

# L'Action NATIONALE

FÉVRIER 1991

«Un peuple en marche»

Volume LXXXI, numéro 2, février 1991

## L'avenir démographique de l'île de Montréal

Michel Paillé

## Le coût annuel du logement familial

Yves Péron et Denis Morissette

## Le siècle de l'abbé Groulx

Jean Éthier-Blais

## Les chemins de la poésie québécoise

Roger Chamberland

# **l'Action** NATIONALE

revue d'information nationale

---

**Directeur:** Gérard TURCOTTE

**Secrétaire:** Monique TREMBLAY

**Comité de rédaction:**

André GAULIN, Robert LAPLANTE,  
Alain LARAMÉE, Gérard TURCOTTE  
et Rosaire MORIN, secrétaire de la rédaction

---

**Abonnement:**

	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	35,00\$	60,00\$
Autres pays	45,00\$	75,00\$
Abonnement de soutien	75,00\$	

---

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «l'Index de périodiques canadiens» depuis 1948 et dans «Point de repère», publié par la Centrale des bibliothèques et la Bibliothèque nationale du Québec, depuis 1985. Les articles parus entre 1966 et 1972 sont signalés dans «l'Index analytique» et ceux de 1972 à 1983, à la fois dans «Radar» et dans «Périodex». Les articles demeurent la responsabilité de leurs auteurs.

---

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action Nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

---

ISSN-0001-7469  
ISBN-2-89070

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement numéro 1162  
Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale

---

82, rue Sherbrooke ouest, Montréal H2X 1X3 - 845-8533

# **l'Action** NATIONALE

---

---

## **«Un peuple en marche»**

---

Volume LXXXI, numéro 2, février 1991

---

### TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Mon grand-père répond à Mme Lebel</b>		
	Rosaire Morin, Gérard Turcotte	167
<b>L'avenir politique et constitutionnel du Québec</b>		
	Rosaire Morin	174
<b>L'avenir démographique de l'île de Montréal</b>		
	Michel Paillé	222
<b>Le coût annuel du logement familial</b>		
	Yves Péron et Denis Morissette	234
<b>Le siècle de l'abbé Groulx</b>		
	Jean Éthier-Blais	244
<b>Les chemins de la poésie québécoise</b>		
	Roger Chamberland	262
<b>À Rosemère et ailleurs, l'OLF doit procéder sans délai aux révisions nécessaires</b>		
	Jean Dorion	276
<b>Québec, capitale Québec</b>		
	Jean-Louis Bourque	281
<b>Le Moyen-Orient</b>		
	Jean Chapdelaine	284
<b>Questions d'action nationale</b>		
	Rosaire Morin	292
<b>L'homme-pensée: Lionel Groulx</b>		
	Rosaire Morin	304

---

# *L'Action Nationale*

*L'Action Nationale* existe pour défendre et promouvoir le fait français au Québec, au Canada et à travers l'univers.

## **Champ d'action**

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain et pour faciliter *l'insertion sociale et professionnelle des jeunes*.

## **Champ d'observation**

*L'Action Nationale* s'intéresse aussi à la vie des francophones hors Québec. Elle présente des chroniques sur des problèmes internationaux.

Elle reflète certaines préoccupations partagées par des associations *coopératives, syndicales et patronales*. Elle publie des *comptes rendus* sur des volumes qui contribuent au progrès de la nation.

## **Liberté d'expression**

*L'Action Nationale* fait appel à un grand nombre de collaborateurs. Elle ouvre ses pages à la fois aux jeunes auteurs et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

## **Rédaction**

*L'Action Nationale* peut refuser de publier un texte qui ne correspond pas au programme de la revue. Elle peut aussi demander à un auteur d'apporter certaines corrections.

L'article demandé peut comprendre de 20 à 25 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis, sans entente préalable, peut varier de 5 à 8 pages.

Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. Il doit être dactylographié sur papier 8 1/2 x 11, à *double interligne*. L'heure de tombée indiquée est la limite de temps à ne pas franchir. □

## Éditorial

# Mon grand-père répond à Mme Lebel

**A**L'Action Nationale, nous sommes «assez retro». Nous ressemblons au «vieux portrait de famille». Une journaliste de Radio-Québec l'a affirmé. Pour ne pas la contredire, l'éditorial parle des ancêtres. Mais que madame Lise Lebel ne s'y trompe pas. Loin de nous l'idée de la voir adopter les coutumes de sa grand-mère. Néanmoins, il semble opportun de lui rappeler le mode de vie des anciens. Certains souvenirs méritent d'être transmis à nos enfants. Ces derniers éviteront alors d'être méprisants à l'égard des aînés. Ils seront mieux préparés pour comprendre les changements qui se produisent.

Les aïeux étaient des gens ordinaires, des «gens du pays», de «petites gens» comme dirait ma grand-mère. Ils étaient des semeurs d'avenir, des travailleurs robustes. Ils étaient des gentilshommes et des femmes dépareillées. Leurs privations nous ont procuré une vie facile. Leur foi était ardente et leurs mœurs honnêtes. Pour les décrire, je présente mon grand-père Godfroy et ma grand-mère Léda dont le mariage était célébré le 4 mars 1889. Ces deux personnages sont vraiment représentatifs d'«un vieux portrait de famille».

Je revois encore le grand-père Godfroy, debout sur la galerie, la taille raidie, la tête cabrée, l'œil perçant, les cheveux au vent. Son regard ne pouvait pas embrasser le 28<sup>e</sup> arpent de sa terre. Il ressemblait à un seigneur fier, libre, indépendant. S'il vivait aujourd'hui, il serait indépendantiste.

Le souvenir de la grand-mère Léda que je garde en premier lieu, c'est celui de la photo prise en compagnie de chacune de ses six filles religieuses et de son fils prêtre, alors que je n'avais pas de film dans mon kodak... En ce temps-là, j'avais 13 ans; je trouvais

*ma grand-mère haïssable. Aujourd'hui, je confesse qu'elle était généreuse, bonne, active, débrouillarde, ingénieuse. C'était une femme forte, éducatrice, chrétienne.*

### **Le grand-père**

*Le grand-père Godfroy était formidable. Je lui dois une grande partie des idées que je défends. Le récit qu'il m'a fait des assemblées de Bourassa, de Lavergne et de Mercier me revient souvent en mémoire. Mais ce n'est pas de ces idées que je vous parle aujourd'hui. Je présente l'homme. Sa vie quotidienne incarne le mode de vie de l'époque. Même si nous vivions dans la paroisse voisine, j'ai pu observer les attitudes et la façon de vivre du grand-père par les visites que j'ai faites pendant les foins, les récoltes, les épluchettes, les sucres, les mariages, les funérailles et les fêtes.*

*Le grand-père était honoré d'être un «habitant». Peu instruit, il écoutait. Il observait. Il a été pendant une vingtaine d'années le premier magistrat de sa municipalité et pendant longtemps le préfet du comté. À la maison, il était un paysan. Il s'est épuisé en travaux agricoles sur une terre rocheuse. Il l'a défrichée. Il a labouré, semé, hersé, renchaussé, coupé le foin et le grain, râtelé, battu les gerbes de blé, cueilli les pommes de terre, entaillé ses érables, coupé le bois de chauffage et de construction. Il a bâti sa maison et les bâtiments de la ferme. À l'époque, il n'y avait pas de machinerie agricole, de faucheuse, de moissonneuse, etc. Le grand-père maniait à la main la faux, la faucille, la fourche, le râteau, la gratte, la pelle, la hache, la scie, le marteau, le battoir. Les outils étaient de fer. Au début, ils étaient pour la plupart en bois, m'avait-il dit un jour.*

*Les souvenirs jaillissent si nombreux qu'il me faut faire des choix. À soixante ans de distance, j'ai souvenir de cette délicieuse tige d'érable sur la neige. Je revois le fanal en fer blanc et les chandelles de suif qui éclairaient l'étable. Je regarde le grand-père qui peigne ses deux chevaux. Il était si fier qu'il leur donnait un peu de foin, en plus de la paille distribuée aux autres bêtes.*

*J'aperçois aussi l'aïeul près du poêle, avec un sourire de satisfaction et sa pipe en travers, à la manière des lèvres de Jean Chrétien. Mais l'homme était bleu. Sa blague à tabac était de couleur bleue, alors que celle du grand-père Ernest, côté maternel, était rouge. Entre les deux familles, le ciel était toujours bleu et l'enfer*

*toujours rouge. On se retrouvait au temps des fêtes, s'il n'y avait pas d'élections dans l'air. Un autre détail me revient: l'homme était aussi marguillier. Le dimanche, avant d'entrer à l'église, il enlevait ses souliers de bœuf pour chausser une luxueuse paire de bottines qu'il avait achetée à Rivière-du-Loup.*

### **La grand-mère**

*La grand-mère a donné naissance à onze enfants. Six filles sont entrées en communauté religieuse et un garçon a été ordonné prêtre. Cette femme dépareillée a enseigné à l'école du rang. Elle entretenait la maison et un grand jardin potager. Elle aidait son homme aux travaux des champs. Elle veillait étroitement à l'éducation de ses enfants.*

*Je la revois racontant des histoires aux petits. Par l'exemple et la parole, elle les initiait aux valeurs spirituelles et aux pratiques religieuses. La famille priait à genoux, récitait le chapelet tous les soirs et chantait des cantiques religieux. Le jeûne était de rigueur durant le carême. Ces enfants rêvaient beaucoup moins que mes petites-filles et petits-fils. Léda Lévesque a connu le travail et le renoncement. Elle était la gardienne du foyer, de la langue et de la foi.*

*Comme les femmes de son époque, elle s'amusait avec le tordeur, le moulin à coudre, le rouet, le métier à tisser. Elle fabriquait les habits, les capots et les culottes du mari et des garçons. Elle confectionnait ses robes, ses vêtements et ses tabliers, ainsi que ceux des filles. Elle tissait des catalognes. Elle tricotait des mailles incalculables pour donner à chacun le gilet, la tuque, le bonnet, le chandail, les mitaines et les bas nécessaires. Elle produisait le savon, des chandelles et aussi les souliers et les bottes de la petite famille. À l'époque, les femmes accomplissaient toutes ces tâches avec soumission et modestie. Il est facile de comprendre à la fois les transformations sociales survenues et les réclamations des femmes à l'égalité.*

### **La vie de famille**

*À l'époque des grands-parents, la vie familiale était tissée «ser-rée». Il va de soi que la plus âgée des filles s'occupait du dernier-né et parfois de l'avant-dernier. L'entraide entre les jeunes prenait*

toutes les formes imaginables, de l'aide aux études aux soins ménagers, sans compter l'entretien du jardin, la cueillette des fraises, des framboises, des bleuets, des noisettes. De temps en temps, les garçons allaient à la pêche et à la chasse avec leur père. C'était parfois bruyant. On savait quand même s'amuser.

Il n'y avait ni radio, ni télévision, ni vidéo, ni les 1 000 jouets que mes enfants offrent à chacun de mes petits-enfants. Jadis, on savait raconter et chanter. Dans presque toutes les familles, les chansons canadiennes et les contes étaient à la mode. J'ai moi-même souvenir des histoires de la poulette grise, du loup-garou, du Bonhomme-sept-heures, du Petit Poucet, du feu-follet, de la bête-à-queue, de la chasse-galerie, du revenant.

Ma grand-mère (je ne sais si elle était superstitieuse ou si elle contait des histoires) parlait souvent des mauvais sorts. Les conséquences étaient toujours désastreuses si les enfants n'écoutaient pas: une vache ne donnerait plus de lait, un cheval boiterait, un pain serait transformé en pierre, une âme serait vendue au diable... à moins que... la pénitence n'ait eu raison du mauvais sort.

Au-delà des déplacements du grand-père dans l'exercice de ses fonctions de maire, la famille se déplaçait peu. L'entrée des tantes en religion et de l'oncle au séminaire représentait les grands voyages. Les fêtes du Nouvel An étaient célébrées selon l'esprit de la race. Dans les bas étendus près du poêle, le petit Jésus apportait des cadeaux à ceux et celles qui avaient été sages. L'aînée de la famille demandait la bénédiction paternelle. Des soupers de famille regroupaient la parenté.

Ces veillées étaient très animées. Autour du poêle qui ronronnait, on jouait aux cartes, au trente, au charlemagne. On dansait, tard dans la nuit, au rythme des «reels», des valse, des «polkas», des gigue. Le violoneux était infatigable et il y avait toujours un conteur d'histoires capable de rompre l'instant de silence qui s'élève après une chanson. À l'aube, au clair de la lune, les convives retournaient chacun chez soi. Les carrioles semblaient flotter sur les flocons de neige qui tombaient.

Durant l'année, même si la maison familiale comptait une douzaine de pièces, tout l'espace était occupé. Un crucifix était accroché dans la cuisine, face à une pendule marine qui devait s'arrêter si

la mort frappait un membre de la famille. Des portraits à l'huile étaient pendus aux murs dans la salle à dîner où l'on ne pénétrait qu'aux grandes fêtes. Le grand-père possédait une montre de poche en argent qu'il portait dans les grandes occasions. Aux champs, le soleil indiquait l'heure du dîner et du souper, même s'il était caché par les nuages... Le matin, le chant du coq sonnait le réveil.

L'électricité n'avait pas encore fait son apparition. La lampe à l'huile et les chandelles de suif étaient à l'honneur. Les allumettes souffrées étaient d'usage. La chimie n'avait pas encore inventé l'allumette que nous connaissons aujourd'hui.

Un détail que j'étais en train d'oublier: les prénoms choisis à l'époque étaient souvent bizarres. Il suffit de faire quelques travaux en généalogie pour le constater. Ma famille n'a pas fait exception à la règle. Aucune recherche ne m'est nécessaire pour trouver des noms étranges. Des oncles et tantes s'appellent Amédée, Anastasie, Arthémise, Clarisse, Clorinthe, Édilbert, Euphrosine, Joséphine, Josephite, Léocadie, Luciana, Maria, Mathuzalem, Rosanna, Salomé...

### La vie paroissiale

Au temps de mes grands-parents, la paroisse était une force de vie française et catholique. Elle était le centre de ralliement en dehors de la famille. Le curé veillait au grain. Il assumait la direction spirituelle et souvent temporelle... Les maîtresses d'école du village et des rangs gagnaient quelque 30\$ par année. Un marchand général vendait des biens payables par une ou deux cordes de bois déposées au printemps dans le rang «sept». Au village, il n'y avait pas de médecin et rarissimes étaient les artisans. Une seule automobile dans toute la paroisse. Seul monsieur le curé avait le téléphone.

Le dimanche était le jour du Seigneur. L'église était pleine. Les paroissiens accomplissaient leurs devoirs envers Dieu. Le sermon du curé était un moyen d'instruction. Il était toujours long, trop long en hiver. Le froid était tel que le vin et l'eau de M. le curé gelaient dans les burettes. Pour se réchauffer, les fidèles devaient parfois frapper le plancher de la semelle. La messe de minuit était un événement imposant. Le chant du Minuit, chrétiens résonnait avec allégresse. Les cérémonies du baptême, la procession de la Fête-

Dieu, la quête de l'Enfant-Jésus et l'ensemble des offices du culte étaient des occasions toujours renouvelées de réjouissances.

Les célébrations religieuses créaient un climat fraternel. Les paroissiens se connaissaient tous. Ils devenaient même familiers entre eux. L'usage de sobriquets était entré dans les mœurs. Les familles étaient toutes désignées par un surnom. On retrouvait les Bélanger «sardines», les Dumont «corneilles», les Morin «claques», les Pelletier «sautreaux», les Saint-Pierre «Fro», etc. L'usage des sobriquets était surtout pittoresque, mais il arrivait parfois qu'il fût piquant et constituât une offense.

Dans la paroisse, certaines situations se transformaient en grand événement social. Les noces rassemblaient tout le cousinage et le voisinage. La suite comprenait parfois jusqu'à trente voitures, calèches, bogheis, «sleighs», carrioles. Pendant deux et même trois jours, les convives se régalaient de pâtés, tartes, tourtières, ragoûts, biscuits, beignes, gâteaux, crème fouettée et «ti-blanc».

La fraternité s'exerçait de façon admirable. Si une grange brûlait dans la paroisse, si un accident sérieux survenait, les paroissiens devenaient solidaires. Ils organisaient une collecte compensatrice. Les femmes accueillaient les victimes dans leur maison. Les hommes organisaient une corvée pour remplacer le bâtiment brûlé. Un autre exemple: lors du décès d'une personne, tout le rang se regroupait dans une veillée des morts pour témoigner leur sympathie à la famille éprouvée.

### En ce temps-là

En ce temps-là, la vie était différente. Et l'indice des prix ne souffrait pas d'inflation. Avec quinze sous, on se procurait cent clous. On payait vingt-cinq piastres pour un cheval, cinq piastres pour une vache, une piastre et demie pour cent livres de bœuf et trois ou quatre piastres pour cent livres de lard et soixante-quinze sous pour un agneau. Une livre de beurre se vendait entre huit et dix sous et une douzaine d'œufs revenait à six ou huit sous. Une corde d'érable valait soixante-quinze sous.

À l'époque, tout était différent. Nombre de personnes ne savaient pas écrire. (Au fait, 250 000 Québécoises et Québécois sont

illettrés, en 1990.) Pour se faire la cour, certains couples utilisaient les services d'une personne intermédiaire.

Les temps sont changés. «Les vieux portraits de famille» ne se ressemblent plus, ma chère madame Lebel. Même si elle est âgée de 75 ans, la Ligue d'Action Nationale est jeune. Elle se renouvelle sans cesse. Elle s'adapte aux conditions nouvelles de la vie française et québécoise. Mais la connaissance du passé demeure essentielle à la détermination de l'avenir. Pour prévoir ce qui peut survenir en l'an 2000, il est nécessaire de connaître le comportement de l'époque qui nous a précédés. Pour comprendre les transformations radicales qui s'opéreront au cours des 50 prochaines années, il est obligatoire de savoir que la minute présente est celle d'une chaîne immortelle, et non un maillon isolé d'une vie sans continuité. Autrement, nous demeurons incapables de saisir au vol l'avenir. □

Rosaire Morin  
Gérard Turcotte

# L'avenir politique et constitutionnel du Québec

*La Commission Bélanger-Campeau a reçu 520 mémoires. L'Action Nationale a reçu certains de ces mémoires. Elle en présente ici des extraits. Elle ne commente pas. Elle ne résume pas. Elle cite des passages. Elle a choisi. Elle introduit des titres et des sous-titres. Elle accorde une attention particulière à son propre mémoire. C'est normal. On doit davantage aimer son pays. Les organismes ou personnes sont introduits selon l'ordre alphabétique. Les points de suspension [...] indiquent que le texte est une entaille... reproduite avec fidélité. À chacun de faire la synthèse du projet de société qui s'élabore.*

Rosaire Morin

---

## La Ligue d'Action nationale

«L'indépendance normale et nécessaire.

... Notre noviciat aux portes de l'histoire a suffisamment duré. À supposer que nous tentions une fois encore de retarder l'échéance ou, pis, de masquer sous un faux compromis l'impuissance de choisir, il est peu probable qu'une autre commission puisse, dans vingt-

cinq ou trente ans, s'efforcer de répondre à la même question: elle n'aurait même pas à tenter une opération de sauvetage, tant les événements auraient décidé pour nous...»

### **La recherche d'une solution**

«... La masse des ouvrages, des essais, des numéros spéciaux de revues et de journaux aussi bien que les actes de centaines de colloques, séminaires et autres tables rondes, a quelque chose de vertigineux.

«Il y a par ailleurs les travaux des grandes commissions à vocation constitutionnelle ou politique (commission Tremblay, Laurendeau-Dunton, Pépin-Robarts, Comité parlementaire de la constitution à Québec, Comité spécial mixte sur la constitution à Ottawa, etc.) et, naturellement, les rapports des nombreuses conférences constitutionnelles des Premiers ministres, en particulier depuis 1960 (par exemple, onze dans la seule période de 1968 à 1971). Pourtant, trente ou quarante ans après, quelques centaines de constats et quelques milliers de déclarations plus tard, nous nous retrouvons devant la même interrogation fondamentale et, pour l'essentiel, dans la même situation constitutionnelle à ceci près qu'elle est devenue plus critique, plus pressante et l'interrogation, dès lors, plus angoissante...»

### **I. L'impossible fédéralisme**

«... Pour nous, de la Ligue d'Action nationale, il ne s'agit plus de savoir si le Québec doit sortir de la fédération canadienne ou de ce qu'il en subsiste, mais comment et quand, tant les événements nous paraissent avoir donné la réponse avec une triste et persistante éloquence. Au reste, nous en avons été pratiquement exclus, sinon expulsés, depuis novembre 1981 et nous sommes régis depuis le printemps de 1982 par une constitution révisée à laquelle nous avons été étrangers, davantage à laquelle le Québec unanime s'est opposé. Il était évident, à compter de là, que la notion des 'deux peuples fondateurs' avait vécu, tout comme l'esprit initial du pacte fédératif. Le fait d'être régi contre sa volonté par une loi étrangère, voilà qui s'apparente à un statut colonial...»

«... Le régime semi-fédéral canadien est né dans un vaste malentendu qui n'a cessé de se perpétuer depuis lors. Pour les

Canadiens-Français, ce système, même s'il s'était exprimé dans une loi du Parlement britannique, découlait d'abord d'un pacte entre les deux nations; d'autre part, ils allaient progressivement accorder leur première allégeance au gouvernement 'provincial', expression de leur État national. De leur côté, les Canadiens-Anglais recherchaient un gouvernement central fort et voyaient dans la fédération l'association de provinces strictement égales entre elles...

«... Dans la constitution originelle de 1867,... tout ce qui concerne la vie quotidienne des citoyens, ce qui rejoint leur identité fondamentale et leur réalité socio-culturelle, devait être dévolu aux provinces... Il était inévitable qu'au Canada,... le gouvernement central entreprît d'intervenir dans ces vastes domaines... En fait, nous sommes déjà entrés dans une phase de cogestion de l'enseignement post-secondaire et de la politique sociale; le gouvernement central a cessé, par exemple, depuis quelques années, de parler de juridiction 'première' ou 'principale'...»

## II. L'indépendance normale et nécessaire

«... Nous avons aujourd'hui, Québécois, un pays à portée de main: la lucidité et la dignité nous pressent de saisir cette chance peut-être ultime.

«Selon la vision traditionnelle, nous aurions à choisir entre trois grandes options résumées sommairement sous les appellations de: statu quo, fédéralisme renouvelé, indépendance; classification comode, mais simpliste, qui tendrait à faire apparaître implicitement les premier et troisième termes comme des positions 'extrêmes', le deuxième devenant le vaste champ du raisonnable. Usée jusqu'à la corde, cette typologie nous est servie depuis une trentaine d'années, avec le résultat que nous en sommes restés au statu quo, les timides tentatives de fédéralisme renouvelé ayant fait long feu!...»

### Le sens des mots

«... Il nous paraît important, à ce propos, de dissiper un certain nombre d'équivoques qui entourent depuis quelque temps chez nous les notions de souveraineté et d'indépendance, aussi bien que celles d'association et d'interdépendance. L'enjeu est trop grave pour laisser se perpétuer une ambiguïté qui pourrait conduire à la plus redoutable confusion...

«... La souveraineté et l'indépendance ne représentent pas deux options différentes, deux voies distinctes, deux degrés dans l'autonomie: elles expriment la même réalité fondamentale, la souveraineté de la nation étant l'expression juridique de son indépendance. Lorsque l'on parle des États souverains comme seuls sujets de droit international, on fait référence aux pays qui disposent de l'indépendance...

«De même, sur un autre plan, l'idée d'association, telle qu'elle est entendue en droit international, implique un accord organique entre États souverains pour aménager un espace d'intérêt commun ou pour mettre en commun un certain nombre d'activités d'ordre économique ou monétaire principalement, et les gérer ensemble. Pareille association n'est concevable qu'entre États souverains: ainsi, on ne saurait d'aucune façon l'appliquer, par exemple, à la fédération canadienne, même éventuellement rénovée... Il ne faut pas ruser avec les mots, car on finit par ruser avec la réalité: le respect du verbe, surtout dans un débat comme celui-ci, est essentiel au respect des idées et au respect des personnes, des personnes morales que sont les nations...»

### **Le développement global**

«... La survivance et l'influence des peuples et de leur culture, demain, seront affaires d'audace, de créativité, d'originalité et de sens de l'effort, c'est-à-dire de leur aptitude à concevoir, à maîtriser et à réaliser un modèle original de développement... Rien n'est acquis et tout est à conquérir. Nous serons comme peuple demain ce que nous choisirons d'être aujourd'hui. Nous devons voir à la fois ce qui est en jeu et c'est une extraordinaire aventure de développement global et de participation comme partenaire à part entière au monde du 21<sup>e</sup> siècle... Entre le sort médiocre d'une province frileuse, peureuse, folklorisée et dépendante et le statut d'une nation libre, inventive et fraternelle, y aurait-il place pour l'hésitation?

«Pour la Ligue d'Action nationale, l'indépendance du Québec est devenue la condition obligée de sa durée et de son développement, termes qui en l'occurrence sont quasi synonymes, car il n'est pas de durée dans la stagnation, pas de survivance dans la médiocrité. Elle est au reste la voie empruntée par tous les peuples et s'il advient à certains d'en être privés, ils n'ont de cesse que de la voir recouvrée,

non seulement dans les attributs extérieurs, mais dans la réalité de l'exercice de la souveraineté. Les événements récents et actuels d'Europe centrale et orientale, comme de l'Union soviétique même, en apportent une nouvelle démonstration qui, d'ailleurs, n'est pas achevée, il s'en faut...»

### **Pouvoir et développement**

«... La profonde transformation que le Québec a vécue à partir des années soixante sur un rythme accéléré a fait clairement ressortir cette caractéristique des sociétés modernes qu'est l'unicité du développement, en même temps qu'elle confirmait à partir d'un certain seuil son impuissance d'agir. Ce sont ces deux termes de pouvoir québécois et de développement global qui allaient fonder la démarche des gouvernements successifs du Québec, avec des priorités et des accents variés, mais dans une remarquable continuité, aussi bien dans les affaires intérieures que sur le plan international...

«Cet aboutissement (l'offensive centralisatrice), aussi compréhensible qu'inévitable, nous impose de reconnaître que la seule voie ouverte est celle de l'indépendance: elle seule implique la plénitude des pouvoirs et permet d'orienter et de gérer efficacement le développement. Cette indépendance n'est pas qu'une aspiration saine et normale, elle n'est pas qu'un droit incontesté: elle constitue désormais pour le Québec l'unique voie de salut et, à cet égard, prend la dimension d'un impératif...

«... Au reste, chacun sait qu'en fonction des paramètres de base: population, superficie, richesses naturelles, qualité de l'appareil administratif, niveau de développement, état des équipements et des infrastructures, volume du commerce extérieur, etc., un Québec indépendant se situerait aisément dans le premier quart, sinon le premier cinquième des quelque 160 pays membres des Nations Unies...»

### **La maîtrise de notre destin**

«... Même dans l'hypothèse où le régime fédéral aurait dans l'ensemble donné satisfaction au Québec, celui-ci aurait été parfaitement justifié, à un certain stade de son évolution, de rechercher la maîtrise complète de son destin. À fortiori, dans l'état de crise et de liquéfaction d'un régime pseudo-fédéral et d'un régime qui persiste

à nier sa spécificité, le Québec est-il aujourd'hui contraint d'assumer son indépendance.

«En 1963, Jean Lesage déclarait: 'C'est tout le régime fédératif canadien et son fonctionnement qui ont besoin d'être repensés'; en 1965, c'est la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme qui, dans son rapport préliminaire, écrivait: 'Le Canada traverse actuellement la crise majeure de son histoire'; Daniel Johnson, enfin, lors de la Conférence sur 'la confédération de demain', à Toronto en 1967, déclarait: 'Il est devenu nécessaire de développer la conception d'un Canada à deux partenaires et il est urgent de nous doter d'une constitution totalement nouvelle' et il ajoutait quelques mois plus tard, sur le même thème: 'Nous n'attendons pas dix ans.'

«Vingt-trois ans après cette conférence de Toronto qu'on avait qualifiée 'd'historique' et dont devait sortir la cascade de conférences des premiers ministres conduisant à la rencontre de Victoria de 1971, nous en sommes exactement au même point, ou plutôt nettement en deçà. Nous n'avons pas attendu dix ans, il est vrai: nous avons attendu près d'un quart de siècle. Combien de temps encore allons-nous nous satisfaire de rêver d'être ce que nous n'osons pas être?»

### Unité de développement

«Tout peuple normalement constitué choisit et modèle ses institutions en fonction de deux préoccupations fondamentales et permanentes: la sauvegarde et le renforcement de ses valeurs profondes et d'abord de sa culture; la recherche du taux optimal de développement pour assurer la croissance économique et le progrès social. Ces deux préoccupations sont d'ailleurs étroitement reliées et se conditionnent réciproquement...

«... Le développement d'une communauté, quelle qu'elle soit, intègre aujourd'hui toutes les dimensions; c'est une démarche globalisante comme en témoignent les plans de développement des pays les plus divers. Ce développement ne peut être morcelé et il ne peut dès lors relever simultanément de plusieurs autorités, être éclaté entre des pouvoirs multiples et souvent contradictoires. L'enchevêtrement des juridictions entraîne un énorme gaspillage humain et financier, des lenteurs et des blocages et à la fin la paralysie: nous en faisons depuis plusieurs décennies l'amère expérience. Le développement économique, par exemple, ne peut être raisonnablement conçu, abs-

traction faite de la qualité des ressources humaines dont il dépend étroitement, c'est-à-dire l'éducation et la formation professionnelle, de même que la mise en œuvre d'une politique de progrès social est indissociable de l'évolution de l'économie.

«Bref, dans une société moderne, l'interaction grandissante de tous les domaines impose une conception globale du développement. Et comme il part de tout l'acquis d'une société, qu'il prend appui sur toutes ses ressources, il ne peut avoir qu'un responsable unique, qu'un seul artisan. Voulu, global, planifié, constamment révisé et actualisé, le développement est l'axe majeur de tout projet de société, qu'il se traduise ou non dans un plan formel. Parce qu'il est enraciné dans la réalité socio-culturelle et qu'il est indivisible, il appelle pour sa réalisation un pouvoir complet et unique, un seul lieu de décision. Pas plus que la souveraineté, le développement ne peut être éclaté et dépendre de deux ou trois maîtres, de plusieurs pouvoirs de décision. Le développement d'une nation ne peut être conçu et accompli que par elle, ce qui suppose qu'elle ait tous les pouvoirs et les ressources nécessaires, qu'elle tienne tous les leviers de commandement.

«C'est, d'ailleurs, la conscience de l'unicité du développement dans une société moderne et de l'interdépendance de tous les grands secteurs d'activité qui a conduit Québec et Ottawa à adopter, depuis plusieurs décennies, des positions antinomiques avec, en fin de compte, l'affrontement et la paralysie. Dès lors que le Québec entend être une société moderne et donc innovatrice, tout en préservant et en confrontant sa culture, qu'il entend vivre et exprimer en français un mode d'être nord-américain, qu'il veut participer à plein au monde du 21<sup>e</sup> siècle en sa propre identité, il lui faut avoir en main tous les moyens de développement, la maîtrise de son avenir, ce que seule permet l'indépendance. De son côté, le gouvernement central a été conduit à s'immiscer de plus en plus dans des domaines clés relevant totalement ou en priorité de la juridiction des provinces, justement parce que ce sont là dans les sociétés modernes les lieux premiers où se prépare le développement et où se forge l'identité d'une nation.»

## La ressource humaine

«Toute perspective de développement s'inscrit dans la ressource humaine, qu'il faut envisager sous trois aspects principaux: le nombre, la qualité et l'authenticité ou le sens de l'identité.

### a) le nombre

«Avant tout, un État doit avoir la maîtrise de sa démographie, c'est-à-dire pouvoir se donner une politique de la population à laquelle se rattache une politique d'immigration. Au 16<sup>e</sup> siècle, le philosophe Jean Bodin disait à Henri IV: 'Sire, il n'est richesse que d'hommes.' La parole reste tout aussi valable aujourd'hui, *mutatis mutandis*, et s'applique au Québec avec une particulière acuité. Il lui faut se donner d'urgence une politique démographique avec les deux dimensions de la natalité et de l'immigration.

«Cela suppose notamment qu'il ait la juridiction exclusive et complète en matière d'immigration. À l'heure actuelle, il ne l'exerce en fait que sur moins du quart des immigrants qu'il accueille, alors qu'il s'agit là d'un aspect déterminant de son évolution démographique et, dès lors, de sa survivance. Les ententes ponctuelles et partielles — et précaires — dans un domaine pareillement vital n'ont guère de signification et peuvent même contribuer à masquer la gravité de la situation.

«Seul un Québec souverain pourrait se donner l'immigration de ses besoins, reliée à une politique de la population. Et cela devient terriblement urgent, car le Québec a perdu la maîtrise de l'immigration, qu'il se révèle impuissant à intégrer et qui, concentrée essentiellement dans quelques quartiers de Montréal, joue le rôle d'un véritable cheval de Troie pour le bénéfice de l'anglicisation.

### b) La qualité

«Aussi important que le nombre, la qualité de la population québécoise est un facteur premier du progrès collectif et du rayonnement extérieur. La matière première par excellence, désormais, c'est la matière grise, de même que la ressource première réside dans la qualité (intellectuelle, morale, professionnelle) et dans la santé du citoyen. Une stratégie du développement des ressources humaines est devenue pour tout État moderne condition préalable de progrès

et moteur du développement. Il importe que l'État national ait l'autorité et les moyens requis pour une telle stratégie, qu'il dispose à la fois de la juridiction et des ressources financières. La qualité de la ressource humaine passe à la fois par l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'information et l'activité culturelle (production et consommation des biens culturels).

«Voici longtemps que l'éducation du citoyen a cessé de se résumer à l'instruction élémentaire, à la scolarité obligatoire, cependant que la frontière tend à s'effacer entre éducation et culture, entre culture et information. La formation du citoyen est à la fois un processus continu et un processus global qui ne saurait, moins que tout autre, dépendre d'autorités multiples. Il en va de même de la politique sociale dont on sait l'importance et le poids dans les sociétés industrialisées; ses orientations et ses priorités sont indissociables de la tradition, des valeurs et du projet d'une société. Tout ce qui concourt à la qualité de la ressource humaine s'inscrit dans la culture nationale et commande le développement collectif. Aucun État ne saurait renoncer à exercer la plénitude de la juridiction dans ce vaste domaine qui est le lieu par excellence de préservation de l'héritage culturel et d'élaboration de l'avenir.

### c) *L'identité*

«Et puis, après le nombre et la qualité, il y a l'identité à préserver et à conforter, identité qui s'exprime principalement dans la langue, la culture et l'ensemble du patrimoine national. Ce sont là les éléments les plus visibles, les plus sensibles et à la fois les plus profonds de l'être collectif. La maîtrise absolue de la politique linguistique, par exemple, est une des conditions essentielles de la survivance du Québec. Or, loin qu'il en aille ainsi, nous assistons depuis une vingtaine d'années à une intervention grandissante du pouvoir central par le moyen de la politique dite des langues officielles, par la promotion de l'étude de la deuxième langue à l'échelle du pays, par le biais de la Charte des droits et libertés, plus récemment par la Loi C-72.

«L'ensemble de ces mesures représente la mise en œuvre par le fédéral d'une véritable politique linguistique qui entre fréquemment en conflit avec celle du Québec et qui tend à miner celle-ci, déjà affaiblie par plusieurs jugements de la Cour suprême relative-

ment à divers aspects de la Charte de la langue française. Contrairement à l'impression qui prévaut encore en certains milieux, le Québec est de moins en moins maître de sa politique linguistique, qu'il partage de fait avec le gouvernement central jusqu'au jour inéluctable où celui-ci aura acquis en ce domaine comme en tant d'autres la suprématie. Ajoutons que des mesures inconsidérées prises chez nous même, comme la funeste Loi 178, ne peuvent qu'accélérer ce processus mortel.

«C'est peut-être là qu'éclatent plus nettement encore qu'ailleurs la nocivité du régime fédéral, son irrépressible tendance à la centralisation et les menaces qu'il fait peser sur notre identité. L'expérience des dernières années a confirmé, si besoin était, l'impossibilité pour le Québec d'avoir une politique linguistique cohérente, vigoureuse et sûre dans le régime actuel. La sauvegarde de sa langue, c'est-à-dire sa propre survivance, presse le peuple québécois d'assumer la juridiction totale en matière linguistique et ce n'est possible que par l'accession à l'indépendance.»

### **Une culture menacée**

«L'identité nationale, c'est aussi la culture aux points de vue tant de la préservation et de la valorisation de l'héritage dans toutes ses dimensions que de l'encouragement à la créativité et de la diffusion des produits culturels. C'est l'une des premières missions de tout État, d'où la place éminente de la politique culturelle dans la plupart des pays contemporains, à la fois sur le plan national et comme moyen de rayonnement à l'étranger.

«Là aussi, le gouvernement fédéral occupe désormais une position éminente, voire dominante, grâce à d'énormes crédits et à l'action d'un large éventail d'organismes de création, de soutien, d'animation et de coordination créés depuis une quarantaine d'années. Son action aboutit fatalement soit à doubler celle du gouvernement du Québec, soit à la supplanter: il y a de fait un ministère fédéral des Affaires culturelles qui relègue au second plan celui du Québec. Les tentatives de coordination et de dialogue ne sauraient occulter le fait qu'il y a là une violation permanente de l'esprit de la constitution et surtout une dépossession d'un attribut essentiel de l'État québécois.

«Là aussi, l'enjeu est tel pour celui-ci que seule l'indépendance

lui permettra d'assumer la totalité et l'exclusivité de la politique culturelle. Celle-ci comprend naturellement aujourd'hui le domaine capital des industries culturelles (à la jonction de l'économie, de la technologie et de la culture) et celui, non moins important, des communications qui est d'ailleurs intimement lié au précédent. Cela explique l'effort ancien du Québec, ses tentatives périodiques et généralement vaines pour élargir sa part dérisoire de juridiction dans un secteur où se joue, à travers les grands médias, une part de l'identité culturelle, de même que l'avenir de la créativité...»

### **Le facteur international**

«... À ces raisons d'ordre interne qui situent la souveraineté nationale comme un impératif de la survivance et du développement du Québec, s'en ajoute une autre d'ordre international dont l'importance est rarement soulignée, en tout cas insuffisamment soulignée. C'est le poids grandissant des accords internationaux sur les orientations et sur la gestion des affaires intérieures. Qu'il s'agisse des ententes et des accords bilatéraux ou des conventions et des traités multilatéraux, leur multiplication et leur extension ont des effets directs et considérables sur la conduite des affaires intérieures.

«Le résultat le plus clair en est que sans autorité sur les relations internationales, sans participation directe au concert des nations, un gouvernement comme celui du Québec assistera impuissant à l'érosion de ses compétences constitutionnelles par le jeu d'accords internationaux auxquels il n'aura été partie d'aucune façon et pourtant auxquels il sera lié contre sa volonté. C'est pour l'avoir pressenti que dès 1965 le gouvernement québécois réclamait, selon une formule célèbre, le prolongement externe des compétences internes. On sait quels conflits en ont résulté avec le gouvernement central et même si, dans le seul cas de la participation aux instances de la 'francophonie' des arrangements précaires ont pu être laborieusement conclus, le problème de fond reste entier, celui du droit de conclure directement et d'exécuter des accords avec l'étranger dans les domaines de sa compétence et celui de participer directement aux organisations internationales œuvrant dans ces domaines. Cela, le gouvernement fédéral ne l'acceptera jamais, il l'a suffisamment répété et selon sa logique propre, il a raison. Mais de cela, le Québec a un besoin absolu, à moins de se résigner à voir une large part de sa juridiction vidée de son sens. Ainsi, sur ce plan aussi, face à ce

problème aussi, la seule solution efficace et globale pour le Québec réside dans la souveraineté nationale.»

### La communication

«Pour les mêmes raisons, *mutatis mutandis*, et parce que le pouvoir passe aujourd'hui par l'information, parce que les médias contribuent de plus en plus à modeler la sensibilité et à orienter l'imaginaire des peuples, en particulier de la jeunesse, parce qu'un peuple ne saurait sans danger grave abandonner à l'étranger les moyens d'expression de sa pensée et de sa créativité dans les ordres les plus divers, un État et singulièrement un État fragile comme le Québec, comptable du destin d'un peuple qui vivra toujours en situation précaire, doit avoir la possibilité de légiférer exclusivement en matière de communications, d'information et d'industries culturelles et de pouvoir participer directement et sans intermédiaire à la négociation des accords internationaux et au fonctionnement des organisations internationales correspondant à ces grands domaines...»

### Acte II de la Révolution tranquille

«La grande leçon qui découle de cet ensemble de constatations, c'est qu'une 'société distincte' qui entend à la fois préserver et affirmer son identité et ses valeurs propres et s'inscrire dans le mouvement du progrès économique et scientifique du monde, ne peut strictement pas y parvenir si elle ne détient pas les grands leviers de décision que seule garantit l'indépendance. C'est pourquoi 'l'acte II' de la Révolution tranquille ne peut être que celui de la prise en charge intégrale de son destin par le peuple québécois; davantage, sans cet 'acte II', le premier n'aurait plus guère de sens et ses acquis ne tarderaient pas à être remis en cause. L'espérance frémissante portée par le grand réveil et par les grandes mutations des années 1960 à 1975 perdrait à posteriori toute signification.

«Au total, poser la question du développement autonome et global du Québec, c'est poser la question de la maîtrise de son destin. Le peuple québécois entend-il être le maître de sa prospérité et de son avenir et se donner les moyens d'entrer à plein dans le vingt et unième siècle ou se résignera-t-il à recueillir les miettes incertaines d'un développement conçu, dirigé et réalisé par d'autres? C'est en termes de modernité, d'inventivité, de prospérité et de pouvoir de

décision que doit être formulée la problématique de l'indépendance avec le souci permanent de l'essor individuel et du progrès collectif...

«C'est à la recherche réaliste d'un nouvel arrangement que nous devons nous employer: il y va de l'intérêt du Canada autant que de celui du Québec. Ce qui est en cause, c'est d'abord bien évidemment la survie même de la société québécoise, mais c'est aussi la chance d'une coopération efficace, entre égaux, avec le reste du Canada. Nous sommes comptables de l'avenir de ce peuple, nous choisissons pour les générations qui viendront après nous. Solidaires quoi que nous ayons de ceux qui furent et de ce qu'ils firent, nous devons être en quelque sorte des contemporains de la permanence du Québec: la solidarité des générations n'est pas moins importante que celle qui s'impose entre les contemporains. Il n'y a pas d'intelligence du présent ni de pari sur l'avenir sans lecture attentive du passé. Serions-nous condamnés ou résignés à une sorte de noviciat perpétuel aux portes de l'histoire, novices impuissants à faire et à assumer le vœu perpétuel de l'indépendance? Allons-nous continuer indéfiniment de nous interroger sur le régime propre à nous permettre de nous réaliser pleinement?

«Il faut voir que l'indépendance est une solution de raison, d'efficacité et de dignité. Elle conserve tout son pouvoir novateur et apparaît aujourd'hui comme un printemps des peuples. Il n'est pas contradictoire, il est simplement normal que notre époque soit témoin à la fois de l'apparition de vastes regroupements, de nouveaux ensembles fondés sur des intérêts communs d'ordre économique, culturel ou politique et en même temps de la volonté d'émancipation de nombreux peuples, du réveil des identités, de la réaffirmation des authenticités. Le véritable internationalisme ne se fait pas contre les patries, mais à partir d'elles, avec elles, grâce à elles. Les chances de l'universel résident dans l'alliance fraternelle des cultures singulières, des patries souveraines et non pas dans leur abaissement, dans leur réduction...»

### III. L'urgence d'agir

«... Aujourd'hui, pour le Québec, il ne s'agit guère de prendre de risques, tant les conditions essentielles sont réunies de son progrès dans l'indépendance, tant son développement sur tous les plans tient à l'indépendance. Il s'agit de comprendre et d'exploiter la conjonc-

ture extraordinairement propice et de saisir la chance qui nous est offerte. À l'instabilité et à la confusion liées à un pseudo-fédéralisme pétrifié, donc à l'insécurité permanente, économique autant que psychologique et politique, nous avons l'occasion de préférer la stabilité et la sécurité, qui seront les compagnes naturelles de la souveraineté. Il est temps de reconnaître que l'insécurité est liée, désormais, à la perpétuation artificielle du système existant...

«... La conjoncture est éminemment propice, à la fois sur le plan international et sur le plan intérieur, plus propice que jamais elle ne le fut et que sans doute elle ne saurait plus l'être. De surcroît, les porte-parole des grandes institutions financières, tant canadiennes et américaines que québécoises, et une partie grandissante des milieux économiques québécois reconnaissent la parfaite faisabilité de l'indépendance, ce qui d'ailleurs est une évidence. D'autre part, l'opinion populaire dans sa nette majorité y est prête et en ressent de plus en plus la nécessité...

«... Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui d'assurer l'épanouissement et d'abord la survivance du Québec, il s'agit aussi de préserver les chances d'une collaboration féconde et durable entre le Québec et le Canada. Les deux parties ont objectivement intérêt à l'indépendance du Québec, car il y va pour chacune de sa liberté de choix, de son autonomie de décision dans les divers domaines et de sa stabilité. C'est par le choix de l'indépendance et par là seulement qu'il sera possible d'engager une négociation sereine, à deux, dans l'égalité.

«Pour atteindre enfin sa majorité, pour gérer son développement, pour participer comme peuple normal au mouvement du monde, pour définir efficacement de nouveaux rapports avec le Canada et surtout pour conforter les chances de sa survivance, le Québec n'a pas d'autre voie ni d'autre choix que l'indépendance. Il le doit à sa jeunesse en particulier, il le doit aux générations qui viennent, auxquelles on ne peut interdire l'avenir, c'est-à-dire auxquelles on ne peut refuser une patrie.

«... Une conjoncture internationale et une conjoncture intérieure éminemment propices se conjuguent pour offrir au peuple du Québec la chance historique de prendre enfin son destin en main et de se donner la patrie qui est à portée de main. Saura-t-il saisir cette chance ou préférera-t-il continuer de végéter comme une province, mendiant

périodiquement des bribes de compétence et de dignité à ses multiples partenaires?

«Pour le Québec, l'indépendance est aussi légitime et naturelle de soi qu'elle est aujourd'hui nécessaire et pressante. Elle est inscrite dans son histoire, appelée par son évolution, accordée à notre époque, commandée enfin par le respect de soi comme par le respect de l'autre, puisqu'elle est la condition première de toute coopération féconde. La raison dès lors nous y presse autant que le sentiment nous y incline. Bref, elle est affaire d'efficacité autant que de dignité; elle est à la jonction de l'histoire et de l'avenir.»

---

## Assemblée des évêques du Québec

«Les chemins de l'avenir».

### L'option politique

«... Aucune option politique ne saurait être prise comme un absolu. Le peuple québécois a connu plusieurs régimes constitutionnels dans son histoire. Il pourrait en connaître d'autres. Il semble même qu'il doive le faire...»

### L'adhésion populaire

«... Le changement constitutionnel, pour être légitime, durable et fécond, ne doit pas être la seule chose des gouvernements, du milieu politique ou d'intérêts particuliers...

«... On risque d'aller vers d'autres échecs si de futurs aménagements constitutionnels ne reposent pas sur une plus large adhésion populaire, et surtout sur un projet de société, juste et authentiquement démocratique...»

### Les valeurs économiques

«... Il y a lieu de s'interroger sur quelques orientations récentes du Québec. Depuis un certain temps, priorité a été donnée au développement économique. L'économie est certes une composante essentielle de notre vie sociale. Mais les progrès enregistrés à cet égard ne se traduisent pas automatiquement en une société meilleure... Au

contraire, le libre jeu du marché et les modèles de développement retenus ont laissé à l'écart près d'un million de personnes et des régions entières du Québec...»

### **Les valeurs humaines**

«... Il est nécessaire sans doute de poursuivre l'œuvre historique de faire du français la langue commune des Québécois et des Québécoises. Cependant, il est aussi impérieux de préserver les valeurs humaines et spirituelles héritées du passé et toujours créatrices de civilisation. Sans ces valeurs, les gens du Québec ne seraient plus liés entre eux que par la contrainte de la loi ou les avantages de l'économie...»

### **La décentralisation**

«... Une future constitution québécoise devrait donc favoriser une décentralisation vers les régions du Québec, et l'octroi de moyens propres à encourager la participation des gens à des projets et à des défis qui soient à taille humaine...»

---

## **Centre justice et foi**

### **Sentiment territorial**

«Que le projet d'avenir politique du Québec soit centré sur le sentiment national territorial, qui seul permet d'y inclure les groupes minoritaires et d'éviter le repli ethnocentrique...»

### **Projet de société**

«... Que la coresponsabilité occupe une place importante dans le projet de société, de façon à donner une voix à d'autres que les classes moyennes et les groupes d'intérêt. Que la centralisation fédérale ne soit pas remplacée par une égale centralisation provinciale. Que la responsabilité du palier municipal soit augmentée. Que la responsabilité politique des groupes minoritaires soit légalement assurée, en particulier pour les premières nations. Que la responsabilité des femmes continue de progresser jusqu'à l'égalité complète...»

## **Les libertés**

«... Que les libertés individuelles protégées par la Charte du Québec soient garanties plus fortement que jamais dans le projet d'avenir. Que les droits collectifs de la majorité et des minorités soient déterminés le plus clairement possible...»

## **Francophones hors Québec**

«... Que les Canadiens français hors Québec soient inclus dans le projet d'avenir, en termes de défense de leur autonomie culturelle...»

---

## **Association des anglophones dans un Québec indépendant**

### **L'enracinement au Québec**

«... Notre Association représente une minorité restreinte mais grandissante du Québec anglophone qui, n'étant pas nécessairement souverainiste, croit que, quoi qu'il arrive aux réarrangements constitutionnels, nous sommes ici pour rester...»

### **La force politique**

«... L'influence politique du Québec ne sera jamais supérieure à sa force démographique. Et cette force-là diminue constamment. Le Québec a une contrainte majeure: le temps, et cette contrainte-là n'est pas négociable...»

### **L'autonomie linguistique**

«... La Charte canadienne des droits (en dépit de son titre astucieux) diminue, maintenant et pour l'avenir, l'autonomie linguistique du Québec...»

### **Une décision claire**

«... L'association suggère fortement que la commission résiste à la tentation de proposer une solution constitutionnelle à mi-chemin entre le statu quo et la souveraineté. Elle doit plutôt analyser les

moyens par lesquels un Québec souverain pourrait améliorer l'économie québécoise et quelles sortes de liens devraient unir le Canada et le Québec dans l'avenir...»

---

## **Association des économistes québécois**

### **La place du Québec**

«... Le Québec, par la taille de sa population, le niveau d'éducation de sa main-d'œuvre, la maturité et la diversification de son économie et son organisation sociale, a progressé rapidement tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, s'est réalisée de façon intégrale durant les trente dernières années. Comme État indépendant, le Québec se classe en bonne position, quel que soit le critère de classification parmi un petit nombre de pays ayant une position enviable. La question de sa viabilité dans un environnement international ne se pose même pas...»

### **L'ajustement de l'économie**

«... Certes, le relâchement de cette interdépendance entraînerait pour le moins une dislocation et des coûts additionnels. Mais c'est le propre de la vie économique d'être faite d'ajustements successifs à des dislocations plus ou moins grandes dont l'importance se mesure moins à leur envergure propre qu'à la volonté qu'on a de les supporter...»

### **La tâche de la commission**

«... Nous croyons que la tâche de la présente commission ne saurait être seulement de définir le but à atteindre, mais aussi le moyen d'y arriver... Si cette commission se borne à dresser la liste des vœux et des aspirations des Québécois sans s'interroger sur la manière de les traduire en réalité dans un contexte autre que celui d'un affrontement, elle aura semé le germe de nombreuses déceptions et aura fait en sorte que le coût de n'importe quelle option finalement retenue sera plus élevé qu'il n'aurait dû être.»

---

## **Association du Parti libéral des Îles-de-la-Madeleine**

### **L'accès aux zones de pêche**

«... Advenant un changement de statut politique, il nous faut nous assurer que des négociations soient entreprises le plus rapidement possible, avec les provinces maritimes afin de voir au partage équitable de la ressource disponible. Ces négociations devront permettre au Québec d'avoir accès aux zones de pêche des Maritimes, ainsi qu'à la zone de 200 milles...»

### **Le transport aérien**

«... En ce qui concerne le transport aérien, une autre préoccupation devra être analysée par les autorités gouvernementales québécoises. Dans l'hypothèse que le Québec accède aux pleins pouvoirs politiques dans le secteur du transport, celui-ci devra tenir compte de la problématique du financement de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine...»

### **Le Saint-Laurent**

«... Nous ne voulons pas passer sous silence l'important rapport de force que pourrait représenter pour le Québec et les Îles-de-la-Madeleine, la voie d'entrée de la route maritime du Saint-Laurent. Cet élément, que l'on qualifie d'atout majeur, pourrait être très important au cours de discussions sur d'éventuels partages des pouvoirs entre le Québec et le reste du Canada...»

---

## **Bloc québécois**

### **Le refus du Canada anglais**

«... Les multiples tentatives de renouveler la fédération canadienne ont toutes échoué parce qu'elles se sont butées au refus de reconnaître que nous formons une société distincte et de convenir du genre de répartition des pouvoirs qui en découle...»

### **Le droit à l'autodétermination**

«... En définitive, il faut asseoir notre démarche sur son assise la plus solide, la plus immuable, celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est pourquoi nous recommandons que le Québec proclame sa pleine souveraineté avant la négociation de toute nouvelle entente avec le Canada anglais... La démarche d'accession du Québec à la souveraineté doit permettre l'expression claire du choix de nos concitoyens et concitoyennes et la reconnaissance internationale de l'expression de ce choix...»

### **Les pouvoirs locaux**

«... C'est pourquoi nous recommandons que les futures institutions québécoises décentralisées reconnaissent le rôle des pouvoirs locaux dans la dynamique du développement et la gestion efficace des services publics...»

---

## **Jean-Louis Bourque**

### **Un pays viable**

«... Même le Canada anglais sait que le Québec est plus qu'une 'société distincte', qu'il a toutes les caractéristiques d'un pays viable: un territoire défini, une histoire significative, des institutions éprouvées, une langue très fortement majoritaire, une culture nationale originale, une économie développée, des relations internationales et un vouloir vivre collectif...»

### **La seule solution**

«... La seule solution susceptible d'assurer la prospérité économique et la sécurité culturelle du Québec et de ses habitants, c'est l'indépendance nationale avec tout ce que cela comporte d'avantages, mais aussi d'obligations, de devoirs et de responsabilités. L'indépendance c'est la solution adulte, légitime et claire qui a l'avantage incommensurable d'être définitive et libératrice pour nous permettre de véritablement bâtir notre pays sur un projet de société original...»

«... La seule voie qui soit de façon réaliste à la portée de notre choix libre, c'est l'indépendance assortie d'ententes ou de traités dans

certains domaines précis, mais sans que ces associations soient considérées comme des préalables...»

---

## Centrale de l'enseignement du Québec

### La nature de la société

«... Pour nous, l'exercice effectif du droit à l'autodétermination par le peuple québécois, qui ne peut désormais se réaliser qu'en dehors du cadre constitutionnel canadien, passe inévitablement par une réflexion collective sur la nature de notre propre volonté et sur les valeurs qui la fondent...»

### La nécessaire souveraineté

«... La CEQ considère, pour sa part, l'accession du Québec à l'indépendance nationale comme une condition essentielle à la réalisation du principe de la souveraineté populaire, au maintien de son caractère national distinct et au développement d'une société démocratique, égalitaire et pluriethnique ayant le français comme langue commune...»

### Les intérêts populaires

«... Nous nous devons d'être présents dans l'ensemble du processus, non seulement pour nous assurer que l'accession à l'indépendance nationale ne soit pas escamotée, mais également pour faire en sorte qu'elle se réalise dans le sens des intérêts populaires. Nous devons voir à ce que, par exemple, la constitution du Québec indépendant soit vraiment démocratique et progressiste, qu'elle assure la protection et la promotion des droits individuels et collectifs...»

### Une culture commune

«... Dans le cas de la CEQ, son engagement en faveur de l'indépendance est indispensable, compte tenu de ses positions antérieures concernant les revendications historiques du Québec dont on sait maintenant qu'elles n'ont aucune chance d'être obtenues dans le cadre constitutionnel fédéral actuel. Nos réflexions sur la nature pluriethnique de la société québécoise et sur l'importance de déve-

lopper une culture commune en français nous conduisent aux mêmes conclusions...»

### **Le moment est venu**

«... Indépendamment des stratégies partisans et avec un œil critique sur l'approche constitutionnelle du gouvernement québécois, nous croyons que le moment est venu d'accéder à l'indépendance, qui doit se réaliser de façon démocratique et mener à un approfondissement de nos valeurs démocratiques...»

### **La constitution du Québec**

«... La constitution du Québec, en plus de définir le régime politique et de prescrire une formule de modification constitutionnelle sous contrôle populaire, doit assurer la protection des droits fondamentaux de la personne humaine et des droits politiques des citoyennes et citoyens, affirmer et promouvoir les droits sociaux et économiques et garantir le caractère français des institutions et le rôle du français comme langue commune de la société québécoise. La constitution du Québec devrait aussi définir les droits de la minorité anglophone et des autres communautés culturelles et reconnaître aux peuples autochtones le droit à l'autodétermination...»

---

## **Chambre de commerce du Québec**

### **La monnaie québécoise**

«... Une monnaie québécoise rattachée au dollar canadien ou au dollar américain serait à certaines conditions viable et crédible sur les marchés financiers internationaux. Le Québec pourrait avoir recours à cette solution dans l'hypothèse où le reste du Canada refuserait l'union monétaire... En fait, l'instabilité du dollar canadien par rapport au dollar américain est précisément un des fléaux que ressentent le plus vivement les gens d'affaires du Québec. Ils veulent une monnaie commune et stable...»

### **Le marché commun canadien**

«Recommandation 1: Que la plus grande continuité possible soit

établie dans les lois et règlements qui encadrent présentement l'économie du Québec sur le plan interne et dans ses relations avec le reste du Canada et l'étranger. Il faut notamment protéger l'intégrité du marché commun canadien, garantir les libertés économiques actuelles, maintenir l'attitude d'ouverture aux anglophones et aux allophones du Québec et respecter les traités commerciaux et les engagements financiers courants...

«Recommandation 2: Que la question de l'avenir constitutionnel du Québec soit tranchée avec célérité et de façon décisive afin que soient minimisées les conséquences économiques de l'incertitude politique...

«Recommandation 4: Quel que soit le cadre constitutionnel retenu, que les compétences législatives soient clairement identifiées et distinguées afin que soient abolis ou minimisés les empiétements, les incohérences et les dédoublements intergouvernementaux qui ont conduit au gaspillage des fonds publics.

«Recommandation 5: Que soient attribuées à la compétence exclusive du Québec (1) la totalité des matières à caractère essentiellement régional ou local et (2) toute partie régionale ou locale des matières dont l'application dépasse les frontières du Québec, mais qui n'en demeurent pas moins nécessaires à la préservation et au développement de son identité propre...

«Recommandation 11: Que les champs de la main-d'œuvre, de l'assurance-chômage et de la recherche et du développement soient attribués à la compétence exclusive du gouvernement du Québec. Que la compétence du Québec en matière d'immigration soit élargie de manière à satisfaire à tout le moins aux dispositions minimales de l'accord du Lac Meech...»

---

## Jean-Charles Claveau

### Un combat séculaire

«... Le Canada anglais et le Québec français embrigadés plus ou moins consciemment au niveau de chaque individu dans l'affrontement séculaire commencé par leur mère-patrie respective, la France et l'Angleterre, achèvent l'un et l'autre de se tailler leur part de

domaine. Ce domaine est la partie du territoire canadien où ils ont réussi au cours des ans à s'implanter et à s'imposer, selon le rapport de forces des camps en présence. Avec un Canada anglais concentré à 95% hors de la Belle Province et un Québec français où se retrouvent 90% des francophones du Canada, le découpage linguistique de plus en plus net préfigure le clivage national et politique qui s'en vient...»

### **Le désir de liberté**

«... L'un ne peut se développer sans porter atteinte à l'autre, sans le détruire peu à peu pour s'en nourrir et se fortifier lui-même. Devenu trop gros désormais pour être absorbé par le Canada anglais, le Québec français ne peut demeurer à la remorque ou à la merci de son rival sans se condamner à l'impuissance et à la dissolution progressive de sa personnalité nationale dans le grand tout canadien...»

### **La souveraineté**

«... À la vérité, l'avenir du Québec et du Canada passe d'abord par la souveraineté québécoise qui donnera au Québec le pouvoir exclusif sur son territoire de faire des lois, de lever des impôts et d'établir des relations avec le monde extérieur...»

---

## **Communauté de Mashteuiatsh de Pointe-Bleue**

### **Une protection constitutionnelle**

«... Nous pensons que l'obtention pour les Montagnais du Lac Saint-Jean de l'autonomie gouvernementale doit recevoir la protection constitutionnelle. Ensuite, les modalités seront à déterminer selon des ententes négociées avec chaque nation...»

### **Notre réclamation**

«... Il n'est pas question de placer le peuple des Montagnais du Lac Saint-Jean au-dessus des autres... Ni de le mettre au-dessous, par contre. Il n'est pas question non plus d'avoir un État dans l'État,

avec des Affaires étrangères, une armée propre, des postes, etc. Ce n'est pas là notre conception.

«Il est plutôt question d'avoir des compétences propres sur un territoire ou partie de territoire nous appartenant spécifiquement, et qui traduiront notre souveraineté. Et c'est là que nous voulons exercer notre droit à l'autonomie complète. Nous pensons que la survie, le respect et le développement de notre peuple est une réalité que nous ne pouvons atteindre que par un seul moyen: soit la reconnaissance du droit inhérent à nous autogouverner et la reconnaissance de notre droit de propriété, et de notre compétence sur nos territoires et ses ressources, avec des programmes et services 'amérindianisés'...»

### **Les ententes**

«... Il est évident que des arrangements ou des ententes doivent avoir lieu de façon à harmoniser la coexistence avec les groupes qui nous entourent. Un crime demeurera toujours un crime. C'est ce type de souveraineté partagé que nous recherchons et qui nous apparaît faisable et viable pour le respect et la dignité de notre peuple...»

### **Le Québec futur**

«... Avec ces considérations préalables, la forme qu'un Québec futur peut prendre politiquement et constitutionnellement ne nous effraie pas. Nous considérons cependant que le Québec devrait garder certains liens à définir avec le reste du Canada. En ce qui nous concerne, un de ces liens devrait être sûrement la question autochtone. Pas que nous voulions garder le sacro-saint lien ombilical avec Ottawa. Mais, plus dans l'optique de contribution et d'enrichissement mutuel possible à l'"indianitude" qui déborderait largement un Québec plus souverain à ce chapitre.

«En conclusion, je dirais que ce que nous recherchons ici, c'est un peu l'esprit que vous recherchiez au lac Meech...»

---

## **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**

### **Un État souverain**

«... Le néo-fédéralisme n'est qu'une bifurcation ramenant inéluctablement au fédéralisme canadien remaquillé. La situation commande d'aller de l'avant: la récupération des pleins pouvoirs d'un État souverain moderne s'impose pour que le Québec progresse. C'est le seul chemin conduisant vers l'avenir...»

«... Le fait que le Québec devienne un État souverain rapprochera les lieux de décision et de pouvoir de la population. C'est renforcer la capacité de la population d'influencer ceux-ci. C'est aider la démocratie à s'accroître et à s'exercer...»

### **Un projet de société**

«... Réaliser la souveraineté du Québec, c'est décider nous-mêmes, collectivement, de nos objectifs de société et de les réaliser.

«Dans cet esprit, la CSN soumet aux débats, qui se tiendront dans les mois à venir, des éléments d'un projet de société adaptés à un Québec indépendant. Non pas en vue d'élaborer un programme social idéal et utopique, mais un projet de société qu'elle estime réalisable pour le Québec des années 1990, en fonction de la conjoncture nord-américaine et mondiale actuelle...»

### **Des relations communes**

«... Le Québec et le Canada pourront se doter, dans le cours de leur évolution respective, de divers mécanismes: commissions, comités conjoints, cour de surveillance de l'application des traités, etc., afin de régulariser en commun leurs relations. Mais, pour qu'il y ait avantage mutuel, le Québec doit être un pays indépendant où tous les impôts perçus sur son territoire et toutes les lois qui s'y appliquent doivent relever exclusivement de la compétence de l'Assemblée nationale...»

### **Le droit de parole**

«... Outre la population québécoise, nul ne doit pouvoir choisir et décider de ce que le Québec veut être et de ce qu'il veut faire.

Nulle institution politique ne doit détenir le pouvoir de contrer les décisions prises par l'Assemblée nationale.

«Pour la CSN, l'élément le plus important, l'aspect le plus précieux de tout ce qui se dessine et se décide actuellement se résume ainsi: c'est la population du Québec et elle seule qui doit déterminer son avenir politique, constitutionnel, économique, social, culturel, linguistique, environnemental et territorial. Elle devra non seulement être associée à tous les débats, mais consultée et conviée à se prononcer sur tous les choix majeurs qui engagent son présent et son avenir...»

### **L'accession à la souveraineté**

«... L'accession du Québec à la souveraineté n'est pas conditionnelle à l'acceptation par le Canada de procéder à ces partages de pouvoir, de responsabilité et de compétences. L'avenir du Québec et son développement appartiennent à sa population qui doit se préparer à assumer seule tous les pouvoirs d'un pays souverain...»

### **La confiance est évaporée**

«... La CSN ne croit plus ceux qui, encore une fois, promettent de faire en sorte que le Québec soit enfin plus fort en demeurant dans la Confédération canadienne...»

### **Proposition de démarche**

«... Compte tenu de ce qui précède, la CSN propose la démarche suivante:

1. Que l'Assemblée nationale tienne un référendum en juin 1991 sur une question claire, concise et précise dont le libellé serait: 'Êtes-vous d'accord pour que l'Assemblée nationale proclame sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire du Québec au plus tard en juin 1992?'

2. Que l'Assemblée nationale légifère pour créer une constituante, formée de personnes représentatives des divers groupes composant la société québécoise, qui aura 12 mois, suivant le référendum, pour élaborer un projet de constitution pour le Québec.

3. Que l'Assemblée nationale mène avec Ottawa, dans la même période de 12 mois, des négociations portant sur la succession d'État (partage des dettes et avoirs en commun, rapatriement de la fonction publique fédérale, etc.), ainsi que sur des ententes de partage économiques et politiques susceptibles de convenir aux deux pays. L'Assemblée nationale entreprendra aussi des démarches en vue de la reconnaissance du Québec par les organismes internationaux, dont l'ONU, et les gouvernements étrangers, dont les États-Unis.

4. Que l'Assemblée nationale fasse ratifier au plus tard en juin 1992, par référendum, le projet de la constitution du Québec...»

---

## Conseil Central du Bas Saint-Laurent

### L'indépendance, un moyen

«... L'indépendance du Québec peut nous donner des moyens pour favoriser le développement régional en assurant une vraie place aux régions dans l'ensemble québécois. L'indépendance,... c'est la société québécoise qui se prend en charge probablement, qui assume sa souveraineté dans l'ensemble des questions qui la concernent...»

«... Toutes les choses qui sont actuellement de juridiction fédérale deviendront de juridiction québécoise, quitte à créer des institutions communes pour la cogestion de certains domaines d'intérêt mutuel...»

### Une région à notre goût

«... Un Québec indépendant qui ne parviendrait qu'à gonfler les instances centralisées de l'État de rendrait aucunement service au développement régional. Si on veut faire l'indépendance pour se donner une société à notre goût, c'est en même temps et dans le même souffle pour se donner une région à notre goût...»

«... 'Assumer une vraie place aux régions dans l'ensemble québécois', cela requiert que l'on permette aux régions de garder leur population. Comme à Matane..., pas comme à Saint-Nil, à 10 minutes d'auto, qui est vidé. Pas comme dans beaucoup de nos municipalités où il ne reste plus de jeunes...»

## Le plein emploi

«... Un Québec indépendant qui ne mettrait pas résolument l'accent sur le plein emploi, spécialement dans notre région où moins de 50% de la population est en emploi contre plus de 60% au Canada, nous paraîtrait comme un bien mince progrès. L'indépendance que nous voulons, c'est un outil de développement économique, politique et aussi social. Dans un Québec indépendant qui assume la plénitude de ses compétences, nous pourrions parvenir à une nouvelle répartition des pouvoirs, des ressources et des responsabilités entre le central, le régional et le local. Avec un vrai État au centre, on pourra parler d'une vraie décentralisation vers les régions...»

---

## Conseil de bande de Sept-Îles-Maliotenam

### À l'intérieur d'un État

«... Nous nous trouvons devant la réalité que nous sommes un peuple qui vit à l'intérieur d'un État. Dans la situation actuelle où évoluent les relations internationales, nous pensons qu'il n'est pas réaliste d'emprunter la voie menant, par la sécession, à la reconstitution d'un nouvel État pour les peuples autochtones...»

### Des garanties

«... Nous voulons nous assurer que le choix du peuple québécois, s'il optait pour la souveraineté, ne le conduira pas à opprimer ou à 'réprimer' les peuples autochtones sur 'son' territoire...»

«... Les peuples canadien et québécois doivent faire en sorte de garantir, à l'intérieur des frontières nationales, la jouissance effective des libertés collectives fondamentales, lesquelles impliquent la faculté pour les peuples autochtones de se donner des institutions adéquates. Rappelons à titre d'exemple, la Belgique, l'Espagne et l'Italie qui ont reconnu, soit la spécificité de certaines régions, soit la coexistence dans le même État de peuples distincts dotés d'institutions politiques propres...»

## La reconnaissance de l'identité

«... Les peuples québécois et canadien, ainsi que les peuples autochtones, doivent mutuellement reconnaître, dans un esprit d'égalité que:

— lorsqu'un peuple constitue une minorité au sein de l'État, il a droit au respect de son identité, de ses traditions, de sa langue et de son patrimoine culturel;

— que les membres des peuples minoritaires doivent jouir, sans discrimination, des mêmes droits que les autres ressortissants de l'État et participer à la vie juridique, à égalité;

— que l'exercice de ces droits doit se faire dans le respect des intérêts légitimes de la communauté prise dans son ensemble et ne saurait autoriser une atteinte à l'intégrité territoriale et à l'unité politique de l'État, dès lors que celui-ci se conduit conformément à tous les principes énoncés ci-dessus...»

## Une déclaration commune

«... Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est un geste honnête où les peuples québécois et canadien d'une part, et les peuples autochtones d'autre part, s'engagent les uns envers les autres en adoptant une déclaration commune des droits des peuples...»

«... Cette déclaration constitue le pivot permettant aux peuples concernés de se repenser dans leurs rapports les uns avec les autres à partir d'une perspective d'égalité...»

## Conseil de la vie française en Amérique

### Une décision québécoise

«... Une nation a besoin d'un État fort, qui lui soit clairement identifié et en harmonie avec ses aspirations légitimes... La nation canadienne-française doit reconnaître que l'État du Québec est le seul qui ait la volonté et les qualités requises pour remplir ce rôle... (et) les membres outre-frontières de la nation canadienne-française reconnaissent au Québec le droit de déterminer, par lui-même, quels

pouvoirs et quelle constitution il doit se donner pour remplir sa mission et s'épanouir...»

### **La francophonie d'Amérique**

«... Tenant compte des rapports de plus en plus nombreux qui s'établissent entre États... nous souhaitons que le Québec conserve ou établisse des liens privilégiés avec les communautés francophones des autres parties de l'Amérique. Nous croyons qu'il y a à ce chapitre une occasion d'établir des réciprocités intéressantes...»

### **Les Anglo-Québécois**

«... Il faut faire savoir au Canada anglais que la minorité anglophone du Québec jouit d'un réseau parallèle d'écoles, de cegeps et d'universités, sans égard au nombre et d'accès facile, alors que les francophones hors-Québec font face, à peu près partout, à une résistance farouche, sinon à une fin de non-recevoir...»

### **Liaisons françaises**

«1) Que l'Assemblée nationale du Québec établisse une direction permanente des relations avec les communautés francophones, et publie annuellement un rapport sur la situation de ces communautés.»

«2) Qu'une forme de représentation politique de la francophonie hors-Québec soit instituée; — possiblement avec un siège à l'Assemblée nationale, avec droit de parole...»

«5) Que tout accord politique éventuel avec les autres parties du Canada actuel contienne des clauses de réciprocité, non seulement modelées sur le généreux traitement accordé à la minorité anglophone du Québec, mais en fonction d'un rattrapage institutionnel conçu pour corriger des retards plus que centenaires...»

---

## **Conseil du statut de la femme**

### **L'égalité**

«... Les recommandations que le Conseil formule dans son

mémoire ont pour objectif l'adaptation de notre cadre politique et de nos institutions aux réalités contemporaines des femmes afin que celles-ci atteignent une véritable égalité avec les hommes...»

### **Des chevauchements coûteux**

«... Le partage des compétences entre les deux paliers du gouvernement affecte les femmes, en matière de conditions féminines, dans les secteurs suivants: le travail, le droit de la famille, la sécurité du revenu, les dépenses fédérales reliées aux services de garde, l'avortement et l'immigration...»

### **Les maîtres d'œuvre**

«— Que le gouvernement du Québec soit le maître d'œuvre de la politique de congés parentaux... dans le but d'établir une politique cohérente qui reflète ses propres objectifs et tienne compte des besoins de sa population...

— Que la compétence législative sur le mariage et le divorce relève du Québec...

— Que le Québec se dote de tous les instruments nécessaires à l'élaboration d'une politique de sécurité du revenu cohérente...

— Que les politiques en matière de service de garde à l'enfance soient définies entièrement par le gouvernement du Québec en fonction des besoins des femmes et des familles québécoises...»

---

## **Conseil québécois du théâtre Pour une révolution culturelle**

### **La stabilité économique**

«... Le développement économique est un outil destiné à permettre de se doter des moyens de remplir une tâche. Au Québec, cette tâche à assurer est la survie de notre mémoire ancestrale et l'établissement d'une société ouverte sur le monde dans toute sa complexité et toute sa variété...

«... Le développement économique du Québec a été rendu pos-

sible par la mise en branle de la Révolution tranquille, soutenue par l'ensemble de la société. Le but de cette révolution n'était pas de permettre à quelques individus de s'emparer du projet collectif et de déclarer la partie finie quand eux seraient parvenus à profiter à fond des avantages qui leur étaient consentis, ni de leur permettre de décréter que le seul but autrefois fixé avait été celui de leur réussite, à eux et rien qu'à eux, en vertu de quelque supériorité supposée...»

### **L'acte II de la Révolution tranquille**

«... Il faut de toute urgence mettre en branle la seconde phase de la Révolution tranquille, axée sur deux aspects fondamentaux de notre vie collective: justice sociale et culture...»

«... Il faut mener à bien l'indépendance du Québec, non par rejet du Canada, mais pour nous permettre d'avoir un accès direct sur le monde, et pour nous forcer à multiplier nos interlocuteurs non plus seulement en fonction de leur force ou de leur domination sur nous...»

### **La justice sociale**

«... 'Il n'y a aucun intérêt à sauver la langue si c'est pour laisser crever ceux qui la parlent', pour reprendre les mots de Michel Chartrand...»

### **La Révolution culturelle**

«... Il a fallu trente ans à l'économique pour profiter à fond de la phase I de la Révolution tranquille, il en faudra au moins autant pour redresser la barre en matière de culture et d'enseignement, pour tenter de renverser le gouffre dans lequel nous sommes lancés à fond de train...»

## **Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay/Lac Saint-Jean**

### **Une reconnaissance législative**

«... Nous croyons que notre avenir passe plus que par le seul

canal politique: il passe aussi par la reconnaissance de la notion même du développement régional sur des bases législatives. Nous réclamons une reconnaissance officielle, nous réclamons une loi du développement. Un acte législatif qui affirmera l'existence des régions en tant que partenaires significatifs dans l'évolution du Québec moderne, et qui reconnaîtra par surcroît la nécessité d'offrir à ces régions des outils pour assurer la prise en main de leurs responsabilités, qui leur reconnaîtra aussi des pouvoirs réels et bien définis et une marge de manœuvre financière adéquate...»

### **Le rapatriement des pouvoirs**

«... Cet exercice de législation présuppose au départ le plein rapatriement, par le gouvernement du Québec, des juridictions et des pouvoirs d'intervention en matière de développement régional. Il lui faut, à tout prix, éliminer le dédoublement néfaste des juridictions...»

### **La propension à centraliser**

«... Ce rapatriement inclut naturellement la récupération, il va sans dire, des pouvoirs financiers et administratifs détenus jusqu'à présent par l'État fédéral. Il va de soi, cependant, que le gouvernement du Québec devra éviter sa propension toute naturelle à centraliser entre ses mains l'exclusivité de ces pouvoirs d'intervention nouvellement rapatriés et convenir à cet effet d'un juste partage des pouvoirs et des compétences avec les régions québécoises...»

«... Vous devez être bien conscients que ce que nous reprochons, nous les régions éloignées, à la structure centralisatrice du Québec en matière de développement régional, se compare à ce que le Québec reproche au fédéralisme canadien... Ne refusez donc pas aux régions ce qui a conduit le Québec à mettre sur pied cette Commission...»

---

## **Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue**

### **Les instruments nécessaires**

«... Nous croyons donc qu'il faut donner aux régions du Québec

les instruments nécessaires à leur développement, leur garantissant du même coup la possibilité de créer l'avenir tel qu'elles le conçoivent...»

### **Un seul palier gouvernemental**

«... Le CRDAT croit que le développement régional doit demeurer sous la responsabilité d'un seul palier gouvernemental, celui du Québec. Le rapatriement accompagné des moyens permettant l'application des programmes spécifiques au développement régional...»

### **Le développement durable**

«... Selon le CRDAT, la notion de développement durable doit tenir compte de l'avenir, c'est-à-dire qu'elle ne doit d'aucune façon compromettre la qualité de vie future de la collectivité. Cette notion implique également un développement ayant des appuis solides dans la région, ce qui nécessite évidemment une concertation préalable entre le gouvernement et la région...»

### **L'avenir politique**

«... Le CRDAT est d'avis qu'une telle question doit également être posée à l'ensemble de la population du Québec par voie de référendum, ceci dans le but de respecter les principes démocratiques...»

---

## **Conseil régional de développement du Bas Saint-Laurent**

### **L'ambiguïté gouvernementale**

«... Personne ne semble savoir où commencent et où finissent les champs de l'un et de l'autre (gouvernement). Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant qu'on se marche sur les pieds et qu'on se renvoie constamment la balle. Même la définition des termes utilisés montre les positions retranchées des deux parties à l'entente...»

### **Un seul responsable**

«De deux choses l'une: le développement régional devient la responsabilité exclusive d'un seul gouvernement supra-régional; ou, un des deux paliers gouvernementaux supra-régionaux disparaît. Le statu quo est impensable...»

### **La décentralisation**

«Nous pensons que le développement des régions du Québec est tributaire des éléments suivants:

— la responsabilisation d'un seul gouvernement quant à la question régionale;

— l'adoption d'une politique officielle de développement régional par le gouvernement responsable de la question;

— une décentralisation vers les régions de pouvoirs politiques et/ou administratifs actuellement assumés à Québec et à Ottawa...»

---

## **Fédération des Francophones Hors Québec**

### **Réflexion québécoise**

«... Nous ne sommes pas sans comprendre que la réflexion qui se tient est celle de la collectivité québécoise; c'est d'abord et avant tout à cette dernière qu'il importe de diriger les actions de son gouvernement. Notre contribution se veut celle d'une collectivité qui partage de nombreuses richesses linguistiques, culturelles et historiques avec la société québécoise. Nous voulons aujourd'hui tirer leçon de l'expérience acquise pour tracer un avenir de coopération mutuelle où le développement des liens qui nous unissent prévaudra sur nos différences structurelles et politiques...»

### **Un million de francophones**

«... Un million de francophones, c'est autant, sinon plus, de personnes que la population de six des dix provinces canadiennes. Un million de francophones, c'est 20% de la population francophone du Québec. Un million de francophones, c'est des milliers et des milliers d'interlocuteurs pour le Québec dans les domaines écono-

mique, éducatif et culturel. Un million de francophones, c'est un avant-poste linguistique essentiel pour la société québécoise...»

### **La complicité**

«... Le Québec et les francophones hors Québec n'entreront dans une véritable complicité que lorsqu'il seront convaincus qu'il en va non seulement du bien de l'autre partie, mais bien aussi de leurs propres intérêts...»

### **Un choix québécois**

«... Ce choix fondamental d'un statut politique pour le Québec appartient selon nous à la société québécoise elle-même. Elle est de loin la mieux placée, pour ne pas dire la seule, à pouvoir identifier ses besoins collectifs et elle assume elle-même les conséquences de ses décisions...»

---

## **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec**

### **Une période historique**

«... Il vient des moments dans la vie des peuples où des décisions doivent être prises sous peine de rater un virage important, de dévier du fil de l'histoire collective...»

«... À un contre dix, nous ne pouvons pas gagner. Limités à des demi-compétences et des demi-pouvoirs, exercés dans un climat de guérilla et de chantage, nous ne pourrions même pas prendre les moyens nécessaires pour assurer notre développement comme peuple distinct, et encore moins mettre en œuvre collectivement nos désirs d'organisation sociale et économique...»

«... Nous voulons la souveraineté, parce que le Québec est notre seul pays, que nous voulons l'occuper et le proclamer, parce que c'est normal qu'un peuple ait un pays et que le Canada sera toujours le pays des autres...»

### La force du Québec

«... Le Québec, depuis 25 ans, n'est plus le même. Tout n'est pas encore parfait, mais il reste que nous pouvons être fiers de ce que nous avons mis sur pied en guère plus d'un quart de siècle. Nous avons maintenant des élites intellectuelles, industrielles, financières, scientifiques. Nous avons développé des institutions uniques... Le Québec est sorti du sous-développement industriel et culturel; sa créativité dans tous les secteurs d'activité, incluant les arts et la culture, n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, en 1990, nous avons les moyens de nos ambitions...

«... Le Québec n'est pas à inventer d'un bout à l'autre. Nous sommes une société moderne, un peu en retrait à certains égards, un peu en avance à d'autres... S'il n'en tient qu'à nous à la FTQ, nous n'avons qu'à persévérer et aller plus loin dans cette voie. Mais chaque chose en son temps. Emparons-nous d'abord des leviers politiques et économiques. Nous discuterons ensuite des actions à prendre...

«... Les changements positifs qui sont intervenus au Québec ces dernières décennies ne nous viennent pas du lien fédéral, ils proviennent de nos propres initiatives et institutions...»

### Canada-Québec

«... Pour la FTQ, il est inévitable que des liens existeront, quoi qu'il adienne entre le Canada et le Québec par le biais de diverses ententes. Mais il nous importe d'établir que ces liens devront découler d'une libre décision de deux États souverains... Il importe donc que le Québec affiche son intention de se proclamer souverain avant de discuter de la nature des liens à maintenir. Il faut rappeler aussi que le Canada, et tout particulièrement nos voisins immédiats que sont l'Ontario et les Maritimes, n'ont aucun intérêt, eux non plus, à rompre les liens avec le Québec...»

### La décision

«... Nous croyons, à la FTQ, qu'une décision sur notre avenir constitutionnel doit se prendre par vote référendaire et ne doit pas être l'objet d'une élection. Les enjeux d'une élection et d'un tel

référendum sont différents, et nous sommes dotés d'un cadre législatif qui distingue les marches à suivre dans l'un et l'autre cas...»

## **Phyllis Lambert**

### **Une vision nationale**

«... Mais, au juste, quelle est la nature du débat? S'agira-t-il d'établir un plan stratégique pour le Québec? Ou s'agira-t-il de jeter les fondements d'une vision nationale? On a beaucoup insisté sur la nécessité d'un Québec économiquement fort — et nul ne conteste une telle réalité. Or, l'atteinte de cet objectif ne peut s'accomplir sans s'appuyer sur une confiance profonde dans sa société. Croire en sa société, c'est la connaître, la comprendre. C'est une quête humaniste qui doit appuyer et encourager le discours, l'expression de la culture...»

### **Les institutions culturelles**

«... Tout au long des débats, il est en outre essentiel que notre société en arrive à un consensus sur l'importance du rôle que jouent nos institutions culturelles pour susciter la créativité dans tous les domaines. Sinon, en quoi notre société serait-elle distincte? Nous devons savoir où nous en sommes et décider des voies que nous voulons suivre. Toutes les grandes sociétés sont reconnues pour leurs œuvres intellectuelles et artistiques.»

### **Une approche humaniste**

«Je crois fermement qu'il faut mettre la priorité sur l'éducation et les arts, et ceci avec une approche humaniste et une grande ouverture d'esprit. Ainsi pourrions-nous jouer un rôle de qualité sur la scène mondiale et réaliser les possibilités qui nous sont offertes par la langue, laquelle nous donne déjà des rôles privilégiés et variés aussi bien en Europe qu'en Afrique et en Asie...»

## Mouvement Desjardins

### Le sens de l'économie

«... L'économie est de l'ordre des moyens, et non de celui des fins, et... la recherche en cours devra aussi tenir compte des dimensions politiques, culturelles, sociales, historiques, juridiques et internationales...»

### La résurgence des nationalismes

«... L'effet le plus marquant de ce courant est la résurgence des nationalismes, particulièrement observable en Europe et dans les pays de l'Est auparavant assujettis au régime intégrateur du socialisme soviétique. Partout où des structures économiques, politiques ou militaires ont tenté de créer des homogénéités artificielles, les mouvements d'affirmation ou de libération nationale ont relancé la résistance ou les hostilités...»

### Des faits têtus

«... Le gouvernement du Québec ne peut que regarder grandir la dette publique fédérale sans pouvoir intervenir de façon significative dans les décisions du gouvernement central. La même situation limite aussi les pouvoirs d'action du Québec dans les champs de la lutte au chômage, du développement régional, de la formation de la main-d'œuvre, de la structuration industrielle, etc. Le Québec est ainsi pénalisé, à certains égards, par sa participation au fédéralisme canadien et y perd certains pouvoirs essentiels à la pleine réalisation de son potentiel de développement...»

### La population

«... Avec 6,7 millions d'habitants, le Québec pourrait alors se comparer à la Suisse (6,6 M), à l'Autriche (7,6 M), à la Finlande (5,0 M), au Danemark (5,0 M) ou à la Suède (8,5 M)...»

### Le développement des régions

«... Une saine prospérité ne peut s'établir sans qu'il y ait équilibre entre le développement de la métropole et celui de la périphérie. Il faut donc viser une intégration économique et sociale maximale

de chaque région, dans un climat de responsabilité partagée, mais aussi de collaboration intégrale...»

### **Des recommandations**

«... Les dirigeants du Mouvement des caisses Desjardins recommandent à la Commission...

2. De reconnaître que la décision sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec appartient aux hommes et aux femmes qui l'habitent, sans égard à leur origine, à leur langue d'usage ou à quelque autre facteur, et cela en vertu du droit des peuples à l'autodétermination reconnu par l'Organisation des Nations Unies, et que, en conséquence, il n'y a pas lieu de soumettre cette décision à l'acceptation de la majorité de ceux qui forment le pacte fédératif canadien actuel.

3. De reconnaître que le Québec doit avoir le contrôle de ses leviers politiques, économiques, sociaux, législatifs, administratifs et fiscaux et que, pour ce faire, il doit se donner le statut d'une communauté nationale autonome.

4. De reconnaître que, devenu autonome, le Québec dans un contexte d'internationalisation, aurait la capacité de négocier des accords avec d'autres nations souveraines, en particulier avec celles qui sont ses voisines.

### **Des partenaires**

«... Le Québec pourrait établir des liens privilégiés avec ses partenaires actuels au sein du pacte fédératif canadien; ces liens ne seraient pas nécessairement exclusifs...»

---

## **Mouvement National des Québécois**

«Sans les moyens d'un pays complet, le Québec français ne fera bientôt plus le poids.»

### **Les juridictions sociales**

«... Le Mouvement National des Québécois ne peut s'empêcher de souligner l'importance dramatique pour le Québec de récupérer

l'ensemble des juridictions sociales notamment pour orienter, par une politique familiale adéquate, l'évolution de sa démographie...»

### **La démographie**

«... Le Québec n'a pas le choix. S'il veut maîtriser son avenir, il lui faut rapidement disposer de tous les moyens d'un pays complet pour agir sur l'évolution de la population et faciliter l'intégration des immigrants qu'il aura choisis et accueillis...»

### **L'organisation territoriale**

«... Le processus amorcé doit permettre d'atteindre à une organisation optimale du territoire, assurer le développement économique et fournir un cadre de vie propice à l'épanouissement collectif. À cet effet, il importe que chaque niveau de l'organisation territoriale soit responsable des tâches pour lesquelles il est le plus apte à intervenir. Il doit, à cette fin, disposer des ressources et des pouvoirs nécessaires pour le faire et ainsi acquérir le maximum d'autonomie compatible avec la coordination des tâches à un niveau plus élevé...»

### **La souveraineté**

«... Pour le Mouvement National des Québécois il ne fait aucun doute que l'avenir le plus récent pour le Québec passe par la souveraineté. La souveraineté n'est pas pour nous une panacée. C'est plutôt un moyen. Un indispensable moyen, mais un moyen, tout de même, qu'il nous presse d'obtenir...»

---

## **Mouvement Québec Français**

### **Langue et constitution**

«... Le français étant, comme il l'est, ancré au cœur du Québec, au point d'en être le cœur, on ne saurait parler du Québec, de sa constitution et de son développement sans placer aujourd'hui au cœur des délibérations pour mieux l'inscrire demain au front de la constitution, la langue, son statut et ses moyens...»

## Le partage des pouvoirs

«... Des pouvoirs que nous avons exercés nous ont été enlevés au moyen de dispositions constitutionnelles prises à cet effet (celles de 1982) et de décisions d'un tribunal dont la suprême vocation est de défendre le Canada, non le Québec.

«Les pouvoirs que nous exerçons aujourd'hui sont d'ores et déjà concurrencés, ou le seront tôt ou tard, par un gouvernement fédéral qui, précisément dans ce but, a ajouté à ses moyens d'intervention, son omnipénetrante loi C-72 de 1988, qu'il appelle pudiquement loi des langues officielles...»

## Les pouvoirs linguistiques

«... La seule façon d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour notre langue, c'est de confier aux seules autorités québécoises, législatives, gouvernementales, administratives, judiciaires, tout le pouvoir sur la langue et tous les pouvoirs nécessaires à la langue...»

## Les pleins pouvoirs

«L'épisode du lac Meech nous a appris que jamais nous ne pourrions acquérir ces pleins pouvoirs dans le cadre politique et constitutionnel actuel. Nous les prendrons donc là où ces pouvoirs se trouvent, c'est-à-dire en nous-mêmes, dans notre Histoire forte de quatre siècles d'enracinement et de deux siècles de résistance, et dans le droit qu'a tout peuple de déterminer sa vie comme il l'entend. C'est donc dans la souveraineté et dans le statut de nation enfin rendu à la liberté politique et à la plénitude des moyens qu'on les puisera...

«... Devenue souveraine, notre langue échappera enfin aux querelles et aux chicanes politiques. La paix qui lui sera ainsi apportée fera d'elle ce qu'elle doit être: un facteur d'unité pour tous les Québécois et les Québécoises...»

---

## Parti québécois

### Être québécois

«... Être québécois, c'est vivre au Québec, que l'on y soit né ou qu'on l'ait choisi; c'est éprouver un sentiment d'appartenance envers le territoire et la société qui l'habite; c'est se reconnaître une histoire, des traditions, des comportements, des valeurs et une langue commune qui sont facteurs de cohésion; c'est vouloir participer, selon ses aptitudes et ses moyens, au mouvement général de développement culturel, politique, social et économique du Québec...»

### Le droit incontestable

«... Comme peuple, nous possédons ce droit incontestable de décider par nous-mêmes du régime politique qui nous convient le mieux et, ultimement, de conduire nous-mêmes toutes nos affaires si nous en décidons clairement ainsi. Ce droit à l'autodétermination, nous l'avons exercé une première fois par le référendum de 1980. L'Assemblée nationale du Québec y a eu recours à nouveau pour instituer la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel...»

### La souveraineté

«... La définition même de la souveraineté implique que:

— tous les impôts perçus au Québec le seront par l'État québécois ou les administrations qui en dépendent;

— toutes les lois qui s'appliquent aux citoyennes et aux citoyens québécois émaneront de l'Assemblée nationale du Québec;

— tous les traités, conventions et accords internationaux seront négociés par les représentants de l'État québécois et entérinés par l'Assemblée nationale du Québec.

«Cette solution comporte un double avantage: elle nous garantit la conduite de toutes nos affaires et elle nous donne aussi accès, de plein droit, aux relations et organisations internationales qui sont en train de redéfinir notre monde — pour que nous y trouvions notre juste place...»

---

## Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

### Le véritable camouflet

«... Un immense consensus s'est établi au lendemain de l'échec de Meech: il est clair que rien ne va plus. Il est clair qu'on ne doit pas attendre du Canada anglais la solution de notre problème constitutionnel...»

### La Loi 101

«... Au nom de la constitution canadienne, la Cour suprême a invalidé en 1979 les articles de la Loi 101 faisant du français la seule langue officielle des lois et des tribunaux du Québec; au nom de la constitution canadienne, la Cour suprême a invalidé en 1988 les dispositions de la Loi 101 sur l'affichage et les raisons sociales...; au nom de la constitution canadienne, la Cour supérieure a nié le droit du Québec d'obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école française dans les cas où les parents ou leurs enfants ont déjà reçu l'éducation en anglais au Canada...»

### Le déclin démographique

«... La part de la population québécoise par rapport à l'ensemble canadien a déjà beaucoup chuté. De 32,30% en 1871, elle est tombée à 28,95% en 1951, puis à 25,81% en 1986. Et la dégringolade se poursuit présentement à un rythme accéléré... Une moindre part de la population canadienne, cela veut dire moins de représentants dans les institutions politiques canadiennes...»

### La règle du plus fort

«... Les peuples qui ne contrôlent pas un État ne peuvent qu'être soumis aux règles du plus fort ou, en tout cas, aux règles des autres: au lieu d'agir ils ne peuvent que subir. Il est tout à fait normal, pour une culture, de participer à la vie internationale et d'en subir les bons et les moins bons effets. Mais il n'est pas normal d'accepter un rôle qui nous condamne à subir éternellement les conséquences du jeu politique ou économique des autres. Ce qui est normal, c'est de vouloir jouer, le plus totalement possible, la carte de notre propre culture dans le concert des nations...»

### **La clarté du verbe**

«... Prenons soins d'éviter la confusion. Dans le désarroi qui a suivi l'échec du lac Meech, la notion de souveraineté a été galvaudée. Il n'est donc pas inutile de rappeler ses trois caractères essentiels: l'État souverain est le seul qui adopte des lois, qui lève des impôts et qui établit les relations extérieures. L'existence d'un parlement à Ottawa, auquel les Québécois éliraient des députés, n'est donc pas compatible avec la souveraineté du Québec...»

---

## **Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec**

### **L'impossible fédéralisme canadien**

#### **La nécessaire indépendance**

«Le Québec a tous les atouts essentiels à un pays souverain (plus que nombre de pays actuellement indépendants). Les milieux financiers internationaux aussi bien que canadiens reconnaissent eux-mêmes la possibilité de l'indépendance sur les plans économique et financier.

«Le Québec a le devoir envers lui-même, comme envers les autres peuples, de préserver son identité et sa culture propres, ce que seule désormais permet l'indépendance. Celle-ci ne se divise pas: il n'existe pas de 'souveraineté culturelle' distincte de la souveraineté politique et économique, chacune appelant et conditionnant l'autre...»

#### **Un projet global**

«... Sur le plan interne, l'indépendance est l'unique moyen de conjurer les périls qui montent, de définir un projet global et de gérer notre développement. Sur le plan international, la recherche de cette indépendance s'inscrit dans le mouvement contemporain d'émancipation et de coopération. On ne peut être présent au monde, participer au dialogue des cultures, que si d'abord on est maître de son destin...»

#### **Une chance historique**

«... Ne pas saisir la chance historique de faire l'indépendance

aujourd'hui consisterait une abdication définitive, l'indication au Canada que nous sommes mûrs pour toutes les démissions: ce serait le refus de l'avenir, l'option pour le statut permanent de vassal...»

## **Union des Artistes**

### **La gestion de la culture**

«... Au moment où il se prépare à élaborer son projet de société, le Québec devra accorder la priorité à une véritable gestion des arts et de la culture ainsi qu'aux secteurs des communications s'y rapportant. L'idée d'entière liberté de décision et d'action en ces domaines donnera le ton à l'élaboration d'une intervention structurée en conformité avec la réalité du Québec...»

### **Le nécessaire rapatriement**

«... Pour concrétiser le volet artistique, culturel et des communications du projet de société, le Québec devra rapatrier tous les pouvoirs, toutes les réglementations, les organisations et les ressources qui sont actuellement entre les mains du Canada.»

### **Un plan d'action**

«... Comme principe directeur, le Québec doit faire de ses actions culturelles et artistiques un axe majeur de son développement social et économique et de sa recherche d'une qualité de vie supérieure. L'exercice du pouvoir sur la culture et sur les arts est un objectif politique majeur de la souveraineté.

«Dès maintenant, il faut établir un plan d'action en arts et en culture, contenant toutes les mesures nécessaires à la réalisation de l'autonomie culturelle, axé sur les dimensions sociale et économique de l'avenir du Québec. La Commission doit donner l'orientation générale d'une telle démarche...»

### **La souveraineté et la culture**

«... Souveraineté et culture étant indissociables pour le Québec, on réalise que c'est au cœur de la culture que résident le véritable

progrès et le bien-être de la société. Dans son préambule, la constitution devra l'afficher de façon claire.

«Il faut faire la souveraineté du Québec, parce que c'est la seule façon de parvenir à un réel épanouissement social, culturel et économique, à une époque d'interdépendance croissante entre des peuples capables de vivre librement leur destinée...»

---

## Ville de Sainte-Thérèse

### Un gouvernement

«Un seul gouvernement suffit pour administrer un pays. Nous avons, au demeurant, déjà trop souffert d'en avoir deux dans le même pays...»

### Le partage des pouvoirs

«... S'il est un souhait que nous pouvons formuler en terminant, c'est que les changements politiques et constitutionnels qui sont à entreprendre au Québec s'opèrent et qu'ils s'opèrent surtout rapidement en mettant en place les réformes qui s'imposent. Les régions, les municipalités, les commissions scolaires attendent un redéploiement des pouvoirs. Dans le cadre de la souveraineté de l'État québécois, ce redéploiement s'impose comme une nécessité. Il faut cependant faire vite...»

Il nous a été impossible de reproduire des extraits de rapports que nous n'avons pas reçus. □

---

# *L'avenir démographique des francophones de l'île de Montréal*

Michel PAILLÉ  
démographe  
Conseil de la langue française

## **Résumé**

*L'auteur traite de la dimension linguistique dans l'île de Montréal. Il observe d'abord la courbe inégale de la fécondité. Il note la minuscule contribution de l'immigration francophone. Il démontre que l'adoption du français a été plus faible chez les immigrants arrivés au début des années 1980 que parmi ceux qui ont été accueillis entre 1976-1980.*

*M. Paillé décrit ensuite la situation démographique dans l'île de Montréal qui «compte plus d'habitants que six provinces canadiennes». La population francophone n'y atteint pas 60% au dernier recensement. La dénatalité a frappé l'île de plein fouet. Les migrants interrégionaux s'établissent en banlieue. Les quatre cinquièmes des immigrants entrés au Québec prennent résidence dans l'île. Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, le démographe prévoit une baisse de la population francophone*

dans l'île. Il termine son article par un commentaire sur les transferts linguistiques et par la présentation de deux «petits» tableaux très significatifs sur la langue d'usage des immigrants.

---

Au cours des dernières décennies, le Québec s'est doté de programmes politiques qui ont, à des degrés divers, des effets sur sa population et ses caractéristiques linguistiques. Au cours des années soixante-dix, deux lois linguistiques<sup>1</sup> ont été adoptées par deux gouvernements successifs afin de faire du français, seule langue officielle, la langue qu'une majorité croissante de Québécois utiliserait tout naturellement en toute occasion. Après des négociations avec le gouvernement fédéral, le Québec a conclu une entente sur l'immigration qui lui permet de sélectionner les ressortissants étrangers les plus susceptibles de «contribuer à l'enrichissement socio-culturel du Québec compte tenu de sa spécificité française<sup>2</sup>». Plus récemment, le gouvernement québécois a fait voter des allocations afin d'aider les couples à mettre au monde les enfants qu'ils désirent et a énoncé une politique de la famille<sup>3</sup>.

Il serait téméraire, dans le cadre d'un article, de dresser le bilan de ces actions gouvernementales. Le tenter ne conduirait sans doute qu'à un survol très superficiel qui laisserait le lecteur en appétit. Notre propos a pour objet principal la dimension linguistique. De plus, comme l'enjeu se trouve dans l'île de Montréal, nous examinerons les tendances démographiques qui la caractérisent et la distinguent de plus en plus du reste du Québec. Bien que notre intérêt premier porte sur les effets de la politique d'aménagement linguistique, on constatera que l'évolution démographique de l'île de Mont-

---

1. Il s'agit de la Loi sur la langue officielle (1974) et de la Charte de la langue française (1977).

2. Gouvernement du Québec, *Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec portant sur la collaboration en matière d'immigration [...]*, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1978, mieux connue sous l'appellation «entente Couture-Cullen», 19 pages.

3. Gouvernement du Québec, *Famille en tête. Plan d'action en matière de politique familiale, 1989-1991*, Québec, Secrétariat à la famille, 1989, 57 pages.

réal, en particulier de sa majorité francophone, ne peut être appréciée sans tenir compte des objectifs d'immigration et de l'augmentation récente, mais inégale, de la fécondité.

## La population du Québec à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle

Depuis 20 ans, la fécondité des couples québécois est en deçà du seuil nécessaire au renouvellement des générations. Toutefois, grâce à une structure par âge relativement jeune, le nombre de Québécois n'a pas cessé d'augmenter. Cette croissance va se poursuivre pendant quelques années encore, même si les femmes en âge de procréer n'ont pas 2,1 enfants en moyenne, soit le nombre qu'il faut pour remplacer les jeunes adultes d'aujourd'hui.

Outre que cette sous-fécondité a privé le Québec de quelques centaines de milliers de jeunes dont les plus vieux n'auraient que 20 ans aujourd'hui — ce qui entraîne un important vieillissement de la population —, elle a fortement ralenti la croissance de la majorité francophone et affaibli l'importance relative de la population québécoise dans l'ensemble canadien. Même avec un indice de fécondité de 1,6 enfant à compter de 1986 — ce qui n'était pas le cas cette année-là —, la population du Québec de langue d'usage française atteindrait 6,2 millions de personnes en 2011 pour décliner ensuite (5,7 millions en 2041)<sup>4</sup>.

### L'apport migratoire

Dans un contexte de faible fécondité, l'immigration prend une importance relative plus grande dans l'accroissement de la population d'accueil. Or, outre le fait que les immigrants ne peuvent remplacer totalement les naissances manquantes quand celles-ci sont trop nombreuses<sup>5</sup>, dans le cas du Québec les caractéristiques linguistiques des immigrants et leur intégration à la majorité francophone ne contribuent que faiblement et très lentement à la croissance démographique d'expression française.

4. Michel Paillé, *Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, collection «Notes et documents», n° 53, p. 45. Bien que cette estimation ait déjà vieilli, elle constitue néanmoins un ordre de grandeur satisfaisant.

5. Michel Paillé, «L'immigration massive: une panacée à la dépopulation du Québec?», *Bulletin du Conseil de la langue française*, 3, 3, automne 1986, p. 7.

Faible contribution, car le nombre d'immigrants de langue maternelle française n'a jamais été très élevé au cours des années quatre-vingt (entre 1 000 et 3 000 annuellement) et leur proportion parmi l'ensemble des immigrants accueillis au Québec a fluctué entre 7% et 14% seulement. Contribution très lente, car l'adoption du français comme langue habituelle est une affaire de générations et pré suppose un long apprentissage. C'est ce qui explique que la proportion de Québécois de langue maternelle et de langue d'usage françaises était, au recensement de 1986, de 82,8% dans les deux cas tandis que, chez les anglophones, la proportion d'usagers de l'anglais dépassait celle des Québécois dont l'anglais est la langue maternelle (12,3% comparativement à 10,4%<sup>6</sup>).

L'analyse de la population immigrée recensée au Québec en 1986 permet d'illustrer le faible apport de l'immigration allophone à la majorité d'expression française du Québec. Au recensement de 1986, un peu moins de 6 200 immigrants allophones arrivés ici entre janvier 1976 et juin 1986 parlaient habituellement le français à la maison, ce qui donne une mobilité linguistique moyenne inférieure à 620 individus par année. Il s'agit d'un très faible apport pour une population francophone de 5,6 millions de personnes, mais tout de même davantage qu'en ce qui concerne l'anglais, car on a dénombré 4 500 allophones qui s'exprimaient dans cette langue, soit une moyenne annuelle de 450 transferts linguistiques.

Toutefois, le recensement de 1986 montre que l'adoption du français se fait non seulement lentement, mais qu'elle a été, en comparaison avec le choix de l'anglais, plus faible chez les immigrants arrivés au début des années quatre-vingt que parmi ceux que nous avons accueillis au cours de la période 1976-1980. En effet, alors que le nombre d'immigrants allophones qui ont choisi de parler le français au foyer a diminué (de 3 440 à 2 725), il a très légèrement augmenté dans le cas de ceux qui ont opté pour l'anglais (de 2 205 à 2 295)<sup>7</sup>. Dans l'ensemble, depuis le milieu des années soixante-dix,

---

6. Luc Albert, «Les langues au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, 12, printemps 1989, p. 11.

7. Mireille Baillargeon et Claire Benjamin, *Caractéristiques linguistiques de la population immigrée recensée au Québec en 1986*, [Montréal], ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1990, tableau 15, p. 41.

le français exerce une attraction un peu plus forte qu'autrefois sur les immigrants allophones. Bien que l'on puisse y voir les effets des lois linguistiques et des mesures prises pour favoriser l'apprentissage du français par les étrangers que nous accueillons, on ne saurait considérer les transferts linguistiques des immigrants allophones comme une importante contribution à l'accroissement de la majorité d'expression française du Québec.

### La situation démographique dans l'île de Montréal

Comme l'immigration de ressortissants étrangers de langue française est particulièrement faible et que l'adoption du français comme langue usuelle ne peut se faire que très lentement, nous devons considérer plus attentivement la situation démographique actuelle de l'île de Montréal. Lieu de résidence de plus du quart de la population québécoise, de près de six anglophones sur dix et de trois allophones sur quatre, elle est le cœur de l'activité économique du Québec. Elle compte plus d'habitants que six provinces canadiennes.

Du point de vue démographique, l'île de Montréal présente des caractéristiques qui lui sont propres et qui la distinguent du reste du Québec. Notons d'abord que sa majorité de langue maternelle française n'atteignait pas 60% au dernier recensement, alors qu'elle dépassait 91% dans tout le reste du Québec. Il y a donc un écart de plus de 31 points procentuels entre l'île et le reste du territoire, ce qui oblige à un examen particulier.

L'île de Montréal a été plus fortement marquée par la dénatalité, en particulier chez les francophones. En 1981, la fécondité des femmes d'expression française y était plus faible que dans l'ensemble des autres régions; l'indice synthétique ne s'élevait qu'à 1,33 enfant par femme, comparativement à 1,77 ailleurs au Québec<sup>8</sup>. Bien que la fécondité augmente depuis un peu plus de deux ans, on observe d'importantes différences régionales qui placent l'île de Montréal au 13<sup>e</sup> rang des 16 régions du Québec. Avec un indice

---

8. Marc Termote et Danielle Gauvreau, *La situation démographique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, collection «Dossiers du Conseil de la langue française», n° 30, 1988, p. 107. Dans cette étude, les données concernant l'île de Montréal comprennent également l'île Jésus.

synthétique de fécondité qui n'a augmenté que de 1,39 à 1,43 enfant par femme entre 1988 et 1989, l'île ne devance que la Côte-Nord, la Gaspésie (incluant les Îles-de-la-Madeleine) et la région de Québec<sup>9</sup>. Comme la fécondité des allophones est la plus élevée parmi les groupes linguistiques, il se pourrait que la légère augmentation observée dans l'île leur soit en bonne partie attribuable. Même si l'augmentation de la fécondité dans l'île de Montréal depuis deux ans n'était due qu'aux femmes de langue maternelle française, on ne pourrait en déduire, à l'instar de Marc V. Levine, qu'un «mini baby-boom des francophones est à l'horizon<sup>10</sup>».

### Importance des mouvements migratoires

Outre une fécondité plus faible chez les francophones, les mouvements migratoires entre les régions du Québec affaiblissent à leur tour la majorité d'expression française de l'île de Montréal. En effet, comme R. Lachapelle et J. Henripin l'avaient observé<sup>11</sup>, et ce que H. Gauthier a confirmé<sup>12</sup>, les francophones du Québec qui migrent d'une région à une autre privilégient, comme lieu de résidence, les banlieues extérieures plutôt que les municipalités de l'île. Ce sont surtout les mouvements migratoires interrégionaux qui expliquent qu'au début des années quatre-vingt «la population francophone de la périphérie a augmenté de 9,4% comparativement à seulement 0,9% dans l'île»<sup>13</sup>.

9. Gouvernement du Québec, «Les naissances augmentent dans toutes les régions... sauf une». Québec, Bureau de la statistique, communiqué de presse (Telbec), 26 septembre 1990.

10. Marc V. Levine, *The Reconquest of Montreal. Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1990, p. 212; traduction libre.

11. Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, *La situation démographique au Canada: évolution passée et perspectives*, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, p. 51-56 et 77-81.

12. Hervé Gauthier, *Les migrations au Québec: aspects régionaux*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1988, p. 161-165.

13. Michel Paillé, *Nouvelles tendances démographiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française, collection «Notes et documents», n° 71, p. 129.

Une autre particularité démographique de l'île de Montréal, mieux connue celle-là, vient de la très forte concentration des immigrants qui ont choisi le Québec comme terre d'adoption. «Ce phénomène est même à la hausse car [...] l'île a accaparé en 1986 à peu près les quatre cinquièmes des ressortissants étrangers entrés au Québec», comparativement aux deux tiers au début de la décennie quatre-vingt<sup>14</sup>. Si l'on ne retient que les immigrants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (les allophones), on constate que l'île de Montréal se distingue nettement de Toronto et de Vancouver sous ce rapport. D'après les données du recensement de 1986, l'île de Montréal — lieu de résidence de 27% des Québécois — comptait 77% des immigrants allophones<sup>15</sup>, comparativement à 47% pour Toronto<sup>16</sup> et 48% pour Vancouver<sup>17</sup>. Manifestement, l'immigration est beaucoup plus concentrée au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

### Une majorité francophone en baisse

Lorsque l'on prend en compte toutes les variables démographiques qui modifient les effectifs d'une population et sa répartition selon la langue maternelle, on observe que

depuis 1986 la majorité d'expression française de l'île de Montréal s'accroît beaucoup moins rapidement que la population non francophone. L'accroissement net de la population francophone n'atteint pas 3 000 personnes alors que celui des non-francophones dépasse depuis 1987 11 000 individus par année. C'est donc dire que les objectifs d'immigration très élevés des dernières années ont conduit à une augmentation de la population non francophone de l'île de Montréal à un rythme cinq fois plus rapide que celui de la majorité d'expression française<sup>18</sup>.

14. *Ibid.*, p. 31.

15. Statistique Canada, Service des produits personnalisés, tableau n° PO 3652, 1990.

16. *Ibid.*; il s'agit de la division de recensement *Toronto Metropolitan Municipality* où résident 24% de la population de l'Ontario.

17. *Ibid.*; il s'agit des subdivisions de recensement de Vancouver, Richmond, Burnaby et New Westminster où vivent 25% de la population de la Colombie-Britannique.

18. Michel Paré, «Plus d'immigrants que de naissances dans l'île de Montréal», *Bulletin du Conseil de la langue française*, 6, 3, été 1989, p. 6.

Une aussi forte différence entre la croissance démographique des minorités linguistiques et celle de la majorité de langue maternelle française permet d'entrevoir une réduction de l'importance relative de cette dernière. Une immigration annuelle de 35 000 ressortissants étrangers d'ici 1996 conduirait à une proportion de francophones de 57,3%, si trois immigrants sur quatre continuaient à s'établir dans l'île de Montréal. Dans l'éventualité d'une augmentation graduelle de l'immigration qui atteindrait 45 000 personnes en 1992 et se maintiendrait par la suite, la majorité de langue maternelle française pourrait n'être que de 56,5% au recensement de 1996, dans l'hypothèse où la concentration des immigrants s'accroîtrait (82%). Même une immigration réduite à 25 000 individus par année associée à une meilleure répartition territoriale (35% des immigrants s'établiraient à l'extérieur de l'île) mènerait à une baisse d'ici 1996 avec 58,5% de francophones, comparativement à 59,9% en 1986<sup>19</sup>.

Ces perspectives font état de la population de langue maternelle française de l'île de Montréal. Mais peut-on penser que l'adoption du français comme langue habituellement parlée à la maison par de nombreuses personnes dont ce n'est pas la première langue apprise dans l'enfance augmenterait cette proportion? Bien qu'aucune politique d'aménagement linguistique ne puisse contraindre certaines personnes à parler une langue plutôt qu'une autre dans leur foyer, on espère tout naturellement que la promotion du français au Québec aura un effet indirect sur les transferts linguistiques. Alors qu'autrefois on choisissait de préférence l'anglais, ne peut-on pas imaginer que le français prévaudra désormais? Nous avons vu plus haut que l'apport des transferts linguistiques pour l'ensemble du Québec est à la fois faible et lent et qu'il y a eu régression au début des années quatre-vingt, comparativement à la fin des années soixante-dix. Qu'en est-il pour l'île de Montréal?

### Apport très lent des transferts linguistiques

Le tableau 1 présente la répartition des immigrants de langue maternelle autre que le français et l'anglais selon leur langue d'usage

19. Michel Paillé, *Nouvelles tendances démologiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, p. 97 et 101.

à la maison et leur lieu de résidence au recensement de 1986. On constate d'emblée que, peu importe qu'ils résident dans les villes majoritairement francophones du centre et de l'est ou dans l'ouest de l'île, le nombre d'immigrants allophones qui ont choisi le français est relativement faible: 5,8% et 4,6% seulement. Par contre, près de 29% de ceux qui habitent dans l'ouest et près de 11% de ceux qui résident dans la ville de Montréal ou dans les villes situées plus à l'est parlent habituellement l'anglais au foyer. Manifestement, l'anglais l'emporte sur le français, surtout dans les municipalités où vivent plus de la moitié des anglophones du Québec.

Tableau 1

**Langue d'usage des immigrants de langue maternelle autre que le français et l'anglais, île de Montréal, 1986**

Langue	Centre et Est <sup>a</sup>		Ouest <sup>b</sup>	
	N	%	N	%
Français	9 640	5,8	2 500	4,6
Anglais	18 035	10,9	15 785	28,8
Autre <sup>c</sup>	137 540	83,3	36 545	66,6
Total	165 215	100,0	54 830	100,0

a: Comprend Montréal et toutes les villes plus à l'est.

b: Comprend les villes à l'ouest de Montréal.

c: Comprend ceux qui font usage de plus d'une langue.

Source: Statistique Canada, Service des produits personnalisés, tableau n° PO 3652, 1990.

Les données du tableau 1 ne précisent pas quand ces immigrants allophones sont arrivés au Québec. Afin de distinguer approximativement ceux qui se sont établis ici depuis l'adoption de la Charte de la langue française, nous donnons au tableau 2 les mêmes répartitions pour les ressortissants étrangers que nous avons accueillis au

cours de la décennie 1976-1986<sup>20</sup>. Comme il s'agit d'immigrants dont la durée de séjour au Québec est courte, on ne s'étonnera pas que la plupart parlent leur langue maternelle à la maison. En conséquence, les transferts linguistiques ne touchent que peu de personnes.

**Tableau 2**

**Langue d'usage des immigrants de langue maternelle autre que le français et l'anglais arrivés entre 1976 et 1986, île de Montréal, 1986**

Langue	Centre et Est <sup>a</sup>		Ouest <sup>b</sup>	
	N	%	N	%
Français	3 290	7,2	575	4,2
Anglais	2 335	5,1	1 370	10,1
Autre <sup>c</sup>	39 915	87,7	11 625	85,7
Total	45 540	100,0	13 570	100,0

Notes et source: voir le tableau 1.

Dans le centre et l'est de l'île de Montréal, le français l'emporte par une faible marge: 3 290 immigrants allophones (7,2%) ont choisi la langue de la majorité, alors que 2 335 (5,1%) ont préféré l'anglais. Bien que les données ne soient pas présentées au tableau 2, notons qu'il y a eu «recul» dans le cas du français quand on compare les immigrants de la période 1976-1980 à ceux de la période 1981-1986 (1 740 comparativement à 1 550), tandis que l'on observe un «progrès» pour l'anglais (1 015 contre 1 320). Dans les municipalités de l'ouest de l'île, l'anglais gagne avec 1 370 transferts (10,1%) contre 575 (4,2%) pour le français. La ventilation de ces transferts selon la

20. Il s'agit plus précisément de la période qui va de janvier 1976 à mai 1986 inclusivement.

période quinquennale d'immigration donne un avantage pour l'anglais de 805 contre 380 chez les immigrants arrivés entre 1976 et 1980 et de 565 contre 195 chez ceux qui se sont établis à partir de 1981.

### **Intégration des immigrants et dynamique démographique: deux notions très différentes**

Cette analyse des transferts linguistiques ne permet pas d'évaluer le degré d'intégration des immigrants à la majorité francophone du Québec. Il n'est évidemment pas nécessaire pour un immigrant allophone d'abandonner l'usage de sa langue maternelle au foyer en faveur du français pour être considéré comme intégré aux francophones de sa province d'accueil. Nombreux sont ceux qui, tout en utilisant leur langue maternelle à la maison, ont appris le français, l'utilisent régulièrement dans diverses activités de la vie en société et ont tissé des liens d'amitié étroits avec des francophones. Cependant, comme notre objet d'analyse est celui de la démographie, les transferts linguistiques sont d'une grande importance.

Le renouvellement d'une population définie par la langue que ses membres parlent ne se limite pas aux quatre facteurs que sont la fécondité, la mortalité, l'immigration et l'émigration. En effet, il faut aussi tenir compte des gains et des pertes de cette langue. Puisque l'on veut faire de l'immigration un moyen pour compenser en partie une fécondité trop faible, il nous faut considérer les transferts linguistiques des immigrants non francophones ou, du moins, des ressortissants étrangers allophones. Or, comme nous l'avons montré, ce phénomène est trop lent pour modifier la tendance à la baisse de l'importance relative des francophones de l'île de Montréal, que l'on définisse ceux-ci par la langue maternelle ou par la langue d'usage à la maison.

Nombreux sont ceux qui comptent sur l'obligation faite aux immigrants d'inscrire leurs enfants à l'école française pour s'assurer d'une profonde intégration à la majorité francophone du Québec. Nul doute que l'apprentissage d'une langue se fait mieux dans l'enfance et l'adolescence qu'à un âge plus avancé, surtout lorsqu'il s'agit de la langue d'enseignement. Toutefois, seulement le quart des immigrants sont des enfants dont les plus vieux ne sont que partiel-

lement scolarisés en français au Québec<sup>21</sup>. De plus, la langue dans laquelle ils font leurs études n'est pas nécessairement celle qu'ils transmettront à la génération suivante<sup>22</sup>. Enfin, l'augmentation du nombre d'immigrants pour les prochaines années et leur forte concentration dans certains quartiers de l'île de Montréal augmentent le défi de leur intégration, en particulier dans les écoles, de plus en plus nombreuses, où les enfants d'immigrants forment désormais la majorité. □

---

21. Il faut, bien sûr, ajouter à ces enfants qui arrivent avec leurs parents ceux qui naissent au Québec et qui font toutes leurs études primaires et secondaires en français si leurs familles ne repartent pas.

22. Michel Paillé, «L'intégration des allophones à la majorité francophone du Québec: l'apport de l'école», *Le français en tête. Colloque sur l'apprentissage du français au Québec, Québec, 29, 30 et 31 janvier 1988*, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1989, p. 62-66.

# *Le coût annuel du logement familial*

Yves PÉRON et Denis MORISSETTE  
Département de démographie  
Université de Montréal

## **Résumé**

*Combien coûte annuellement le logement familial? Quelle fraction de leur revenu les familles québécoises doivent-elles consacrer à leur logement? Combien de familles éprouvent des difficultés à se loger? Autant de questions auxquelles on peut répondre à l'aide des données du dernier recensement. Auparavant, il est cependant nécessaire de préciser quelques définitions essentielles.*

---

## **Quelques précisions sur les définitions**

Dans ce texte, le mot «famille» désigne une «famille de recensement» comme définie par Statistique Canada. Il s'agit d'un noyau familial pouvant être constitué des parents et de leurs fils et filles célibataires vivant au foyer, d'un parent seul avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires ou seulement d'un couple n'ayant pas d'enfant non marié à la maison. Ces familles de recensement ont été réparties en plusieurs groupes selon leur structure, leur composition

et, dans une certaine mesure, selon leur avancement dans le cycle de vie:

— les jeunes couples, c'est-à-dire les couples sans enfant où la femme a moins de 35 ans;

— les nouvelles familles: familles époux-épouse dont tous les enfants ont moins de six ans et où l'arrivée du premier enfant est donc encore récente;

— les jeunes familles: familles époux-épouse dont tous les enfants ont moins de quinze ans, mais au moins l'un d'eux a plus de cinq ans, c'est-à-dire des familles qui comptent de jeunes enfants d'âge scolaire;

— les familles âgées: familles époux-épouse qui comprennent au moins un enfant de plus de 14 ans;

— les familles monoparentales dirigées par une femme;

— les familles monoparentales dirigées par un homme;

— les couples restés seuls: couples sans enfant où la femme a 35 ans et plus, c'est-à-dire des couples inféconds ou des couples dont les enfants ont quitté le foyer.

Dans tous les cas, le mot «enfant» désigne un fils ou une fille célibataire vivant au foyer parental.

Les familles ont également été réparties en quatre classes de même effectif, ou quartiles, selon l'importance de leur revenu en 1985: revenu inférieur à 17 700 dollars, compris entre 17 700 et 30 999 dollars, compris entre 31 000 et 45 199 dollars et, enfin, supérieur à 45 200 dollars. Le revenu pris en compte est le revenu familial brut, c'est-à-dire le revenu avant impôt. Il comprend la totalité des revenus des membres de la famille et cela, quelle qu'en soit la provenance: salaires, traitements, prestations sociales, revenus de placements, etc.

Les dépenses de logement considérées ici sont les dépenses courantes dans la période de 12 mois allant de juin 1985 à mai 1986. Pour les locataires, ces dépenses comprennent les 12 loyers mensuels et, le cas échéant, les dépenses additionnelles en électricité, en gaz ou autres combustibles. Pour les propriétaires, il s'agit des versements hypothécaires, des taxes municipales et scolaires, ainsi que

des dépenses en électricité, en gaz ou autres combustibles. Les frais d'entretien et de réparation ne sont pas expressément pris en compte, mais des provisions pour de tels frais sont incluses dans les loyers.

Du fait que les dépenses de logement ne sont relevées que pour les ménages, l'analyse présentée ci-après ne concernera que les familles dites principales, c'est-à-dire les familles incluant la personne responsable des paiements du ménage. Ces familles principales formaient l'immense majorité (près de 90%) des familles québécoises de 1986. Certaines d'entre elles, assez peu nombreuses à vrai dire, n'ont pas été retenues à cause de l'impossibilité d'établir pour elles de bons indicateurs du coût du logement. Il s'agit des familles

**Tableau 1**

**Dépenses moyennes des familles principales au titre de l'habitation selon le type de famille et le quartile de revenu, Québec, 1985-1986**

Types de famille	Quartiles				Total
	1	2	3	4	
Jeunes couples	4 242\$	4 682\$	5 305\$	6 930\$	5 301\$
Familles époux-épouse avec enfants	4 404\$	4 998\$	5 641\$	6 279\$	5 540\$
– nouvelles familles	4 408\$	5 102\$	6 186\$	7 169\$	5 838\$
– jeunes familles	4 500\$	5 303\$	6 086\$	6 957\$	5 930\$
– familles âgées	4 313\$	4 658\$	4 989\$	5 662\$	5 116\$
Familles monoparentales (femme)	4 188\$	4 510\$	5 383\$	—	4 449\$
Familles monoparentales (homme)	4 142\$	4 348\$	5 778\$	—	4 907\$
Couples restés seuls	3 536\$	4 147\$	4 696\$	5 675\$	4 296\$
Ensemble des familles principales	4 052\$	4 714\$	5 453\$	6 219\$	5 127\$

Source: Échantillon au 1/100 des familles, Recensement Canada, 1986.

immigrantes arrivées en 1986 à qui le recensement a demandé de déclarer un revenu nul, des familles ayant déclaré un revenu négatif et enfin, des familles agricoles dont les dépenses de logement sont indissociables d'autres dépenses. Bref, on peut considérer que les résultats présentés ci-après concernent la quasi-totalité des familles québécoises non agricoles.

### **Plus de cinq mille dollars par an**

D'après le recensement de 1986, les familles québécoises dépensaient, en moyenne, 427 dollars par mois pour se loger, soit un total de 5 127 dollars dans une année (tableau 1). La dépense variait nettement avec l'avancement dans le cycle de vie: elle augmentait en passant des jeunes couples aux nouvelles familles, puis aux jeunes familles, avant de diminuer pour les familles âgées et, plus encore, pour les couples restés seuls. La dépense était, en outre, moins forte pour les familles monoparentales que pour les familles époux-épouse avec enfants.

Le montant dépensé variait aussi très nettement selon le revenu de la famille. Ainsi, les familles dépensaient d'autant plus que leur revenu était élevé: les familles du quartile supérieur consacraient 1,5 fois plus d'argent en dépenses de logement que celles du quartile inférieur. Dans tous les types de famille, on observait une croissance des dépenses avec le revenu et dans tous les quartiers de revenu on constatait un même classement des divers types de famille quant à leurs dépenses de logement. Les ressources dont une famille disposait et la composition de cette même famille modifiaient donc sensiblement les dépenses qu'elle devait effectuer au titre de l'habitation.

### **Un coût excessif pour les familles modestes**

Même si les dépenses de logement augmentaient avec le revenu familial, elles ne s'accroissaient toutefois pas dans les mêmes proportions. En effet, les familles du quartile supérieur disposaient d'un revenu moyen 6,5 fois plus élevé que celui des familles du quartile inférieur, alors qu'elles ne versaient que 1,5 fois plus d'argent pour se loger. Tout en donnant du coût du logement une mesure plus stable à moyen terme que le montant exprimé en dollars, le calcul du rapport de la dépense au revenu permet de généraliser cette observation: comme le montre le tableau 2, plus le revenu de la famille

était faible, plus la dépense de logement en absorbait une part importante.

En moyenne, l'ensemble des familles consacraient 14,6% de leur revenu brut au logement. Toutefois, les familles du quartile inférieur se détachaient nettement de l'ensemble en y consacrant 37,4% de leur revenu, soit une part deux fois plus grande que celle des familles du quartile immédiatement supérieur. Dans le premier quartile de revenu, toutes les familles consacraient au moins 40% de leur revenu brut au logement, si l'on excepte les couples restés seuls. Ces résultats montrent bien que le revenu de très nombreuses familles pauvres n'atteignait pas le seuil au-delà duquel le coût minimal du logement ne constitue plus une charge excessive.

**Tableau 2**

**Pourcentage du revenu familial consacré au logement selon le type de famille et le quartile de revenu, Québec, 1985-1986**

Types de famille	Quartiles				Total
	1	2	3	4	
Jeunes couples	40,3%	19,2%	14,1%	11,5%	15,5%
Familles époux-épouse avec enfants	41,4%	20,0%	14,9%	9,6%	13,7%
– nouvelles familles	42,3%	20,4%	16,5%	11,7%	16,4%
– jeunes familles	43,7%	21,3%	16,3%	11,1%	15,6%
– familles âgées	39,0%	18,6%	13,1%	8,3%	11,5%
Familles monoparentales (femme)	47,8%	19,0%	14,5%	—	24,5%
Familles monoparentales (homme)	43,5%	17,8%	15,5%	—	16,0%
Couples restés seuls	28,2%	17,5%	12,5%	8,0%	14,0%
Ensemble des familles principales	37,4%	19,3%	14,5%	9,5%	14,6%

Tous niveaux de revenu confondus, le pourcentage du revenu consacré au logement était nettement plus élevé pour les familles monoparentales dirigées par une femme qu'il ne l'était pour les autres familles: 24% au lieu de 14% environ. Cette situation était due presque uniquement au fait qu'elles se concentraient parmi les familles à faible revenu. En effet, dans les autres quartiles de revenu, leur taux d'effort était semblable à celui des autres familles.

Les familles âgées et les couples restés seuls avaient un taux d'effort un peu plus faible que celui des familles de formation plus récente. Ainsi, alors que les familles époux-épouse avec enfant consacraient en moyenne 14% de leur revenu au logement, les familles âgées en consacraient un peu moins et les nouvelles et les jeunes familles, un peu plus. Parmi les familles à faible revenu, les familles monoparentales dirigées par une femme avaient un taux d'effort plus élevé, résultat d'un revenu moyen plus faible, alors que les couples restés seuls avaient un taux d'effort nettement plus faible, résultat de dépenses moins grandes. Le revenu familial semble donc déterminer en grande partie l'effort financier des familles pour se loger, toutefois à revenu égal les familles âgées et les couples restés seuls ont un fardeau un peu moins lourd.

### **Plus de trois cent mille familles en difficulté**

Dans les études traitant de l'accessibilité au logement, on s'entend pour dire que, lorsqu'une famille doit consacrer au moins 30% de son revenu brut au logement, cette famille a de fortes chances de réduire ses dépenses au titre d'autres biens de consommation tout aussi essentiels. Par conséquent, 30% représentent un seuil qui permet d'identifier les familles en situation précaire. On s'est donc servi de ce seuil pour estimer la proportion et le nombre de familles dont les dépenses de logement représentaient un coût pouvant affecter leur bien-être quotidien.

Au Québec, en 1985, 18,4% des familles consacraient au moins 30% de leur revenu brut au logement, ce qui représentait environ 309 000 familles (tableau 3). Évidemment, la plupart d'entre elles se situaient dans le premier quartile de revenu, y regroupant 58,3% des familles et près de 75% des familles monoparentales dirigées par une femme. Dans le second quartile, c'était 13,7% des familles

qui se retrouvaient dans cette situation, et dans le troisième quartile, à peine 3,6%.

Le seuil critique de 30% était dépassé par la moitié des familles monoparentales dirigées par une femme, le quart des familles monoparentales dirigées par un homme, un couple resté seul sur six, un jeune couple sur sept et environ une famille biparentale sur huit. En nombre de familles, on obtenait les chiffres suivants:

- 9 687 familles monoparentales dirigées par un homme;
- 25 648 jeunes couples sans enfant;

**Tableau 3**

**Pourcentage des familles principales consacrant au moins 30% de leur revenu aux dépenses de logement selon le type de famille et le quartile de revenu, Québec, 1985-1986**

Types de famille	Quartiles				Total
	1	2	3	4	
Jeunes couples	61,2%	11,3%	1,7%	—	14,1%
Familles époux-épouse avec enfants	62,1%	15,7%	3,9%	—	12,8%
— nouvelles familles	69,4%	12,3%	2,6%	—	15,1%
— jeunes familles	64,5%	19,1%	5,5%	—	15,1%
— familles âgées	55,1%	14,8%	2,5%	—	10,1%
Familles monoparentales (femme)	74,1%	11,8%	4,6%	—	48,4%
Familles monoparentales (homme)	67,5%	12,1%	9,3%	—	24,4%
Couples restés seuls	38,0%	11,2%	3,3%	—	17,7%
Ensemble des familles principales	58,3%	13,7%	3,6%	—	18,4%

Source: Échantillon au 1/100 des familles, Recensement Canada, 1986.

- 59 153 couples restés seuls;
- 93 702 familles monoparentales dirigées par une femme;
- 119 245 familles époux-épouse avec enfants.

Ainsi, les trois quarts des familles en difficulté avaient encore des enfants à la maison et, parmi elles, les familles monoparentales étaient aussi nombreuses que les familles biparentales.

**Tableau 4**

**Pourcentage du revenu familial consacré au logement et proportion des familles principales consacrant au moins 30% de leur revenu au logement selon le type de famille et le mode d'occupation, Québec, 1985-1986**

Types de famille	Pourcentage du revenu consacré au logement		Proportion de familles consacrant au moins 30% de leur revenu au logement	
	Locataire	Propriétaire	Locataire	Propriétaire
Jeunes couples	14,7%	16,6%	14,8%	12,8%
Familles époux-épouse avec enfants	15,9%	13,2%	19,6%	10,8%
– nouvelles familles	17,0%	16,3%	21,8%	11,4%
– jeunes familles	17,3%	15,3%	21,1%	13,3%
– familles âgées	14,4%	11,1%	16,0%	8,7%
Familles monoparentales (femme)	31,0%	17,6%	58,5%	27,2%
Familles monoparentales (homme)	18,3%	14,7%	28,4%	21,7%
Couples restés seuls	18,5%	12,4%	27,4%	13,1%
Ensemble des familles principales	18,0%	13,5%	29,1%	12,6%

Source: Échantillon au 1/100 des familles, Recensement Canada, 1986.

## Locataires et propriétaires

La proportion de familles dépassant le seuil de 30% était également deux fois plus grande chez les locataires que chez les propriétaires (tableau 4). On comptait 29,1% de familles locataires contre 12,6% de familles propriétaires dans cette situation. Mis à part les jeunes couples et les familles monoparentales dirigées par un père seul, on remarque dans tous les autres types de famille une proportion toujours deux fois plus grande de familles dépassant le seuil critique chez les locataires. Le tableau 4 met en parallèle ces proportions avec le pourcentage de revenu que les familles propriétaires et locataires consacraient au logement.

Comme on s'y attend, les familles locataires consacraient une part plus grande de leur revenu au logement; toutefois, l'écart avec les propriétaires était plus restreint que ne le suggérait l'indicateur précédent. En effet, 2,3 fois plus de familles locataires que de familles propriétaires dépassaient le seuil de 30%, alors qu'elles ne consacraient qu'un pourcentage 1,3 fois plus grand de leur revenu au logement. La comparaison de ces deux indicateurs met en évidence une moindre dispersion des taux d'effort chez les propriétaires, laquelle tient sans doute au fait que l'accession à la propriété n'est généralement possible que si la famille dispose déjà d'un revenu suffisant.

Par ailleurs, on remarque que l'effort financier des jeunes couples, des nouvelles familles et des jeunes familles variait très peu selon qu'ils étaient propriétaires ou locataires. En revanche, l'écart était plus grand pour les familles âgées, les couples restés seuls et les familles monoparentales. Ces faits suggèrent que l'accession à la propriété ne devenait avantageuse que sur le tard, une fois finis les versements hypothécaires.

## En conclusion

Les informations recueillies lors du dernier recensement montrent bien que l'accessibilité financière au logement est loin d'être assurée pour toutes les familles québécoises. Une famille sur cinq, ou peu s'en faut, doit dépenser au moins 30% de son revenu brut pour se loger. Lorsque le revenu de la famille est déjà bas, comme c'est généralement le cas, cela signifie qu'il ne reste plus qu'une somme insuffisante, ou à peine suffisante, pour satisfaire

d'autres besoins essentiels, comme se nourrir ou s'habiller convenablement. Cette situation difficile est le lot de la majorité des familles du premier quartile de revenu.

Parmi ces familles en difficulté, les trois quarts ont encore des enfants non mariés à la maison. On y trouve la moitié des familles monoparentales dirigées par une mère seule, celles-ci n'ayant souvent qu'un revenu très modeste, notamment dans les premiers temps de la séparation. On y trouve aussi le huitième des familles biparentales, ce qui est peu connu en raison de la cristallisation de l'attention sur la situation des familles monoparentales. À cet égard, il est utile de noter qu'il y a, en nombres absolus, autant de familles à deux parents que de familles à un seul parent dans ce groupe de familles en difficulté.

### Remerciements

Les auteurs remercient le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour son aide financière. □

# Le siècle de l'abbé Groulx

Jean ÉTHIER-BLAIS

## Résumé

*L'auteur dégage les lignes de force qui ont caractérisé la carrière de Lionel Groulx. Il puise dans l'enfance de l'historien des thèmes qui ont été les fils conducteurs d'une œuvre nationale unique. Il décrit le style de l'homme. Il relate l'angoisse qu'il ressentait devant un devenir national incertain. Il souligne les guides intellectuels qui l'ont inspiré.*

*Monsieur Éthier-Blais tire quelques leçons qui ressortent de l'œuvre de l'abbé Groulx. Il actualise l'habitude de notre peuple qui est «de vouloir régler des problèmes politiques à l'aide d'articles juridiques». Il rappelle «l'absence de dynamisme décisionnel» qui attristait l'historien. Il souligne des comportements qui conduisaient à l'assimilation et à la trahison de certaines classes dirigeantes. L'auteur termine par une réflexion sur le prétendu pessimisme de l'abbé Groulx dont toute l'œuvre est axée sur le culte de la vérité et sur l'appel au dépassement de la personne et de la nation.*

---

## 1- Les thèmes de l'enfance

On imagine mal l'abbé Groulx enfant. Et c'est dans son enfance que je veux d'abord aller en quête de lui. Avant de tenter de dégager les traits intellectuels de cet homme d'exception, avant de proposer une analyse des rapports qu'il a entretenus avec le déroulement de notre histoire, je veux dégager de sa vie quelques traits, comme un voyageur assoiffé qui, après une longue promenade, boit enfin à la source.

Il y a, d'abord, la rivière des Outaouais, qui a vu naître deux races prodigieuses (comme on dit des races des rois de France) dans notre peuple; les seigneurs Papineau, dont le fief de Montebello, qui représente une avancée dernière de notre civilisation, se dresse sur les bords de l'Outaouais, face à l'ouest tout anglais; et puis, il y a l'abbé Groulx, qui est une race en lui-même.

Son enfance est celle d'un garçon intelligent, imaginatif et taquin, déjà fier de sa petite taille, qui lui permet de se redresser, la colonne vertébrale comme un piquet, les yeux sur l'objectif, le menton qui pose les questions et apporte les réponses. Il a laissé de sa famille l'image d'un milieu probe et travailleur. Cette enfance, il l'a aimée. Il a aussi aimé la retrouver chez d'autres que lui et c'est pourquoi il adressera souvent ses conférences, ses essais, ses livres, à la jeunesse, à « ceux-là seulement, dira-t-il, qui savent lire », c'est-à-dire ceux qui savent pénétrer avec lui dans l'invisible miroir du passé.

*Les rapaillages*, qui sont de 1916, ont été écrits cependant que l'abbé Groulx, âgé de trente-sept ans, prépare ce cours dont nous célébrons aujourd'hui l'inoubliable éclat. L'abbé Groulx est tout entier dans ce livre de son enfance. On a essayé, ici et ailleurs, d'affaiblir son œuvre d'historien savant, sous prétexte qu'il y avait en lui une veine prophétique. Or, tout historien qui se respecte est un prophète. L'abbé Groulx a été d'abord cet enfant qui a vécu le passé. Ses origines sont paysannes, il est issu des habitants canadiens (comme on disait alors), qui sont à l'épicentre de notre geste en Amérique. Ces hommes et ces femmes forment l'arrière-plan mouvant de civilisation qu'on trouve dans les livres de tous ceux qui ont parlé de nous avec justice, donc avec grandeur: Garneau, Chapais, Parkman, Félix-Antoine Savard, l'abbé Groulx. On les devine derrière l'historiographie, en rangs serrés, vivant leur vie rude de pay-

sans ou de coureurs des bois (le feu et l'eau, ces thèmes essentiels de notre littérature), transmettant aux pages des savants, même les plus obtus, leur ferveur. Au départ, chez l'abbé Groulx, cette ligne droite tirée sur le passé français de notre race. Le grand seigneur qu'il est devenu n'a pas fait cesser, en lui, de battre la fibre paysanne. Dans son œuvre, jusqu'à la fin, on entendra ce pied d'enfant qui martèle la terre dure de l'automne, on reconnaîtra ce corps frêle et volontaire qui lutte contre le vent, pour aller à l'école.

L'abbé Groulx retiendra de son enfance une image et un schème de pensée qui ne le quitteront plus. L'image est celle des politiciens qui trahissent la patrie par esprit de parti. Je ne m'étendrai pas sur cette triste et récurrente réalité de notre histoire; elle est sous-jacente à toute tentative de comprendre et la pensée groulxienne et notre atterrant immobilisme. Ainsi, dans la *Tétralogie*, le nain Fafner, possesseur de l'or magique, est l'instrument du destin qui pousse les dieux vers leur crépuscule, jusqu'à ce que le héros paraisse et l'abatte. Nous vivons en ce moment même, en pleine eschatologie de médiocrité politicienne. Dans notre histoire, cette *mediocritas aurea*, cette médiocrité attachée, comme le nain Fafner, à la puissance de l'argent, est la seule constante.

### Au rythme de son enfance

L'abbé Groulx, enfant, note cela et déjà ce gamin laisse éclater son mépris. Il passe à autre chose, loin des hommes vers la nature profonde des choses. Il constate dès son jeune âge que la vie des champs se déroule ainsi qu'une liturgie. Les saisons, comme le périples des hommes, se meuvent selon un rythme sacré à l'intérieur d'un univers qui, dans notre civilisation, partant d'Hésiode, devient homérique, puis virgilien et fut englobé dans le christianisme qui lui conféra son unicité. L'œuvre de l'abbé Groulx participera de ce rituel zodiacal, de ce qu'on pourrait même appeler ce chant mystique. Dans cette optique, la patrie, le sol lui-même, cette glèbe de laquelle l'homme ne s'extrait que pour accéder à la pleine connaissance historique de lui-même, deviennent une réalité transcendante.

Il est important de noter ici que ce sentiment d'appartenance à une aire géographique et historique qui appelle le dépassement est naturelle à l'homme, sur tous les continents. Le cœur bat plus vite au nom de la patrie. Ce sentiment si prenant est naturel et naturel-

lement reconnu à tous, sauf à nous, selon que nous avons été Canadiens, Canadiens-Français, Québécois. Notre histoire qui relève du merveilleux, semée d'embûches, nos qualités et nos défauts, notre descente orphique dans la terre américaine, notre mission civilisatrice particulière parce que, sur ce continent immense, nous détenons l'esprit de la France, tout cela que l'abbé Groulx a dit, lui a été tenu à rigueur. Il ne fallait pas, il ne faut toujours pas le dire. Moi-même qui, dans le fil de la pensée groulxienne, exalte la splendeur réelle de nos origines, qui suis-je, sinon un empêcheur de dormir sur ses deux oreilles? C'est à ce niveau de décrépitude qu'était descendue notre pensée nationale, à l'époque de l'abbé Groulx. L'interdiction faite d'enseigner l'histoire de nos ancêtres, notre histoire à nous, dans les écoles du Québec, souligne à quel point ce qui était autrefois, dans une sorte d'absolu du déni de soi-même, est toujours présent parmi nous.

Toute la doctrine groulxienne est contenue dans ses constatations d'enfance; c'est pourquoi cet homme, immuable comme un chêne, fort comme lui, qui recouvre de son ombre un espace immense, a pu, à la fin de sa vie, car ce fut son dernier livre, écrire *Constantes de vie* (1967). Au fond du constat gît la constance. L'abbé Groulx m'avait fait l'honneur, à moi indigne et conscient de mon indignité, de me demander de présenter son livre. Il mourut le jour même du lancement et nous nous réunîmes autour de cette flamme, qui venait de vaciller, en apparence, de s'éteindre. Mais nous étions, nous, les fervents, sûrs, dans ce crépuscule du 23 mai 1967, que ce feu, que cette lumière éclaireraient un jour le Québec, qu'ils enflammeraient notre siècle.

### Un style historique

Sa formation fut classique. Il en retint l'harmonie. On la retrouve dans ses livres, construits comme Simonide devait, à Delos, préparer son spectacle et son chant. Cet art du livre architectural est perdu et l'abbé Groulx, en terre américaine, aura été l'un de ses derniers desservants. Lorsqu'il commença à écrire, certains lui reprochèrent son emphase. Peu à peu, son style se raffermi, il fit confiance entière à sa pensée; le fond et la forme s'unirent en lui pour donner naissance au style sobre et mâle, tout affirmatif, qui devint le sien. Curieusement, il accéda à la pureté de l'écriture lorsqu'il cessa d'écrire des romans.

On aurait dit que le trop-plein de son âme ardente, il l'avait déversé, par une écriture oratoire, dans ces histoires inventées, *L'appel de la race* et *Au Cap Blomidon*. Dans ce dernier roman, il fait apparaître une Sibylle, porteuse des secrets passés et à venir, de la race. Toute l'imagination de l'abbé Groulx est là, dans cette femme qui prophétise, inspirée par les puissances du Haut ou du Bas. Elle annonce la disparition des vainqueurs, emportés par le déversement de leurs maléfices. Mais le héros, Acadien, est bon prince et le livre se termine dans l'harmonie réparatrice. L'abbé Groulx ne croyait pas que nous fussions des Atrides. Nous ne le sommes pas. C'est peut-être dommage.

Son style, mon Dieu, au grand scandale de plusieurs, il le mit dans ses œuvres historiques. Les ignorants croient qu'un savant ne doit pas savoir écrire. Il doit leur ressembler, la science en plus. Or, il se trouve que tout historien, s'il veut échapper à la grisaille des grimoires, doit être en même temps qu'il décrit le passé, un écrivain qui s'insère dans l'avenir. Ceci est d'autant plus vrai, et l'abbé Groulx en a fait la loi fondamentale de son œuvre, que les individus, même de génie, un de Gaulle, un Beethoven, ne sont pas les acteurs principaux de l'histoire. Ils sont dominés par elle plus qu'ils ne la dominent. À travers eux, des forces instinctives se font entendre, qui viennent du tréfonds de l'humanité. Pour ne donner qu'un exemple, l'idéologie pacifiste qui, au Québec, s'est manifestée à l'époque de la Guerre des Boers (et leur porte-parole fut Bourassa), ainsi que pendant les deux grandes guerres, représente ces pulsions qui dépassent les individus et orientent le destin.

L'historien qui veut se hausser jusqu'à l'interprétation de ces phénomènes, sans trahir la ligne continue de l'histoire, n'a qu'un recours. C'est le style. Comment oublier l'image de Chateaubriand, ce père de l'historiographie moderne, marchant dans la campagne belge et entendant le canon prémonitoire de Waterloo? Tout autant que Napoléon, il devint, par le génie du verbe, qui lui permit de proférer l'événement dans son ampleur, un fil conducteur de l'histoire. Et si nous parlons de l'abbé Groulx aujourd'hui, comme parla de lui, autrefois Olivar Asselin (mais sans la *maestria* du célèbre journaliste), c'est qu'en lui se trouve, à l'état pur, la fusion toujours incandescente, du fond et de la forme, ce qui s'appelle écrire, être un écrivain, un artiste, expression suprême du réel humain.

### L'angoisse du destin

C'est aussi parce que, dans l'œuvre de l'abbé Groulx, se trouve, à chaque page, l'angoisse devant notre devenir. Ses études en Europe, la découverte qu'il y fit des maîtres de l'histoire, Augustin Thierry comme Gonzague de Reynold, l'ancrent dans une double certitude; celle du chrétien qui aspire à la postérité; celle, païenne, issue directement de Lucrèce, et des historiens romantiques, du destin pessimiste des hommes et des nations, aux prises avec la double immensité de l'espace et du temps. L'abbé Groulx concevra ainsi notre périple de nation sur cette terre, comme si, jetés sur ce continent par une volonté divine, vite formés à la virilité, nous avions été abandonnés des dieux et soumis à une série d'épreuves, propres à former en nous l'homme total.

Notre grand ennemi, il le voit dans la tentative du vainqueur, mille fois répétée, toujours tenue secrète, jamais abandonnée, de nous assimiler à la culture anglaise. Le cardinal Bourne, lors du discours de Notre-Dame, en 1910, laissa voir le bout de l'oreille; il ne faisait, sous une forme différente, que répéter l'essentiel du Rapport Durham; bientôt, sans doute assisterons-nous, à Montréal, dans cette ville que nous avons construite, à laquelle nous avons donné une âme, à la révolte des milliers d'immigrants, venus d'Orient chercher ici l'épanouissement de l'anglais et qui y trouvent notre nature et notre passé, qui, dans leur intransigeance, forment une muraille enflammée (Lucrèce). La révolte des autochtones n'aura été que le prélude à ce grand drame.

Le problème que pose l'abbé Groulx à notre intelligence historique est donc le suivant. Y a-t-il une solution à la logique absurde de notre destin? Lui-même a erré, comme une ombre, aux abords de l'idée d'indépendance, idée pour lui si hautement intellectuelle, qu'elle en devenait platonicienne. C'est qu'il croyait peut-être encore plus à la faiblesse inhérente à la définition ici de l'homme politique qu'aux forces obscures de la nation. Et reconnaissons-le: avant que ces forces obscures n'éclatent dans la médiatique d'octobre 70, avec les roulements de tambour qui l'ont précédée, elles étaient à peine perceptibles.

Michel Brunet pouvait parler d'un nationalisme canadien-français à la recherche d'une patrie; il est probable que l'abbé Groulx aurait fait sienne la souveraineté implicite dans une telle formule. Il

avait prédit notre État français, qui est encore à venir. Il n'est jamais allé jusqu'à l'indépendance, à un sol bien à nous; à une histoire dont nous serions, dans la mesure du possible, en ce siècle de conglomérats, les maîtres; à la renaissance de notre race. Et pourtant, toute son œuvre conduit à cette libération de notre être national, à ce grand souffle lorsque les mots fatidiques auront été prononcés. Encore faut-il en prendre les moyens. Là encore, l'abbé Groulx a vu juste lorsqu'il nous mettait en garde (en 1918) contre ce sentiment de générosité unilatérale qui est le nôtre.

Il n'y a pas à dire, il faut toujours revenir à lui, dans le doute du questionnement, comme dans l'allégresse de l'affirmation. On ne peut rendre ce témoignage, l'histoire nous l'enseigne, qu'aux hommes qui ont beaucoup aimé.

### La pureté des sources

Tout au long de sa jeunesse, ces idées reposent au fond de l'esprit de l'abbé Groulx, où elles forment la sédimentation de l'œuvre future, cet humus qui donnera sa force charnelle au rapport que, devenu homme fait (après quelles tribulations!), il entretiendra avec la parole et l'écriture. Avant de devenir historien, il voudra être homme d'action. Plus tard, le modèle historique deviendra l'action dans sa transcendance, mais de l'adolescence de l'abbé Groulx, retenons qu'il a voulu se mettre au service de la vérité. Je serai soldat, écrira-t-il à dix-huit ans, ramenant à son destin personnel le *Homo miles* de César.

Ses guides intellectuels, ceux qui lui enseignent les préceptes de cette action future, seront Veillot, Lacordaire, Montalembert, en somme l'école de pensée religieuse française du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son immense pureté. Veillot avec son tempérament d'incendiaire et de bâtisseur à la fois, reste le grand styliste de son temps; à Lacordaire, l'abbé Groulx empruntera la fièvre intellectuelle et l'amour, si dur à vivre, de la solitude: Montalembert est le maître-d'œuvre d'une cathédrale du sentiment et de la pensée, ses célèbres *Moines d'Occident*. L'abbé Groulx jeune homme est allé puiser à des sources pures, il a vu le soleil se lever sur des sommets d'intelligence et d'esprit critique.

Je crois que, dans notre histoire intellectuelle, l'abbé Groulx est l'instance suprême de la continuité. Il nous a transmis la leçon des

maîtres de son enfance et de sa jeunesse. De l'enfance, l'idée centrale du suicide par l'auto-trahison; celle de notre insertion dans les cycles mouvants du devenir. À ces deux principes viscéraux viennent se joindre, comme dans une troupe qui répond toujours à l'appel, les voluptés conjointes de l'action et de la parole, en somme l'ivresse subtile du pouvoir et ce lien qui s'établit, toujours vivant, entre l'intelligence de l'abbé Groulx et celles de ces trois hommes qui sont, en France, l'honneur de leur siècle.

## 2. Quelques leçons de l'œuvre

Il est significatif et symbolique que les trois premiers ouvrages de l'abbé Groulx historien s'intitulent: *Nos luttes constitutionnelles*, *La confédération canadienne* et *Vers l'émancipation*. Ces titres sont le reflet de notre histoire nationale. L'historien-prophète avait, de ce regard d'aigle qui fut dès l'abord le sien, recomposé le paysage de notre destin. Un peuple constitutionnaliste, voué à l'examen juridique de ce qu'il est et de ce qu'il peut devenir, selon la loi: un peuple qui, dans un second temps, soucieux de conserver les acquis de son passé, cherche à trouver, de conserve avec son vainqueur, une solution qui, du domaine politique, se définira en histoire; au peuple; enfin, qui, prenant conscience de sa force, veut agrandir le champ de ses puissances, par l'accession au gouvernement, et se voit vite rebuté par les tenants de l'immobilisme pour qui, comme le note l'abbé Groulx, «conquérir voulait dire assimiler».

### La passion procédurière

Je vois dans ces trois étapes de notre vie nationale à ses débuts, notre essence même. L'histoire ne peut s'accomplir qu'à partir d'éléments irréductibles: les données historiques immédiates, les forces en présence, le tempérament des peuples, l'espace et le temps. Dans le cas de nos ancêtres, aux prises après la Conquête, avec un vainqueur tout-puissant mais à qui l'analyse à long temps de la situation en Amérique conseillait la prudence, il s'agissait de faire durer le plus possible les tractations.

Les discussions pourtant sur la constitution étaient d'autant plus importantes qu'elles ne débouchent jamais que sur une solution temporaire. Nos ancêtres passèrent vite maîtres dans l'art de les faire durer; dans un premier temps séminal, de 1774 à 1791. Ils nous ont

légué cette passion procédurière et on peut dire qu'elle dure toujours. La Conquête débouche sur des palabres constitutionnels; la Rébellion de 1837 s'éternise en commissions où la gent avocassière s'en donne à cœur joie jusqu'en 1867; depuis un siècle, le constitutionnalisme s'est transformé en une jungle impénétrable; la lente émergence au Québec de l'idée d'indépendance, avec ses retombées d'une importance psychologique primordiale en 1970, l'élection d'un parti qui se déclarait indépendantiste, ravivent en nous cet amour somnolent.

Nous retombons dans notre habitude, qui est de vouloir régler des problèmes politiques à l'aide d'articles juridiques, et d'eux seuls. Proclamer l'indépendance est une chose et la constitution suit. Rédiger une constitution qui mène à l'indépendance est un acte de foi: mais qu'est-ce que la foi sans les œuvres? Pour tout dire, une nation indépendante qui se dote d'une constitution agit selon des intérêts que commande une meilleure gestion du patrimoine national; une nation qui aspire à l'indépendance ne peut qu'être la victime des luttes constitutionnelles qui, par définition, retardent l'expression efficace de ses aspirations. Après la Conquête, nos ancêtres ont eu raison de jouer le jeu des positions et des contre-propositions; mais ils nous ont légué une bien triste illusion, celle de croire que, dans le domaine politique, il peut y avoir des solutions autres que politiques.

Aussi, dès son premier ouvrage, l'abbé Groulx pourra écrire que dès l'Acte de Québec, 1774, «*la vigueur du sentiment national qui inspire la reconstruction du pays* (allusion sans doute au génocide du Général Wolfe) *laisse présager que la nation est près de céder à l'instinct naturel qui la pousse vers l'indépendance*»; mais les luttes constitutionnelles, dans ce contexte, énervent les volontés et, quelque nécessaires qu'elles aient été à cette époque, sont une voie de garage qui retardera et rendra dérisoire la portée des décisions nécessaires.

### Les porte-parole font défaut

Pourquoi, peut-on se demander, cette absence de dynamisme décisionnel? C'est là un problème auquel l'abbé Groulx a consacré de nombreuses pages, sans y trouver de solution. Dans son *Histoire du Canada français*, qui est la biographie de notre être collectif, il remonte, on dirait presque en disciple de Freud, à l'étude de nos

origines, dont on peut soutenir qu'il a eu la constante nostalgie, tant elles constituent le leitmotiv de sa pensée historique. Son œuvre est tributaire de ce mythe.

Ne sommes-nous pas, comme toujours, dès lors qu'il s'agit d'une civilisation, projetés dans l'univers des contes, d'un folklore supérieur? Ce jeune peuple a tout reçu; un empire sur la terre, qui va des glaciations du pôle au delta du Mississipi; mieux encore, il a hérité l'une des civilisations les plus triomphalistes de l'histoire des hommes, la française, et libre à lui de faire d'elle ce qu'il voudra en Amérique: il est chrétien. La corbeille du nouveau-né est pleine à craquer. Seule, lui manque la dimension tragique. Quelle mauvaise fée s'avance vers lui? Comme dans tous les contes, cette vieille ripopée punit dans la droite ligne du caractère de la victime.

À une nation de ratiocineurs, elle dénierait le droit à cet épanouissement total que représente pour une nation, condamnée à être minoritaire, la présence récurrente du chef charismatique, de cet homme qui fait l'unanimité du sentiment et de l'instinct vital d'un peuple, mais aussi, mais surtout du leader dont le charisme est soutenu par une volonté qui transcende l'action elle-même, qui la régit, qui l'amène à se dépasser. Pour tout dire, un chef que l'histoire n'intimide pas. Napoléon disait: «*J'agis, le reste suit.*» Nous sommes loin des attermoissements, du pathos des états d'âme qui semblent être le lot quotidien de nos sphères supérieures.

L'abbé Groulx a conçu le déroulement de notre histoire comme le combat entre les forces de la vie et celles de la mort, la vie étant volonté, la mort, renoncement. On pense aux deux étendards de saint Ignace. Cette image paraît dans le *Journal* de l'abbé Groulx, dès 1902. Cette grande plaine où aura lieu le combat, c'est notre être collectif. Les armées sont en ordre de bataille, mais la nôtre (et l'abbé Groulx le note dès qu'il aborde les événements de 1765) manque de chef. La défaite a été suivie par l'exode de ceux qui auraient pu massivement constituer notre élite. Il faudra presque une génération pour que ces seigneurs et ces fonctionnaires chassés par le vainqueur soient remplacés.

Depuis, par un effet de mimétisme cyclique, chaque fois qu'il s'avère nécessaire à la nation de faire entendre la voix de l'avenir, le porte-parole lui fait défaut. L'élus du peuple, celui en qui la nation a mis ses complaisances, n'ose pas. Il chancelle, il est près d'abdi-

quer, comme si le bon droit n'était pas de son côté, comme si le pouvoir d'un homme d'État au Québec manquait, par définition, de légitimité universelle, comme s'il était circonscrit, historiquement, par une volonté extérieure qui le retiendrait prisonnier.

M<sup>gr</sup> Camille Roy, dans un article retentissant, reprocha autrefois à Alonié de Lestres, l'auteur pseudonymique de *L'appel de la race*, d'avoir insulté à l'enseignement des collèges classiques, en les accusant de châtrer idéologiquement leurs élèves, de leur enseigner l'aliénation historique. M<sup>gr</sup> Camille privilégiait en lui le rôle de la poule qui protège sa couvée. Ce bel éclat n'empêchait pas l'abbé Groulx d'avoir raison. Nous savons de quoi il s'agit, puisque nos dirigeants interdisent encore aujourd'hui l'enseignement de notre histoire dans les écoles. Ce grand vide pédagogique, cette décision symbolique d'interdire aux jeunes Québécois l'accès à leur passé, d'où vient-il?

### La politique d'assimilation

Il tient à ceci que notre classe dirigeante, depuis deux siècles, est la victime consentante d'une volonté d'assimilation qui ne s'est jamais relâchée. Il y a des colonisateurs qui agissent à visage découvert. Gide les a démasqués dans ses récits de voyage en Afrique. D'autres ont une méthode plus subtile. C'est le cas de la colonisation anglaise au Canada. Elle utilise la technique du nécrophore, qui consiste à faire le vide sous sa victime inconsciente qui, peu à peu, glisse à l'intérieur du caveau préparé à son intention et s'y retrouve comme emmurée, enfouie, ensevelie sous ses propres décombres. Jusqu'à la fin, elle aura l'illusion de n'avoir pas bougé, cependant que le grand silence l'entoure de sa finalité. Et lorsqu'elle se rend compte que les nécrophores se mettent à table, qu'elle constitue l'essentiel de leur festin, il est trop tard. Elle est morte.

C'est ainsi qu'a procédé ici la colonisation anglaise. Par vague successives, soit de séduction intellectuelle, soit de violence, soit d'expansion raciale méthodique, elle nous a, peu à peu, amenés à résipiscence, à concevoir, dans notre tréfonds, comme une faute d'être ce que nous étions. Cette éducation de l'âme s'est faite en trois temps.

D'abord, à la faveur de la Révolution Française, nous avons commencé à croire que cette conquête, qui nous éloignait des remous

de la Révolution et de sa politique anti-chrétienne, était un événement providentiel. Dans un second temps, nous avons cru, et nous croyons encore, à la générosité de l'adversaire. Enfin, chose qui paraîtra incroyable aux historiens du XXI<sup>e</sup> siècle, et qui relève proprement de l'aliénation tribale, nous avons cru et nous croyons encore que le système de gouvernement britannique était irremplaçable, d'une conception juridique et morale si haute que nous devons tenir à honneur d'y être soumis. Il y aurait un livre à écrire sur ces trois étapes de notre aliénation, que l'abbé Groulx appelle, lui, la politique d'assimilation. Il fut le premier de nos historiens à porter sur ce phénomène qui relève de l'anthropologie le phare de son intelligence. Nous retrouverons toujours en lui ce prophétisme lucide.

### **La trahison des classes dirigeantes**

Remarquez que cette pénétration des esprits, pour les transformer en thuriféraires de l'aliénation, ne s'adressera jamais qu'à l'élite de notre nation. Elle atteint son apogée, elle peut se reposer sur ses lauriers, elle est suprêmement efficace, lorsque le colonisateur peut laisser au colonisé le soin de s'auto-aliéner, de transmettre, de notaire à médecin, de médecin à juge, de juge à professeur, de professeur à homme d'affaires, la bonne parole. C'est ce que firent nos collègues classiques, sournoisement, pendant un siècle, enrégimentant l'Église dans cette croisade pour adolescents. Tout se tient et l'Église n'hésita pas à emboîter fièrement le pas. Quelle décennie que cette seconde du siècle! L'Église qui laisse tomber le masque et ce sera le discours de Notre-Dame de Bourassa; l'abbé Groulx qui, se rendant compte de l'indigence de l'enseignement de l'histoire et poussé par ceux qu'il appellera modestement, amicalement, d'imprudents amis, inaugure ses cours à l'Université de Montréal.

Il y a, ainsi, dans l'histoire de notre nation, des instants où la plaie béante est mise à nu, où les rôles sont distribués, où le mensonge éclate dans son intransigeance, avec son appétit dévorant. Dès ses premiers ouvrages, l'abbé Groulx a stigmatisé la trahison de nos classes dirigeantes, trahison d'où découle naturellement notre carence, d'une génération à l'autre, d'hommes politiques au charisme décisif. Une fibre manquerait-elle? Lorsque le moment décisif vient d'avancer dans l'espace, sans filet autre que l'amour de son peuple et sa confiance en lui, notre homme frémit, recule, se réfugie au sein d'on ne sait trop quelle matrice, pour mieux boudier. Il sait qu'il n'a

pas trahi, car, pour trahir, il faut choisir et choisir lui est interdit dans ce domaine qui ne relève pas, en définitive, de lui. Tout se passe, dans la classe politique dirigeante du Québec, comme si un partage des compétences historiques s'était fait; à Québec, tout ce qui a trait à cette absurdité: la souveraineté sans indépendance, à Ottawa, le reste.

C'est ce que l'abbé Groulx a défini, pour 1791, en ces termes: «*Le Québec obtient une individualité politique et géographique, et du même coup le droit de la population canadienne-française à un foyer national, à l'élément terrestre qui achève de constituer la patrie*» (*Histoire du Canada français*). Depuis 1791, le vocabulaire a changé, a suivi Tocqueville, lord Acton (cet homme qui n'a pas connu l'art de choisir ses disciples), Frantz Fanon; la réalité brute reste la même.

Nous restons, parce que nous le voulons bien, les colonisés de quelqu'un. Les élites dirigeantes porteuses de notre destin ont changé, elles aussi; aux prêtres ont succédé les notaires et les avocats mués en hommes politiques; à ceux-ci la Révolution tranquille a substitué les hommes d'affaires. Le discours, dans la sagesse de sa castration, reste le même: ne pas bouger, voir venir, à chaque jour suffit sa peine, il ne faut pas avoir les yeux plus grands que la panse, refrain que l'abbé Groulx a entendu mille fois. Cependant, nos poètes et nos chansonniers s'époumonnent à chanter la liberté des autres. Notre liberté à nous, elle est de refuser l'entière liberté.

### 3. Le pessimisme de l'abbé Groulx

Peut-on dire de l'abbé Groulx qu'il est pessimiste? L'étude de l'histoire lui a appris à ne se faire aucune illusion. Il appartient à la race d'hommes, et singulièrement, d'historiens, qui n'en ont jamais assez d'en avoir trop vu. La lecture des textes de ses prédécesseurs, Chapais en particulier, l'avait mis en garde contre une vision romantique de l'histoire, qui ne peut déboucher, par l'apport pré-éminent d'effets littéraires, que sur l'acceptation des thèses du vainqueur et une sérénité factice. Autant dire le *Mektoub* et ce qu'il comporte de passivité devant la fabrication et le sens de l'événement. Car l'acte d'écrire l'histoire est aussi un geste historique; dans notre milieu si friand de directives, l'interprétation de l'événementiel est aussi importante que l'événement lui-même.

Le tempérament de l'abbé Groulx était romantique. On lui a reproché nombre de choses. Personne ne l'a jamais accusé de n'avoir pas vibré. Ces vibrations de l'homme intérieur, se traduisant par le style en puissantes harmoniques, entraînent le lecteur vers les zones si importantes en écriture, du non-dit. Comparez Groulx et Frégault. Celui-ci, qui se voulait objectif, accumule les faits et c'est d'eux seuls qu'il tirera la conclusion qui s'impose à son clair regard. Ce sont eux, aussi, qui lui imposent leurs limites. Il y a là une poussière innombrable, comme ces montagnes de sable que traverse le voyageur du désert dans l'espoir toujours déçu de trouver l'oasis.

Groulx, au contraire de son élève, commence par la synthèse, la ruche conçue dans sa totalité, les alvéoles hexagonales prêtes à recevoir l'essaim; non qu'il parte d'une thèse pré-établie: c'est d'autre chose qu'il s'agit, d'un plan, qui est lui-même la conclusion d'une réflexion. Dès ses premiers ouvrages, l'abbé Groulx a voulu se situer entre le romantisme des rhétoriciens et l'éparpillement des notules. C'est ce qui donne à son œuvre son unité, à sa voix son timbre si particulier, qui appelle l'oratoire et n'y cède jamais, qui pourrait aller vers l'enflure et qui reste en retrait, ajoutant au ton du témoin celui du philosophe et du poète.

### **Le culte de la seule vérité**

Cette grandeur dans l'accession au sujet est à l'origine de ce qu'on peut appeler le pessimisme gaullien de l'abbé Groulx. Car il fait penser au Général de Gaulle, dans l'utilisation du langage où alternent réalisme de la narration et fulgurances du sacré. N'y aurait-il pas, dans cette approche du réel organisé des hommes, un trait spécifique à l'esprit français? Ses contemporains se sont laissés ou bien séduire par la noblesse passionnée du style groulxien, ou bien ils en ont pris ombrage jusqu'à refuser à son magistère la dignité suprême de l'objectivité historique. C'est pourtant ce style même qui permet aujourd'hui à l'œuvre de l'abbé Groulx de s'épanouir en vérité: il est à la fois l'observateur de l'événement, analysant ses causes, démêlant le delta de ses conséquences, précisant la portée des conclusions; il sera aussi, par l'enchantement de l'écriture, le chantre esthétique de ce déroulement total.

Nombre d'historiens peuvent disputer à l'abbé Groulx l'étendue des connaissances et le souci d'œuvrer dans le vrai; lui seul, des

hommes de sa génération, a su hausser son œuvre au niveau de l'art. Il a la passion d'un Michelet, mais un Michelet qui enchaînerait sa passion au culte de la seule vérité; il a le champ de vision d'un Tocqueville, avec cette même ardeur, parfaitement tenue en laisse, pour projeter sa réflexion dans l'avenir; à Gonzague de Reynold, il a emprunté, venues tout droit de Joseph de Maistre, les catégories (atténuées) d'un gouvernement universel pré-établi; à Parkman, la vigueur du trait dans la description, avec, en plus, une attention constante portée aux facteurs géographiques et économiques. Voilà l'historien.

Avec de tels maîtres, de telles émules, comment l'abbé Groulx n'aurait-il pas été pessimiste? Qu'ils l'aient voulu ou non, Michelet, Tocqueville, Reynold, Parkman ont été les desservants de catastrophes, car tel est le destin des hommes. Nous allons, par vagues successives, d'un naufrage collectif à l'autre, emportés au hasard sur une mer sans limite, sans frein et cruelle comme ont su l'être les dieux antiques; nous-mêmes soumis à ses caprices. Qu'on lise Mommsen ou Sykes, pour l'histoire de Rome; ou Rostoftzeff pour celle du tracé des grands Empires d'Orient; ou les mémorialistes, parmi lesquels se détachent, dans notre langue, Saint-Simon, Chateaubriand et, plus près de nous, de Gaulle lui-même, que trouvons-nous? Le retour violent de toutes choses contre le mur du temps, ce ressac qui emporte les hommes, d'une génération à l'autre, vers la violence et vers la mort.

Il faut à l'historien une armure presque impénétrable pour échapper à la tentation du désespoir, dès lors qu'il aspire à la synthèse de l'histoire qu'il écrit. Imaginez l'état d'âme d'un homme comme l'abbé Groulx dans l'exercice de ce métier, au niveau où il le pratiquait, d'extrême concentration sur l'évolution tragique de l'humanité, lorsqu'il s'est trouvé aux prises avec notre histoire à nous, qui semble, dès l'abord, vouée à l'échec. Lui dont l'intelligence était si haute, lui dont le cœur battait à l'unisson de nos pulsions collectives, lui qui, malgré les chutes de notre nation et la trahison continue de nos hommes politiques, avait l'espoir chevillé dans l'âme, comment n'aurait-il pas été pessimiste? Et pourtant, ce pessimiste, par un retournement de la volonté, a combattu le ressac; il a exalté en nous les fiertés d'origine. «*Un peuple ne s'attache à ses origines que si on lui en révèle la noblesse*» écrit-il (*Mémoires*); cette noblesse, dans son œuvre, devient un recours.

### L'appel au dépassement

Dès 1912, dans *Une croisade d'adolescents*, il appelle la nation à se dépasser, par l'ardeur patriotique; déjà apparaît sous sa plume l'idée d'un État français indépendant en Amérique. C'est que, dans son esprit et dans la logique de l'histoire, la colonie française d'Amérique portait en elle son indépendance, comme une mère, son enfant. La géographie d'abord, l'éloignement de la métropole, la lutte contre les colonies anglaises, la prise de conscience nationale, si vite devenue notre caractère principal, tout nous obligea très vite à assumer notre destin, avec la France lointaine certes, et nécessaire, mais, pour ce qui a trait au déroulement proprement national, sans elle.

C'est pourquoi tout historien, non pas parcellaire, mais qui se veut total, par l'envergure de la pensée et l'approfondissement des faits jusqu'à la racine (et je pense, parmi nos contemporains, au disciple essentiel de l'abbé Groulx, Michel Brunet) ne peut échapper à l'appel jumelé de cette causalité lointaine et de sa finalité toujours plus pressante, la colonisation vite ouverte sur une nationalité nouvelle et l'indépendance, qui a toujours été la seule solution qui puisse donner un sens à notre venue sur cette terre. Venue non pas inopinée, mais, à travers la jungle des errements et des cafouillages, venue ayant un sens que l'abbé Groulx, au cours de sa vie, a tenté de cerner.

Il se dégage de cette prospection, en plus de notre rôle (il y a cinquante ans, on aurait dit mission) en terre américaine, qui peu à peu, à la suite de rétrécissements géographiques, nous amènent à nous replier sur le Québec (et, si nous n'y prenons garde, à nous contenter un jour d'une République du Lac Saint-Jean), qu'il a existé au XIX<sup>e</sup> siècle et au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> un volet international du Québec, qui a été le missionariat. À ce phénomène inconnu et central de notre histoire, l'abbé Groulx a consacré un ouvrage. Hélas! notre appartenance à la mouvance britannique nous a amenés à envoyer à l'étranger des hommes et des femmes de grande envergure afin d'y prêcher la bonne parole, d'éduquer les peuples et d'y représenter notre nation, en anglais. C'est qu'une sorte de malédiction poursuit notre destin tronqué et lui semble inhérente.

Quoi que nous fassions, nous ne pouvons jamais aller au bout de nous-mêmes. Nous sommes voués, bien que possesseurs, selon

l'expression de l'abbé Groulx, de «toutes les ressources qui assurent la force et l'indépendance d'une nation», à nous arrêter à mi-chemin; que dis-je? aller au bout de nous-mêmes? Nous nous interdisons de nous dépasser. N'est-ce pas, pourtant, le seul moyen que nous ayons de transcender notre complexe de citadelle assiégée? Jéricho a été détruite non seulement à cause de ses péchés et pour avoir trahi sa véritable mission, mais aussi à cause de cette complaisance que mettaient ses habitants à vivre au milieu de leurs craintes ataviques et dans le souvenir de leurs victoires, à s'endormir sur leurs lauriers. Le prophète a beau leur rappeler qu'ils sont mortels, qu'en eux, comme en chaque homme, le fini et l'infini s'entrecroisent. Le prophète est celui qui détient et proclame la vérité de l'histoire. En ce sens, nous avons eu comme prophète un grand savant et un grand juge et nous n'avons pas entendu sa leçon.

### Un bloc historique

Comme l'histoire, qui fut sa maîtresse, l'abbé Groulx, qui est notre maître, a beaucoup enseigné. J'ai essayé de dégager quelques lignes de force, dans son œuvre. Il y a bien des manières d'écrire l'histoire, notait Asselin en 1923, lui qui situait l'honnêteté intellectuelle par-dessus tout; à condition, bien sûr, que le talent l'accompagnât. Dès 1923, l'éloge rejoignait la vérité. Nous sommes en 1990. Comme lui, les contemporains contempteurs de l'abbé Groulx ont franchi le Styx des chrétiens. Leurs âmes errent au Royaume des ombres. Et leurs œuvres? Elles ne restent présentes à nos yeux que parce que l'abbé Groulx a daigné répondre à l'un, consacrer un article à l'autre. Les chiens aboient et la caravane passe. Asselin, dans sa célèbre apologie, démontre, faits à l'appui, que l'abbé Groulx n'a pas tripatouillé dans les textes; que Louis XV n'a pas abandonné le Canada de gaieté de cœur, que les doctrinaires de l'époque l'y aidèrent de leurs théories. En un mot, il se porte à la défense d'un contemporain qu'il admire. À l'époque, l'abbé Groulx avait peut-être besoin d'Asselin. Aujourd'hui, il n'a besoin de personne, son œuvre achevée, qui forme un bloc historique et le recours intellectuel suprême de notre nation.

Pourquoi ne l'avons-nous pas oublié? Bien sûr, il y a l'Œuvre. Mais une œuvre ne suffit qu'à rendre son auteur inoubliable. Aime-t-on Flaubert, ou Balzac? Dans le cas de l'abbé Groulx, il s'agit de l'amour que trois générations de Québécois lui ont porté. Je crois

que nous l'aimons parce qu'il nous donne l'exemple, et il est le seul de notre race, d'un homme dont toute l'évolution conduit à l'appropriation complète des virtualités de son être. La plupart d'entre nous, nous mourrons comme nous sommes nés, à l'état inchoatif, malgré les apparences de la réussite dans le monde. Il n'est donné qu'à peu d'hommes, et ce sont ceux qui lèguent leur nom à leur siècle, comme on dira le siècle de Goethe, de s'épanouir totalement, d'atteindre ce sommet psychologique où, par le maniement de la vie et l'approfondissement de la pensée, défauts et qualités sont transmués en matière de l'histoire.

Ajoutez-y la chance de vivre pleinement, jusqu'à la fin d'une longue carrière. Certains hommes meurent jeunes; d'autres vieillissent mal. Il est donné à un petit nombre d'atteindre la vieillesse dans la plénitude. Lorsqu'il a lieu, ce don du destin ne s'adresse pas qu'à l'élu, mais à ses proches, à la race dont il est issu, à sa nation. Il doit avoir le courage d'affronter ce destin; mieux encore, il doit le rechercher. Ce courage, l'abbé Groulx l'a fait sien, qui n'a jamais bronché devant l'obstacle, qui, au contraire, l'a fait sien, a appris à l'affronter avec joie, à choisir le terrain de ses luttes, à ne jamais tourner le dos au feu. À qui pensait-il, au cœur ardent des luttes?

À nous, qui avons connu l'homme dans la splendeur de son intégrité, qui avons eu l'honneur de son commerce; nous qui avons étudié les temps passés dans ses livres; nous qui savons quels auteurs il aimait lire; nous qui connaissons ses amis; nous qui, nous promenant dans Montréal, nous inclinons devant le Mile-End où il a vécu, et dont Ozias Leduc a décoré l'église; nous qui suivons à la trace l'évolution de son esprit dans la revue qu'il a fondée; nous qui voyons l'image de cet homme grandir jusqu'à être le symbole ardent de ce que nous souhaitons devenir; nous à qui il a appris la fierté d'être Français en Amérique, d'être de la souche française qui s'épanouit dans le Québec, à la chaleur du foyer national; nous qui vouons un culte à l'homme du courage, à l'écrivain qui est style, au pessimisme créateur de ce grand esprit; à nous, je pose la question: serons-nous dignes de lui? Prendrons-nous les décisions qui donneront à son œuvre et à sa vie la consécration du destin? Ne faiblirons-nous pas? Serons-nous dignes d'avoir vécu dans ce siècle, ce siècle que domine sa grande ombre, qui retentit de ses jugements, ce siècle, le siècle de l'abbé Groulx? □

---

# Les chemins de la poésie québécoise

Roger CHAMBERLAND

professeur

faculté des Lettres, département de Littérature

Université Laval

## Résumé

*Monsieur Chamberland rappelle les deux grands courants poétiques du début du XX<sup>e</sup> siècle: l'exotisme et le régionalisme. Il souligne l'évolution de la poésie qui «se place à la fine pointe de la recherche intellectuelle». Apparaissent alors «la fantaisie, l'ironie, le clin d'œil, le rire». Avec la révolution tranquille, l'auteur voit poindre de nouveaux défis. «On cherche le 'cœur' et 'l'âme' du réel.» Les poètes «se font les chantres du pays, souvent largement associé à la femme».*

*Dans les années soixante-dix, les publications se multiplient et l'ensemble des valeurs est remis en question. Les courants récents voient l'écriture féminine s'amplifier et la jeune poésie prend un essor significatif. M. Chamberland termine en disant que la poésie québécoise «se déploie dans une prose lyrique» et qu'elle «... manifeste avec une vigueur nouvelle renouvelée, la*

*conscience des poètes qui ont fait de la lucidité leur exigence première».*

**N**elligan. Nelligan. Émile Nelligan: c'est avec ce poète que la poésie québécoise trouve sa véritable mesure. Joseph Lenoir-Rolland, Eudore Éventurel et quelques autres ont tenté avant lui de briser le carcan thématique et formel qui a prévalu jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le poème suivant, Éventurel se place en rupture avec la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle. Son œuvre, tôt écrasée, ne sera réhabilitée qu'en 1988 avec Guy Champagne qui en publiera l'édition critique.

*Un beau salon chez des gens riches,  
Des fauteuils à la pompadour,  
Et, çà et là, sur les corniches,  
Des bronzes dans un demi-jour.*

*Des œillets blancs dans la corbeille  
Tombée au pied d'un guéridon.  
Un érard ouvert de la veille,  
Une guitare, un violon.*

*Une fenêtre. Un rideau rouge.  
Et sur un canapé de crin,  
Un enfant qui dort. Rien ne bouge.  
Il est dix heures du matin.*

«Plumes et crayons»

Nelligan, lecteur de Baudelaire, Poe, Rollinat, Rodenbach et des Parnassiens, a réussi le premier à assimiler ses lectures et à introduire le feu symboliste à ses propres poèmes:

*Ce fut un grand Vaisseau taillé dans l'or massif;  
ses mâts touchaient l'azur, sur des mers inconnues;  
la Cyprine d'amour, cheveux épars, chairs nues,  
S'étalait à sa proue, au soleil excessif.*

«Le Vaisseau d'or»

Il a écrit son œuvre entière entre 1896 et 1899, puis fut interné jusqu'à sa mort en 1941. Considéré par plusieurs comme l'un des grands mythes de la poésie québécoise, à cause de son génie précoce et de la fatalité de son destin, il a introduit une facture singulière à la poésie et a renouvelé quelques thèmes (l'enfance perçue comme symbole de liberté, la musique, la femme...). Son œuvre complète se résume à quelques dizaines de poèmes qui ont profondément marqué la culture québécoise et suscité bon nombre d'études savantes, des pièces musicales, des chansons, des films, des appellations toponymiques ou des référents à divers degrés.

### Les régionalistes et les exotiques

Deux grands courants poétiques caractérisent également ce début du XX<sup>e</sup> siècle: l'exotisme et le terroirisme. Les terroiristes, également nommés régionalistes, s'inscrivent directement dans la descendance du courant nationaliste omniprésent au siècle précédent et récupéré par les tenants de l'ultramontanisme. Leur espace est circonscrit par leur regard: de grands champs verdoyants, segmentés de clôtures; des croix de chemins et parfois le fleuve Saint-Laurent; leur territoire: les lieux du culte avec des accessoires et le maître suprême: Dieu. En témoigne, le poème suivant d'Alphonse Désilets, extrait de *Mon pays, mes amours*:

*Dis-moi, veux-tu chanter le dieu que nous aimons  
Et les doux paysans, et la paix des maisons  
Et la terre si belle, à laquelle je livre  
Un culte filial, amoureux et câlin?*

«Chantons ensemble»

Pour leur part, les exotiques, autrement appelés «parisianistes» ou exilés, lancent leurs poèmes comme autant de coups de sonde destinés à miner l'équilibre précaire de cette littérature assurée par un clergé qui veille aux destinées et à «l'enrichissement» intellectuel de son public. L'extrait suivant d'un poème de Loranger montre bien la nouveauté d'un tel discours:

*J'appuie des deux mains et du front sur la vitre.  
Ainsi, je touche le paysage,*

*je touche ce que je vois,  
ce que je vois donne l'équilibre  
à tout mon être qui s'y appuie.  
je suis énorme contre ce dehors  
Opposée à la poussée de tout mon corps;  
Ma main elle seule cache trois maisons.*

«Je regarde de dehors par la fenêtre»

Des recueils comme *Paroles en liberté* et *Flacons à la mer* (Marcel Dugas), *Le paon d'émail* (Paul Morin), *Les phases* et *Mignonne allons voir si la rose...* (Guy Delahaye), *Les atmosphères* (Jean-Aubert Loranger) n'ont pas été des œuvres facilement accueillies par la critique. Pourtant, ce sont ces textes qui préfigurent l'évolution de la poésie québécoise et préparent le terrain à la publication des *Îles de la nuit* (Alain Grandbois) et de *Regards et jeux dans l'espace* (Saint-Denys Garneau), après 1930.

Même si les feux de l'actualité sont braqués sur la querelle opposant exotiques et régionalistes, d'autres poètes se tiennent à l'écart et élaborent une poésie difficilement récupérable par ces deux mouvements. Que l'on pense à Alfred DesRochers, à Rina Lasnier dont le mysticisme dépasse la simple piété, à Robert Choquette ou encore à ces quelques femmes qui émergent dans le champ poétique québécois et disent, avec une liberté et une ferveur jusque-là inédites, l'amour et, plus encore chez Medjé Vézina, le corps désirant.

*Ne t'en va pas déjà, ne quitte pas mon rêve  
Et mon cœur plein de toi, qui n'ont pas de sommeil  
Ma tendresse, ainsi qu'un flot d'azur, se soulève:  
Non, tu n'as pas encore tout pris de mon regard.*

«Ne quitte pas mon désir»

Jovette Bernier, Simone Routier, Éva Senécal se font les porte-parole, timidement certes, de cette thématique nouvelle, reprise quelques décennies plus tard par les écritures modernes des femmes.

*Ô tourments plus forts de n'être qu'une seule apparence  
Angoisse des fuyantes créations*

*Prière du désert humilié*  
*Les tempêtes battent en vain vos nuques bleues*

«Ô tourments»

Avec Grandbois, dont nous venons de lire un fragment, et Saint-Denys Garneau, la poésie québécoise s'affranchit d'une autre contrainte: l'écriture devient opérante; elle scrute l'être et le manifeste, le questionne continuellement et réfléchit dorénavant sur la fonction du poète. Dès ce moment, la poésie «monte la garde du monde», pour reprendre une expression de Gaston Miron, et se place à la fine pointe de la recherche intellectuelle. Dorénavant, l'écriture est mise en scène.

### Un monde en ruptures

Si la guerre a favorisé les échanges multilatéraux et a fait de Montréal un centre majeur d'édition, elle a également permis l'infiltration massive de théories littéraires (dadaïsme, surréalisme). L'évolution sensible du courant des idées provoque l'éclosion de poèmes aux allures surréalistes et introduit certains traits caractéristiques — la fantaisie, l'ironie, le clin d'œil, le rire — dans la production d'après-guerre. Principalement stigmatisée par la publication, en 1948, et par la circulation du manifeste *Refus global* qu'endossent peintres, poètes et dilettantes, la poésie québécoise vole en tous sens et laisse libre cours à une imagination parfois emballée. Sont publiés à la fin des années quarante: *Le vierge incendié* (Paul-Marie Lapointe), *Le voyage d'Arlequin* (Éloi de Grandmont), *Les nuits abat-jour* (Roland Giguère), *Théâtre en plein air* (Gilles Hénault) et *Naiade* (Jean Léonard), dont le poème «Vie» atteste d'un nouvel esprit:

*La vie est une étoile*  
*Un pays un culte*  
*Une femme une forme*  
*Une toile un enfant*  
*Naiade.*

«Naiade»,

tandis que «Les entrailles», une suite d'objets dramatiques, et *État mixte*, un recueil de poèmes de Claude Gauvreau, composés vers la même époque, mais en diffusion restreinte, ne connaîtront l'édition que pendant les années soixante-dix avec la publication des *Œuvres créatrices complètes*, une somme poétique. Toute l'écriture de Gauvreau expérimente à fond l'automatisme et les données brutes du langage. Le verbier «exploréen» manifeste une imagination excessivement féconde doublée d'un «drame schizophrénique» pour lequel il fut interné à plusieurs reprises.

*Mon Olivine*

*Ma ragamuche*

*je te stoptatalère sur la bouillette mirkifolchette*

*j'aracramuze ton épaulette*

*je crudilmamie ta ripanape*

*je te cruscuze*

«les Boucliers mégalomanes»

Ce courant libérateur, engendré par l'imagerie surréaliste perceptible entre 1945 et 1955, ouvre la voie à l'exploration des possibles poétiques.

Plusieurs maisons d'édition apparaissent alors, notamment les Éditions de l'Hexagone fondées en 1953 par Gaston Miron, son principal animateur. Le rôle de cette maison d'édition demeure fondamental dans l'évolution de la poésie québécoise. C'est que, comme le soulignent Laurent Mailhot et Pierre Nepveu dans l'introduction de leur anthologie, *la Poésie québécoise des origines à nos jours*, «l'Hexagone désigne avant tout une mutation sociologique, un changement de statut des poètes et des écrivains». Sans faire école au sens strict du terme, l'Hexagone regroupe des poètes qui «acceptent de se soumettre à la loi de la durée, des maturations progressives» (Gilles Marcotte). De nombreux poètes leur confient la publication de leurs œuvres ou la réédition, dans la célèbre collection «Rétrospectives», des recueils publiés à tirage réduit ou épuisé. Ainsi Roland Giguère fait paraître *L'âge de la parole* (1965) et *La main au feu* (1973), Paul-Marie Lapointe, *Le réel absolu* (1971), Alain Granbois, *Poèmes* (1963), Gilles Hénault, *Signaux pour les voyants* (1972) et Fernand Ouellette, *Poésie* (1972).

Ces quelques œuvres auxquelles s'ajoutent celles de Rina Lasnier, Anne Hébert, Saint-Denys Garneau et Claude Gauvreau, forment le seuil de référence dont on peut dire qu'il rend spécifique le discours poétique québécois en mettant en valeur, sous des écritures plurielles et singulières, une dominante introspective caractéristique. Même si l'Hexagone semble monopoliser l'édition de la poésie québécoise, d'autres éditeurs fournissent des recueils fort significatifs pour l'intelligence des divers courants et tendances qui s'y manifestent: *Les objets trouvés* (Sylvain Garneau), *Il fait clair de glaise* (Maurice Beaulieu), *Objets de la nuit* (Jean-Paul Martino) et *La duègne accroupie* de Michèle Drouin, pour qui la poésie est une matière à remodeler:

*Nos cris vont enfin s'ébattre sur la coutume récente des îles  
la forme soyeuse du cri repose dans ma bouche comme  
un oiseau de passage*

«V»

### Les nouveaux enjeux de la révolution tranquille

Chez Anne Hébert, Grandbois, comme chez certains poètes de l'Hexagone ou d'ailleurs, la parole se fait plus exigeante; on ne se contente plus du jeu de surfaces de la réalité: on cherche le «cœur» et «l'âme» du réel, on approfondit le «Mystère de la parole» dans cette opération de «plongée dans l'essentiel», si chère à Claude Péloquin. Parallèlement à cette quête, mais sans y être totalement étrangère, on cherche à s'enraciner à même le terreau natal; ainsi les poètes de conscience nationale, prenant le relais des régionalistes du début du siècle — Miron ne se dira-t-il pas influencé par Louis-Joseph Doucet? —, se font les chantres du pays, souvent largement associé à la femme. Dépossédé de son pays, de son corps et de son langage, le poète peut écrire:

*Je ne sais plus parler  
je ne sais plus dire  
la poésie n'existe plus  
que dans les livres anciens...*

avoue Paul Chamberland dans *L'afficheur hurle*. Nié par la religion dans son propre corps, par le politique dans sa langue et son terri-

toire, l'écrivain se voit forcé de tout recommencer, de se réapproprier son espace intérieur et extérieur vital. Mais ce langage est piégé et, dès 1965, on remet en cause cet engagement politique, d'autant plus que, à la même époque, sautent les premières bombes du Front de libération du Québec (FLQ), prenant ainsi le relais. De plus, l'influence de l'Hexagone diminue, tandis que commencent les hommages de reconnaissance à la génération des années 1940 et 1950 par la publication de leur rétrospective.

Sous l'impulsion de l'Exposition universelle de Montréal de 1967, qui marque une ouverture au monde, de même que sous la montée des mouvements «hippie», féministe, de la musique «rock» et par l'utilisation des drogues et la libéralisation des mœurs sexuelles, on assiste à une prolifération d'œuvres dont les titres à eux seuls sont significatifs de cette nouvelle tangente: *Pornographic delicatessen* (Denis Vanier), *Le mal des anges* (André Loiselet), *Ruts* (Raoul Duguay), *Les nymphes cabrées* (Louis Geoffroy)...

Cette influence fortement américaine est également enrichie par celle qui vient d'Europe, de France plus particulièrement. On lit Philippe Sollers et *Tel quel*, Freud, Marx, Blanchot, les formalistes russes, Kristeva, Barthes, Denis Roche et l'on articule son discours poétique sur les grands axes de la recherche formelle, à l'écoute de *L'écho bouge beau* (Nicole Brossard), du *Manifeste infra* (Claude Péloquin) avec *L'anti-can* (Roger Soublière) sous le bras. La poésie transcende ses modèles et remet en cause la nature même du langage. On tente d'évacuer les marques de la subjectivité du langage, on décrit sans sujet des expériences de langue:

*Fragilité à tout ce futur  
(répondre d'avalanches la vitre vide)  
d'injures le mental à tout porté;  
une ombre se pleut*

(Michel Gay)

### **Multiplications et foisonnements: les années soixante-dix**

En 1970, Miron rassemble ses poèmes épars et de nombreux inédits et les publie sous le titre de *L'homme rapaillé*, s'imposant de la sorte comme l'un des poètes majeurs de la poésie québécoise

— puisqu'à lui seul il synthétise toute la problématique de l'être québécois, jeté hors de son temps historique, étranger dans son propre pays:

*Compagnon des Amériques*

*Mon Québec ma terre amère ma terre amande  
ma patrie d'haleine dans la touffe des vents  
j'ai de toi la difficile et poignante présence  
avec une large blessure d'espace au front  
au-delà d'une vivante agonie de roseaux au visage.*

«Compagnon des Amériques»

Son lyrisme n'est jamais folklorique et exprime bien le «québécoanthrope». Son œuvre s'accorde à la thématique du pays, fait large emploi d'un langage et d'une imagerie fortement redevable au parler vernaculaire. Si la publication de *L'homme rapaillé*, en 1970, marque la fin d'une époque, celle qui lui succède s'amorce avec des courants de poésies qui tendent à faire éclater la notion même de poésie pour laisser la place au «texte» multiple, amalgame de genres visant à déconstruire le langage poétique, à le sortir du ghetto culturel dans lequel il s'est enfoncé. Avec *Corps accessoires* (Roger DesRoches), *Littérature/obsécinités* (François Charron) ou le travail textuel de Nicole Brossard, *Suite logique* et *Le centre blanc*, s'amorce un virage dans le sens de l'écartèlement, de l'angoisse manifeste et de l'expérimentation scripturale.

*posture prise: tendre*

*le cou le*

*manœuvre: les renversements séquentiels*

*lente stratégie dans la citation du corps de la taupe bruissante  
d'insectes*

*au matin clair la fumée dispersée*

«texte 24 1 74» de Nicole Brossard

On publie beaucoup entre 1970 et 1975, une centaine de recueils par année, donnant ainsi naissance à de nombreuses maisons d'édition ou à des périodiques de création. Certains poètes, ayant déjà publié plusieurs recueils, poursuivent leur cheminement, souvent en dehors des nouvelles écritures presque exclusivement pratiquées par

une jeune génération de plus en plus instruite. Gilbert Langevin, Jacques Brault, Fernand Ouellette, Suzanne Paradis, Michèle Lalonde, Michel Garneau, Pierre Morency ou Alexis LeFrançois, entre autres, s'inscrivent dans la lignée de ceux qui ont pris parti pour «La suite du monde» (Pierre Perrault) et qui vivent la poésie de façon individualiste sans s'accorder nécessairement à l'air du temps. D'autres poètes — Marcel Bélanger, Michel Beaulieu, Juan Garcia — sont attentifs aux signes du corps et de l'écriture, sans toutefois se départir d'un langage accessible.

Finalement, une dernière faction de poètes, regroupés autour de la revue *Les Herbes rouges*, qui change de formule en 1972 pour publier à chaque numéro une plaquette individuelle, entreprennent une vaste investigation du milieu où ils évoluent: ils remettent en question la littérature, les institutions qui la desservent, le langage, la politique, l'ensemble des valeurs sociales... De jeunes écrivains — Roger DesRoches, François Charron, André Roy, Normand de Bellefeuille — réunis autour des frères François et Marcel Hébert alimentent et provoquent le champ culturel québécois dans une phase de déconstruction où plus aucune valeur n'était sûre.

*de la langue exécutant des torsades, des pistes hum*  
*(des mots comme «humidité»/«la voix et le poil de»/«corps ca-*  
*verneux gorgé de sang»)*  
*des pistes humides sur ces excentricités pileuses*  
*découvre les tissus érectiles*  
*et ces simulacres*  
*l'image d'un mur sur lequel tu t'appuies, tissée de manifesta-*  
*tions.*

(Extrait de «Space Opera» (sur-exposition),  
 recueil de Roger Desroches)

Un autre courant, celui-là fortement marqué par la contre-culture américaine, Kerouac, Ginsberg, Leary et compagnie, ainsi que par le «rock», parachève une opération de démystification et de provocation. Les titres des recueils de ces poètes sont symptomatiques de l'esprit qui les anime: *Mnibrixes réactés*, *Drive-in*, *Les néons las* (Lucien Francœur), *Empire State Coca blues*, *L.S.D. voyage* (Louis Geoffroy), *Lesbiennes d'acid* (Denis Vanier), *Filles-commandos bandés*, *La chienne de l'Hôtel Tropicana* (Josée Yvon).

Ces livres chocs font appel au collage, à la mode du jour et à la pornographie la plus crue.

### Les courants récents

Au milieu de la décennie 1970, l'écriture des femmes s'amplifie et procède à l'inventaire de leur spécificité, des diverses conditions qui les oppriment. Nicole Brossard publie «Le cortex exubérant» au printemps 1974, Madeleine Gagnon, *Pour les femmes et tous les autres*, en 1975, alors que la Rencontre québécoise internationale des écrivains invite ses participants à échanger sur «La femme et l'écriture». Voilà autant d'événements qui donnent le ton à toute une production ultérieure dont les lieux privilégiés seront *La barre du jour*, devenue *La nouvelle barre du jour*, et *Les herbes rouges*.

Aux noms de Gagnon et Brossard s'ajoutent ceux de France Théoret, Yolande Villemaire, Louise Bouchard, Francine Déry, Denise Desautels, Geneviève Amyot, ces trois dernières publiant surtout aux Éditions du Noroît, et encore Jocelyne Felix, Sylvie Gagné, France Vézina, Louky Bersianik, Anne-Marie Alonzo, Célyne Fortin, autant d'écrivaines qui, avec un matériau excessivement mouvant — le langage —, décloisonnent les genres et font sauter la franche formulation du roman, de la poésie, du théâtre et de l'essai. Refusant les dogmes littéraires, à coup sûr imposés par les hommes, elles exploitent avec un souci évident de faire faux bond à tout ce qui les associerait au discours mâle la dimension de leur «féminitude» (corps, rapport au monde, au travail, conditionnement atavique...).

[...] *Pourquoi désespérément faut-il que tout s'oppose dans cette société? Quand j'aurai conjoint réellement ce qui veut dire dans mon corps des faits, des substances inséparables, je pourrai dire: j'existe. Et je n'existe pas et je ne vis pas et c'est séparé et quand aurai-je droit à la vie d'exister conforme à l'image que je me fais de la vie d'exister?*

(Extrait de *Nécessairement putain* de France Théoret)

Ce nouveau déploiement formel n'est pas sans influencer l'écriture qui se fait autour d'elles. De même que l'on assiste à une remise en question du «formalisme», aux *Herbes rouges* surtout, on procède autrement à une réévaluation des rapports incessants entre la

poésie et le réel, l'écriture et son inscription dans l'histoire. Comme un mouvement oscillatoire constant, on passe «l'illisibilité» du texte à une parole référentielle qui retrouve de grand élans de lyrisme. De fait, il s'agit d'être attentif aux mouvements intérieurs de l'être, de se laisser subjugué par cette «matière intime» en plein ébullition, de répondre au désir d'explicite et de clarté. Sont exemplaires de cette attitude les recueils *Visages* (Michel Beaulieu), *Arbre-radar* et *Barbare inouï* (Gatien Lapointe), *Couleur chair* (Pierre Nepveu), *Infra-noir* et *Fragments paniques* (Marcel Bélanger), *La parole verte* (Philippe Haeck), *Vue du corps* précédé de *Au lieu de mourir* (Pierre Laberge), *Au milieu du corps l'attraction s'insinue* (Claude Beausoleil) et quelques autres. Cette attitude récente se retrouve aussi chez certains poètes qui démultiplient leur exigence d'écriture et une très grande rigueur comme Robert Mélançon, Gilles Cyr, Guy Cloutier et Marie Uguay, dont le recueil *Auto-portraits* est la plus judicieuse démonstration:

Midi froissait la fenêtre et les toits  
 il tombait de simples fardeaux de mémoires et d'appels  
 chacun avait les coudes posés sur la table  
 le monde nous était fermé

«Autoportraits»

Cet imaginaire passe dorénavant par le corps socialisé, conjonction de tous les pouvoirs qui travaillent l'écriture. D'autres travaux de poètes, menés en parallèle avec ces grandes orientations, valent aussi une lecture attentive: que l'on songe à Jean Charlebois, Renaud Longchamps, François Martel et Hugues Corriveau. Jamais la poésie québécoise n'a-t-elle produit une si grande diversité d'œuvres depuis des textes éclatés, comme le livre-objet *Pli sous plis* (Jean-Yves Fréchette et Pierre-André Arcand), jusqu'aux écrits frôlant parfois une classicisme totalement renouvelé.

La jeune poésie est également de plus en plus présente; les jeunes poètes parviennent de mieux en mieux à se faire publier chez certains éditeurs qui ont destiné une de leur collection à la nouvelle écriture: il s'agit de la collection «l'Instant d'après» aux Éditions du Noroît et la collection «Rouge-gorge» des Écrits des forges. D'autres éditeurs (VLB Éditeur, Triptyque ou les Éditions de la Pleine Lune) ont tout simplement décidé d'inclure à même leur production cou-

rante, les œuvres des jeunes poètes. Cette poésie a opté pour une plus grande lisibilité, une prose fortement marquée de lyrisme où passe très souvent un sentiment de vide et d'angoisse existentiels, mais où se dessine aussi parfois une quête métaphysique. Dans *Le Monde comme obstacle*, recueil de François Charron, chaque poème est le paysage d'une émotion dorénavant rendue possible par la conscience de la légèreté de l'existence:

*Nulle source antérieure.  
Une allumette brûle.  
Une âme s'apaise.  
Le malheur est repoussé.  
Mais la terre nous retient.  
Mais un corps nous est prêté.  
Cet avenir s'attend encore à nous.*

Pour Élise Turcotte, la poésie est une quête du quotidien, du monde ambiant, de la nature et des êtres qui l'entourent. *La Terre est ici*, son plus récent recueil, témoigne de cette exigence de faire saillir l'émotion dans la réalité racontée:

*L'air se repose et caresse nos tempes. Nous appuyons bien fort sur ce mot pour que l'air entre avec le sommeil. Des inconnus se pardonnent au centre du parc. Arbres flottant sur nos yeux, arbres se dispersant. L'émotion nous attend pour ce soir. Laissons les choses se produire sans nous; nous reviendrons avec le désert à notre portée.*

L'instant présent, le moment fugace, le bonheur partagé sont les principales dominantes. Les projets collectifs, sociaux, politiques sont révolus; tout se passe ici et maintenant. Le futur est aboli, il est antérieur et se vit au présent.

## Conclusion

Plus que jamais, au Québec, la poésie a renoué avec son public-lecteur. Dorénavant libérée de toutes contraintes, d'impératifs et de poncifs socio-culturels, la poésie québécoise se donne à lire avec force et multiplicité. Ses lieux de diffusion ne sont plus limités au livre seul, mais passe aussi par l'oralité dont attestent les récitals et

soirées de poésies de plus en plus nombreux dont le plus important est sans doute le «Festival national de la poésie» qui a lieu tous les automnes à Trois-Rivières. Il s'agit d'un événement d'envergure réparti sur une semaine durant laquelle sont présentés des lectures de textes, expositions en tous genres, spectacles de musique, lancements de recueils et ainsi de suite.

En route vers l'an 2000, la poésie québécoise n'a pas pris des allures de fin de siècle; au contraire, elle se déploie dans une prose lyrique, retourne parfois aux formes classiques, mais elle manifeste avec une vigueur renouvelée la conscience des poètes qui ont fait de la lucidité leur exigence première. □

---

# *À Rosemère et ailleurs, l'OLF doit procéder sans délai aux révisions nécessaires*

Jean DORION  
président général  
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

**L'**Office de la langue française annonçait il y a quelque temps sa décision de ne pas en appeler du jugement rendu le 24 août dernier par le juge Paul Reeves de la Cour supérieure concernant le statut linguistique de la ville de Rosemère. Parce que ce jugement risque d'influencer certaines pratiques gouvernementales en matière de langue, il mérite certainement d'être examiné de près par tous ceux que préoccupe le dossier du français au Québec.

La Charte de la langue française, ou «loi 101», fait du français la seule langue officielle des institutions publiques québécoises. Cependant, son article 113 f permet des exceptions à la règle. En effet, certains organismes municipaux, scolaires, hospitaliers, etc. peuvent être bilingues dans leur affichage, leur dénomination, leur langue du travail, etc.

## **Statut bilingue**

Pour obtenir ce privilège, que nous appellerons ici «statut bilingue», ces organismes doivent, en vertu de l'article 113 f, être reconnus par l'Office de la langue française comme desservant des

«personnes en majorité d'une langue autre que française». Un grand nombre d'institutions publiques québécoises peuvent ainsi, en toute légalité, fonctionner à la fois en anglais et en français. Quant à l'Hôpital chinois et à l'hôpital Santa Cabrini, ils peuvent utiliser, à côté du français, le chinois et l'italien, langues de la majorité de leurs clientèles respectives.

En 1982, l'Office de la langue française avait reconnu Rosemère ville bilingue en s'appuyant sur le fait que les personnes de langue maternelle française y étaient minoritaires (49%) au recensement de 1976. Décision à notre avis abusive, puisque les anglophones (langue maternelle) n'y étaient pas majoritaires non plus (46%), les allophones comblant la différence. En amalgamant anglophones et allophones en une majorité fictive, l'Office créait donc un dangereux précédent, contraire aux objectifs de la loi, comme nous le verrons plus loin.

Les francophones étant devenus très majoritaires (66%) au recensement de 1986, l'Office décidait, en 1988, de retirer à Rosemère son statut bilingue. Rosemère, Alliance Québec et certains citoyens décidèrent de contester ce retrait en cour.

### **Le droit de retrait**

La cour s'est prononcée: elle reconnaît à l'Office le pouvoir de retirer un statut bilingue déjà accordé. Les demandeurs niaient l'existence de ce dernier pouvoir en soulignant que la loi 101 mentionne explicitement le pouvoir de donner ce statut, mais non celui de le retirer.

Le juge Reeves rejette cet argument et affirme, au contraire, que lorsqu'un organisme ne remplit plus les conditions pour être reconnu bilingue, «l'Office a non seulement le pouvoir, mais aussi le devoir de retirer cette reconnaissance».

Cependant, le juge déclare invalide le retrait du statut bilingue de Rosemère pour des raisons de modalités; il reproche en effet à l'Office de ne pas avoir entendu la Ville avant de lui enlever son privilège.

Fort de la reconnaissance de son pouvoir de retrait, l'OLF a décidé de ne pas en appeler du jugement. L'Office s'est engagé par ailleurs à élargir sa gamme de critères pour évaluer ce qui constitue

une «majorité d'une langue autre que française». Ce faisant, l'OLF entend-il tenir compte de toutes les considérations émises par le magistrat sur ce dernier point? Si tel était le cas, il y aurait lieu d'être très inquiet.

En effet, si tout esprit démocrate peut facilement accepter l'idée émise par le juge Reeves, que l'État doit entendre une partie avant de lui retirer un privilège, d'autres principes énoncés par le même magistrat ne manquent pas d'étonner par leur illogisme et par leur incompatibilité manifeste avec l'esprit de la loi 101, que les tribunaux sont censés faire appliquer.

### Un calcul erroné

Premièrement, le juge semble reprocher à l'OLF de ne pas avoir ajouté aux personnes de langue maternelle anglaise, dans ses calculs justifiant le retrait du statut bilingue de Rosemère, les personnes de langues italienne, allemande, grecque, etc. Pour sa part, il fait cette addition. Il semble bien que pour lui «personnes en majorité d'une langue autre que française» veut dire: «personnes en majorité de langues autres que française». Certes, une règle d'interprétation juridique veut que le singulier inclue le pluriel, mais doit-on l'appliquer mécaniquement, sans tenir compte des objectifs de la loi?

Les auteurs de la loi 101 ont-ils voulu que, partout où les francophones sont minoritaires sans que pourtant les anglophones soient majoritaires (situation de plus en plus fréquente du fait de l'immigration allophone), on permette le bilinguisme anglais-français? Quiconque a suivi les débats qui ont mené à l'adoption de la loi 101 sait bien que tel ne pouvait pas être l'objectif de cette législation; au contraire, son adoption fut motivée en grande partie par l'intention de contrer l'anglicisation des immigrants. D'ailleurs, la loi ne parle pas de «majorité non-francophone», mais de «majorité d'une langue autre que française»; le statut bilingue doit donc être accordé là seulement où existe une majorité d'un groupe linguistique en particulier, autre que français, non une majorité constituée par plusieurs groupes non-francophones.

### Une fausse interprétation

Deuxièmement, le juge Reeves conteste carrément le critère retenu par l'Office pour définir l'expression «personnes [...] d'une lan-

gue», soit la langue maternelle. Selon lui, par «personnes en majorité d'une langue autre que française», il faut entendre non pas les personnes qui ont cette autre langue comme langue maternelle, mais celles qui désirent recevoir les services municipaux dans une langue autre que le français, qu'elles soient elles-mêmes de langue maternelle anglaise, française ou autre. Il précise:

«Il n'est pas inconcevable que dans une ville comportant une forte proportion d'anglophones et d'allophones et une majorité de citoyens de langue maternelle française mais par ailleurs bilingues, cette majorité de citoyens veuille se prévaloir de son bilinguisme parce qu'au plan des services municipaux, elle y verrait un intérêt ou un avantage certain.»

Notons que le profil dessiné ici correspond très bien à celui de Montréal, où la majorité francophone est même moins forte qu'à Rosemère! À suivre la logique du juge, on croirait que le but de la loi 101 n'est pas d'encourager les francophones à rester francophones et les allophones à le devenir, mais au contraire de permettre aux uns et aux autres de s'angliciser et les assurant alors de services municipaux en anglais! Est-il permis de présumer autant de sollicitude pour l'anglophilie des allophones et des francophones de la part d'un législateur qui, dans la même loi, interdit aux uns et aux autres, de façon générale, d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise?

### **La primauté du français**

Troisièmement, le juge Reeves appuie en partie son interprétation de l'article 113 f sur la version anglaise de celle-ci, laquelle peut paraître effectivement favoriser davantage que la version française certaines exégèses du magistrat. Pourtant, l'Assemblée nationale a légiféré en 1979 dans le sens suivant: «en cas de divergence entre les textes français et anglais, le texte français prévaut»; mais, selon le juge, «il faudrait se garder d'accorder à ce texte l'effet absolu que sa lecture seule paraît commander.» Entre autres arguments, le juge justifie la préséance qu'il accorde au texte anglais en alléguant que «les personnes qui parlent une autre langue que le français se réfèrent probablement ou nécessairement à la version anglaise de la loi».

Le magistrat ne semble pas s'être posé la question suivante: le premier objectif de la Charte de la langue française est-il d'assurer des privilèges linguistiques à la minorité anglophone ou, au contraire,

de protéger la langue de la majorité francophone, ce qui implique souvent des restrictions à l'usage de l'anglais?

Pour notre part, nous tenons pour évident que la loi 101 a été faite essentiellement en faveur de la langue des francophones; pourquoi ceux-ci n'auraient-ils pas le droit de se fier exclusivement à son texte français pour mesurer la part exacte de l'espace linguistique québécois que la loi garantit au français, y compris là où cette part est limitée par l'autorisation du bilinguisme?

### Conclusion

On peut certainement dire des institutions québécoises bilingues ce que René Lévesque disait des affiches bilingues: «À sa manière (chacune) dit à l'immigrant: il y a deux langues ici, le français et l'anglais, on choisit celle qu'on veut; elle dit à l'anglophone: pas besoin d'apprendre le français, tout est traduit.»

L'épanouissement du français au Québec est incompatible avec le bilinguisme généralisé des institutions publiques. Parce que les auteurs de la loi 101 comprenaient très bien cela, ils ont restreint le bilinguisme aux seules institutions servant «une majorité d'une langue autre que le français», critère beaucoup plus restrictif que le «10% d'anglophones» de l'ex-loi 22 ou le «là où le nombre le justifie» des lois fédérales, par exemple.

La SSJBM presse l'Office de la langue française de mettre immédiatement à profit la reconnaissance pour la cour de son pouvoir de retirer un statut bilingue déjà accordé, et d'entreprendre de réviser le statut linguistique de toutes les institutions reconnues jusqu'ici bilingues et qui ne répondent plus à la condition prévue à l'article 113 f.

Certains juristes nous affirment que la considération du juge Reeves sur les critères de reconnaissance que devrait adopter l'OLF constituent des éléments marginaux de son verdict qui n'obligent pas l'Office. Si celui-ci devait s'y plier, malgré leur inspiration manifestement étrangère à l'esprit de la loi 101, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demandera au gouvernement de modifier le texte de la loi pour barrer la route à des interprétations aussi fantaisistes et faire en sorte que ce qui est évident pour le commun des mortels le devienne aussi pour les juges. □

---

# Québec, capitale Québec

Jean-Louis BOURQUE  
politicalogues

À la veille des audiences de la Commission parlementaire Bélanger-Campeau, il est heureux que les mouvements nationalistes soulèvent la question de savoir à quoi ressemblerait la ville de Québec, si elle était appelée à devenir la capitale du pays du Québec. À titre de capitale nationale, elle serait appelée à devenir le lieu de concentration des organismes nécessaires à l'exercice du pouvoir législatif et exécutif (le gouvernement), administratif (fonction publique) et judiciaire (les cours de justice).

Il est évident que toutes ces responsabilités actuellement assumées par le gouvernement fédéral seraient désormais à la charge du Québec, mais un Québec agrandi et fortifié par un apport considérable de ressources humaines et matérielles rapatriées d'Ottawa. Il faudrait alors compter avec un accroissement important du nombre des fonctionnaires pour répondre à tous les besoins d'un État moderne. Il faudra reconstruire de nouveaux ministères. Il faudra loger tous ces fonctionnaires. Les pays étrangers ne manqueront pas d'ouvrir des ambassades. Tout ceci viendra bouleverser le visage d'une des plus anciennes villes de l'Amérique du Nord. Il serait regrettable de livrer ces transformations au hasard et à l'improvisation. Pour éviter l'érection de nouveaux « calorifères » (édifice administratif de la Grande-Allée) ou de nouveaux accrocs dans le tissu urbain (la déchirure de l'autoroute Dufferin est irréparable), il serait bon qu'une équipe d'urbanistes, d'architectes, de représentants du maire et des citoyens commence à imaginer un développement harmonieux de la capitale.

Ce n'est pas seulement le centre de la ville elle-même qui devra être repensé, mais toute l'agglomération comprenant la rive sud du Saint-Laurent qui aura besoin de nouveaux liens avec la rive nord. De nouveaux aménagements portuaires pourraient faire de la ville de Québec le premier port du Saint-Laurent en eau profonde et la véritable porte d'entrée de l'Amérique du Nord, capable de fonctionner aussi bien en français qu'en anglais. Québec pourra jouer un rôle clé dans la gestion du fleuve et de son environnement. Il faudrait également songer à équiper la capitale d'un aéroport international et d'un lien ferroviaire à grande vitesse (TGV) avec la métropole et les capitales des pays voisins, ce qui aurait l'avantage de réduire la circulation automobile, pour le plus grand bien de l'environnement.

Tout en préservant son aspect historique et la richesse de son patrimoine, la ville de Québec, centre des relations internationales, centre de la francophonie en Amérique, aura besoin d'une vie culturelle de stature internationale. Elle sera le siège d'événements artistiques importants et de manifestations internationales d'envergure. Il faudra donc prévoir le développement des équipements actuels. En rapatriant les fonctions et la part du budget du Conseil des Arts qui revient au Québec, le ministère des Affaires culturelles pourra ouvrir une Maison de la francophonie, un Office national du film du Québec. L'Institut québécois de recherche sur la culture prendrait une ampleur nouvelle, l'ENAP pourrait s'adjoindre un centre international d'apprentissage des langues et de formation de personnel diplomatique, l'ACDI s'appellerait désormais l'AQDI (Agence québécoise de développement international), une Radio-télévision véritablement nationale pourrait informer les citoyens sur la vie de la capitale et sur les relations internationales dont elle serait le siège.

Promise à un destin prestigieux, la ville de Québec deviendrait une véritable capitale nationale. Elle verrait sa population doubler et pourrait accueillir certains organismes internationaux. Forte de son statut de patrimoine mondial, elle pourrait devenir le Genève d'Amérique. Nous pouvons nous en donner les moyens. □

#### **Note de la rédaction:**

*L'Action Nationale* n'a rien contre Québec, la capitale. Mais le siège de la République du Québec ne doit se développer qu'au rythme des régions périphériques. L'esprit de la Capitale doit viser la décentralisation des pouvoirs et des ressources humaines et matérielles.

---

# Section

# La prospérité

Hommage à la mémoire  
de Gaston BEAUDRY

Cette section de *L'Action Nationale*, en collaboration  
avec le Conseil d'expansion économique, vous présente

les nouvelles de la revue et de la Ligue,  
les mots d'ordre du Mouvement Québec français,  
des documents historiques.

Des chroniques seront aussi publiées:

- À travers l'univers  
Jean CHAPDELAINÉ
  - Questions d'action nationale  
Rosaire MORIN
  - Comptes rendus de volumes
-

---

# Le Moyen-Orient

Jean CHAPDELAINÉ

**D**eux fois en moins de deux ans, ces chroniques ont abordé les problèmes de cette région du monde, à partir, dans chaque cas, d'un petit pays, le Liban d'abord, Israël plus tard.

Le reste du monde y était mêlé. Tous les pays de la région y avaient des pions, mais les Grands restaient en seconde ligne, et donc le danger de conflagration générale restait moindre.

## L'invasion du Kuwait

Un peu moindre. Puis le 2 août dernier, avant l'aube, le dictateur iraquien, Saddam Hussein, lança ses troupes à l'assaut du Kuwait, le très riche Émirat coincé entre l'Iraq, l'Iran et l'Arabie saoudienne, au fond du Golfe persique, à l'ouest du Shatt-al-Arab, qui donne à l'Iraq son accès au Golfe persique, car l'Iran est sur la rive gauche, et les deux pays viennent de conclure un armistice après une guerre de 7 ans qui n'a rien réglé. C'est l'Iraq qui avait attaqué un pays pourtant trois fois plus peuplé que lui.

De toute façon, l'Iraq a déjà tout un contentieux avec le Kuwait: il réclame des îles, des sources de pétrole souterraines, en un mot le Kuwait, bientôt déclaré la 19<sup>e</sup> province, ou Gouvernorat, de l'Iraq.

C'est un coup de force, un cas patent d'agression, quels que soient les arguments avancés en guise de justification. *Idem* pour la réaction du monde extérieur. Car les enjeux sont immenses. On y viendra.

## Les Nations Unies

Le 6 août, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, convoqué d'urgence, exprime son désaveu et vote un embargo à l'encontre de l'Iraq, jusqu'au retour au *statu quo ante*. Plus tard, on parlera de dommages de guerre; l'embargo deviendra presque un blocus. Les positions durciront.

C'est une première pour l'Organisation des Nations Unies qui peut enfin par l'accord des Cinq Grands — les membres permanents du Conseil, qui ont droit de veto: U.S.A., U.S.S.R., Chine, France et Grande-Bretagne — remplir la mission qui lui fut confiée à San Francisco dans la Charte. À la guerre de Corée, il y a près de 40 ans, action avait été prise, mais l'U.R.S.S. était absente: elle boudait les Nations Unies. Cette fois, seuls deux membres du Conseil, Cuba et le Yémen, dérogeront à l'unanimité en s'abstenant de voter. De toute façon, seuls les membres permanents du Conseil ont droit de veto.

La voie est ouverte, mais le but est loin d'être atteint. Il faudra que Saddam lâche sa proie ou que les Nations Unies retournent à leur désunion chronique.

Un embargo doit être observé: donc des gendarmes. De plus, il faut protéger non seulement les gendarmes, mais aussi les pays voisins de l'Iraq, cibles possibles, sinon probables, de la bête déchaînée: au premier rang l'Arabie saoudienne, beaucoup plus riche encore que le Kuwait.

## Les forces des alliés

Les États-Unis, moteur dès les premiers jours de la résistance à l'action de Saddam, ont mobilisé leurs forces et celles de leurs alliés à cette fin. Il fallait que ce fût sérieux. Dès la première semaine, les forces saoudiennes, dont l'armement sol et air, d'origine américaine, est de la toute première qualité, mais peu nombreuses, quelque 60 000 — l'Iraq en a 10 fois plus, sur le pied de guerre —, recevaient des renforts des États-Unis: une brigade de la division aéroportée (4 000 hommes), deux escadrons d'avions de chasse. Trois porte-avions et leurs escortes se hâtaient vers la Mer Rouge et le Golfe persique. Une brigade du Corps des Marines (16 000 hommes) les suivait de près; tout comme deux divisions lourdes de l'Armée.

Assez pour dissuader Saddam de tenter une invasion-éclair; pas assez pour engager et soutenir une guerre en bonne et due forme.

Même au moment d'écrire, 3 mois plus tard, les États-Unis qui ont plus de 200 000 hommes sur les lieux, plus de 100 000 en route, et 100 000 autres à venir d'Allemagne — le Bouclier du Désert — doivent continuer à mesurer les risques, même avec les renforts venus de plusieurs côtés: navals et aériens de la Grande-Bretagne, comme on pouvait s'y attendre de Madame Thatcher; les alliés européens, la France d'abord, y mettaient chacun du sien, et même la marine canadienne armait une frégate! Plus important pour le fond, l'Égypte envoyait des troupes, le Maroc aussi, et la Turquie mobilisait sur le front nord. Le Pakistan aussi envoyait des troupes, et même la Syrie une brigade, bientôt arrondie à une division, tout en gardant sa frontière commune avec l'Iraq (les ennemis de nos ennemis sont nos amis).

La Chine garde le silence, c'est déjà beaucoup; son ministre des Affaires étrangères rôde dans le coin. Et l'U.R.S.S., toute retenue, a néanmoins un destroyer dans le Golfe; mais ils ont voté la Résolution aux Nations Unies. Sans cela, toute la situation serait changée.

Les deux grands absents sont les deux Grands, qui n'en sont pas, l'Allemagne et le Japon, qui n'engagent que des subsides, pour aider l'Égypte, les réfugiés qui s'entassent en Jordanie et aider à payer les dommages. Ils ont, il faut l'admettre, des problèmes constitutionnels de politique intérieure, et aussi d'image du passé, à la face du monde. Il y aura des formules à trouver pour l'image de l'avenir. Et ils auront à manifester encore plus de générosité que leurs premiers efforts.

Le front tient. Entre-temps, il faut évaluer la situation.

### **Le monde arabe**

Le monde arabe est divisé. La Ligue arabe est à hue et à dia. Les opinions publiques, en autant qu'elles puissent compter dans ces pays de dictature sous une forme ou une autre, qu'elles soient monarchiques, comme l'Arabie saoudienne ou le Maroc ou les Émirats, ou sous la coupe d'un parti et de son chef, comme l'Égypte, la sanguinaire Syrie ou plus loin l'Algérie, sans oublier l'Iraq, sont

aussi divisées, avec une inclination, pour le moins, côté Iraq. L'Amérique et les anciens colonisateurs: la France et surtout la Grande-Bretagne, perturbent. Le mythe de la solidarité arabe en a pris un coup. Mais en plus du concept «Arabe», il y a aussi l'Islam, que ne réussit pas à effacer complètement la présence du Maroc, de la Turquie, de la Syrie, ni même du Pakistan et du Bangladesh dans la coalition anti-Saddam.

Et il y a les Palestiniens, aussi spoliés que le Kuwait et depuis bien plus longtemps. Et en repoussoir, l'Israël de Shamir, toujours le protégé des États-Unis. Les générosités de l'Arabie saoudienne aux pays arabes dans la lutte contre Israël peuvent difficilement faire oublier l'alliance contre nature du protecteur des lieux saints de l'Islam avec le protecteur attiré d'Israël. L'OLP a choisi l'Iraq, ce qui rendra la solution du problème palestinien encore plus difficile.

Israël est resté bien sage — se faire oublier —, tout en demeurant aussi vigilant, et a réussi à ne pas mêler les cartes pendant plus de deux mois jusqu'à l'échauffourée du Mont du Temple, le 8 octobre, où la police israélienne ouvrit le feu contre des émeutiers arabes, Palestiniens — 19 furent tués, en plus des blessés, dans les deux camps, l'autre étant les Israéliens en prière au pied du mur des Lamentations. Le seul gagnant: Saddam, avec le retour de la question palestinienne à l'avant-scène: à exploiter.

### Des intérêts en jeu

Le rapt du Kuwait, c'est la question de principe pur et dur. Mais en arrière-plan des principes, il y a toujours aussi des intérêts, et dans le cas présent, ces intérêts rejoignent des principes: la prospérité du monde par le ravitaillement ordonné en pétrole, dont le Moyen-Orient possède de beaucoup les réserves les plus importantes (65% des réserves mondiales) disponibles à des prix d'exploitation qui permettent le maintien en équilibre des économies des pays les plus développés, et des autres par ricochet.

Le Moyen-Orient ravitaille les États-Unis (et le Canada), le Japon, les pays de la CEE, qui sont ses principaux clients, et dont il est le principal fournisseur. Avec le Kuwait sous sa coupe, l'Iraq double sa capacité, et devient, avec l'Iran, un concurrent redoutable de l'Arabie saoudienne à l'OPEC (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

On se rappellera les chocs pétroliers des années '70. Le premier, tous les Arabes, en 1973-74, fit passer le prix du baril de pétrole de 3\$ U.S. à 13\$; le second, en 1978, principalement l'effet de l'Iran, de 13\$ à 39\$. Depuis août, il a regagné vers les mêmes hauteurs, de 20\$ environ qu'il coûtait alors. L'Iraq, qui se considérait exploité au prix de 20\$, pourrait se réjouir, si l'embargo ne l'empêchait d'exporter son pétrole, à quelque prix que ce soit. Ce sont les autres qui profitent, et pourtant l'Arabie saoudienne a augmenté sa production pour calmer les prix. Mais dans ce monde compliqué et insécurisé, la spéculation joue à plein.

### Un peu d'histoire

Un moment de réflexion sur les vicissitudes de l'histoire... Pauvres Arabes. Depuis Mahomet, et pendant six siècles jusqu'à Saladin, la fine fleur de l'Islam, une haute civilisation régna en Arabie, *Arabia felix*, puis les Croisades, et ils disparaissent dans l'Empire Ottoman avec Soliman le Magnifique. Ils n'en ressortiront que pour tomber sous la coupe des Occidentaux après la première guerre mondiale: ils campaient sur les puits de pétrole. Et depuis, c'est la dictature ou des royaumes antédiluviens... la Mésopotamie, c'est l'Iraq d'aujourd'hui.

La démocratie — le moins mauvais des régimes de gouvernement, disait Churchill — ne les a jamais rejoints. Les richesses du pétrole n'ont jamais profité qu'à quelques-uns. La démographie galopante les appauvrit encore: de l'Iraq à la Mauritanie, on prévoit qu'ils seront 400 millions dans 20 ans, population doublée. Et le pire danger est que la richesse, toute relative, va à l'armement: l'Iraq est armée jusqu'aux dents — les armes les plus sophistiquées —, et ce sont les dents d'un dictateur bien en place.

Depuis trente ans, 20 ans comme second, 10 ans comme chef incontesté, après avoir déposé son prédécesseur, il possède l'Iraq, et il n'a encore que 53 ans. Même s'il est de la minorité Sunni en Iraq, il est à toutes les têtes de pont, a une police à soi, et ses rivaux possibles ne durent pas longtemps: ils meurent vite. Inutile de dire qu'il joue très gros en ce moment. Les revers peuvent vite créer des révolutions de palais. Mais Mussolini dura jusqu'au lynchage, et Hitler jusqu'au suicide, quand tout était perdu. Ç'avait pris du temps,

et quels massacres; les Russes étaient aux portes du *bunker*, et les Américains pas loin.

### De la stratégie

Saddam n'a lancé que les premiers dés, le ciel est de plomb, mais il n'est pas encore sillonné d'avions armés et de missiles mortels. Et il garde encore des cartes. Il a lâché la rive gauche du Shatt-al Arab à l'Iran, ce qui allège son flanc gauche, mais l'Iran a bien d'autres intérêts et des ressentiments, y compris d'avoir soutenu pendant huit ans une guerre sauvage de la part de l'Iraq.

Il a des otages, tant occidentaux que russes, et il en joue à plein: même s'il a laissé partir un nombre important de Français et d'autres nationalités, il en reste, et plusieurs milliers de Britanniques et d'Américains. D'autres étrangers, qui ne sont pas des otages, et qui souffrent encore en silence, sont prisonniers dans la région: environ 400 000 Asiatiques, principalement Indiens, Pakistanais, Bangladeshi, Indonésiens.

La Russie, grand fournisseur d'armes à l'Iraq et à la Syrie, jusqu'à récemment, a un jeu à jouer et cherche des compromis. Dans le chassé-croisé récent, elle a renoué des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudienne; c'est quand même un bon signe. À Helsinki, où Gorbatchev a rencontré le président Bush, début septembre, il a laissé entendre, en conférence de presse, qu'il était opposé à une solution de la crise par les armes et il l'a répété depuis; la rumeur qui accompagne les va-et-vient de son conseiller Primakov dans la région va dans le même sens. Et son ministre des Affaires étrangères, Chevarnadze, abonde en nuances.

La Syrie, le frère ennemi, Ba'ath-iste aussi, a profité des circonstances. L'Iraq occupé ailleurs, et les protecteurs du petit Liban avec d'autres préoccupations en tête, il en a profité pour faire une boucherie des partisans du général Aoun et autres chrétiens, et prendre le Liban encore plus sous sa coupe. L'alliance n'est pas la Sainte-Alliance.

### La guerre sainte

Saddam joue déjà de la guerre sainte, le Jihad, contre les occupants étrangers des Lieux saints en Arabie saoudienne et ce n'est

qu'un commencement. La carte Israël reste en ses mains: elle est gardée sans doute pour la guerre chaude, si, et le jour où, elle doit commencer.

Le Jihad, pour un Ba'athiste comme Saddam — parti laïque beaucoup plus qu'islamique —, n'est pas néanmoins tabou. Pour les fins de la cause, Saddam garde un rapport étroit avec le prophète. Des journaux de Bagdad rapportaient, selon *Le Monde* du 24 octobre, que Mahomet lui était apparu: «Le prophète s'est présenté à moi (Saddam) dans mon sommeil, habillé de blanc (couleur du deuil), et j'ai senti son inquiétude» aurait-il dit. Le prophète aurait ajouté, selon un autre rapport, d'un autre journal: «Tes missiles, ô Saddam, sont aiguillés dans la mauvaise direction.»

Sans doute cousu de fil blanc, tout ça, mais beaucoup croiront au miracle, et au rapport privilégié, dans les arrière-pays. Pour les incroyants, comme nous, nous pouvons épiloguer: Un message: quitter le Kuwait... tout en gardant quelques îles stratégiques. Les journaux de Bagdad le laissent entendre: une offre de compromis. Combien s'y laisseront prendre? Un compromis qui laisserait Saddam en place ouvrirait des lendemains aussi menaçants que la situation présente.

### Conclusion

Entre-temps, la guerre pourrit. Il en était de même à l'automne 1939, après le saccage de la Pologne, et les prises russes, jusqu'à mai 1940. Mais ce n'était pas encore la guerre des États-Unis. Cette fois, ils sont en première ligne: ils s'y sont placés. Le courage est là; l'obstination, la volonté dureront-elles? Et combien longtemps?

Après que notre «Malbrough s'en va-t-en guerre» Clark eut parlé de guerre sans autorisation du parlement fin octobre, et des pertes de vie que la guerre entraînait, seront-ce les recommandations de prudence et de circonspections que notre premier ministre a laissé entendre qu'il avait depuis données à son ami George qui prévauront? Et si c'était Saddam qui décidait?

L'embargo, le blocus même, prennent inévitablement du temps à produire leurs effets. Rien de surprenant là. Et de son côté, Saddam joue à gagner du temps. Il n'a pas à tenir unie une coalition quelque peu disparate, comme ses adversaires. Et la carte Israël.

Au moment d'écrire, mi-novembre, une proposition du Maroc pour une réunion arabe au Sommet a été repoussée par l'Iraq, qui laisse entendre qu'il ne pourrait y accéder que si l'agenda était étendu au règlement de tous les problèmes de la région, non seulement le Kuwait, mais à peine sous-entendu, celui d'Israël, ce n'est pas que les Palestiniens. Seule l'Égypte a fait la paix avec Israël.

À moins d'incident ou d'accident imprévu, mais toujours possible, les issues demeurent, et dans l'ordre, la guerre, la dissolution de la coalition anti-Saddam par l'usure, et la révolution en Iraq. Dans tous les cas, du Kuwait il ne restera pas grand'chose. □

---

# Questions d'action nationale

Rosaire MORIN

## Le 80<sup>e</sup> anniversaire du *Devoir*

Dans le numéro d'octobre, nous avons salué la venue au *Devoir* de madame Lise Bissonnette. En ce jour, nous offrons nos hommages et nos meilleurs vœux au quotidien de la rue Saint-Sacrement qui célèbre son 80<sup>e</sup> anniversaire. Ce journal, tout comme *L'Action Nationale*, a vécu dangereusement. Il «révèle des dévouements, des volontés, des élévations de pensée, des forces de sursaut que ne laissaient pas prévoir les vingt-cinq ou trente années qui ont précédé la fondation du *Devoir*». Ces paroles étaient prononcées par Henri Bourassa le 14 janvier 1915.

Les 75 ans qui se sont écoulés depuis ont exigé de toutes les équipes du *Devoir* beaucoup d'abnégation, de don de soi, de sacrifice. Les successeurs de Bourassa ont compris «qu'il est inutile de poursuivre dans la vie publique un idéal national et d'espérer le relèvement des mœurs politiques avant d'avoir tenté la réfection de l'opinion publique qui entoure, inspire et dirige les hommes et les partis». (Henri Bourassa, 14 janvier 1915.)

C'est ainsi que *Le Devoir* a presque toujours été un journal de combat. D'une bataille à l'autre, il diffusait des idées. Il continue de le faire malgré des contraintes financières éreintantes. Notre meilleure façon de célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire du journal consiste à le diffuser, à s'y abonner et à demander à vos amis de s'y abonner.

## Un grenouillage assez cocasse

À qui donner le prix? À André Hogue ou à Jean-Pierre Ouellet? Au rouge ou au bleu? Ils se sont donné le baiser d'amour fraternel. Ils ont fait la paix. Ils ne sont plus en querelle. Ils ont uni leurs douces voix pour défendre le fédéralisme. Ils ont invité au festin les 4 hommes et femmes d'affaires non partisans que monsieur Bourassa a désignés d'office à la Commission élargie non partisane, sans l'accord convenu du chef de l'Opposition officielle.

Vous le voyez bien, la Commission n'est pas partisane. Les couleurs se mélangent. Le bleu devient rouge et le rouge devient bleu. Pour que ces teintes se confondent davantage, il conviendrait, c'est pressant de le faire, de convier à la fête messieurs Robert Libman et Richard Holden. La bonne entente, l'unité nationale, l'union entre les races commandent la cessation des combats fraternels pour punir les brigands et les traîtres qui veulent bâtir leur propre pays.

Ensemble les croisés de *Saint-James Street* et du *Parliament of Ottawa* supplieront les dieux de maintenir l'esclavage dans lequel un peuple vit depuis 123 ans. Car c'est pour l'éternité que les Québécois et les Québécoises sont condamnés à subir la domination d'une race étrangère. Bravo, mon cher André et mon cher Jean-Pierre! Rappelez-nous souvent que la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf «s'enfla si bien qu'elle creva». Nous vous répondrons alors que le loup anglophone emporta l'agneau et le mangea «sans autre forme de procès». C'est ce qu'il fit avec nos frères et sœurs établis hors Québec.

## Les francophones hors Québec

À plusieurs reprises, nous avons écrit dans cette revue que la francophonie devait commencer avec les francophones les plus près de nous, ceux de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest. Nous avons aussi répété que le gouvernement du Québec se devait d'établir des ponts avec ces communautés; 1 million de francophones hors Québec, c'est une population supérieure à celle de 6 provinces canadiennes. C'est une réalité culturelle dont il faut tenir compte.

Le 26 novembre 1990, madame Lise Bissonnette s'exprimait sur ce sujet. Nous en extrayons quelques lignes:

«Le gouvernement du Québec n'a plus de politique à l'égard de la francophonie des autres provinces. Il a tout bonnement cessé, depuis quelques années, de les soutenir dans leurs innombrables batailles juridiques contre des provinces qui résistent par tous les moyens à l'affirmation de leurs droits. L'œil sur sa sacro-sainte «paix sociale» au Québec, le gouvernement Bourassa passera à l'histoire pour sa brutalité dans ce dossier: en 1988, le premier ministre a refusé de condamner si peu que ce soit et a même ouvertement approuvé les gouvernements de Saskatchewan et de l'Alberta, quand ils ont éteint les droits de leur population francophone, qui existaient toujours selon la Cour suprême, mais qui n'avaient jamais été constitutionnalisés. De même, il est allé jusqu'à intervenir, en Cour suprême, contre un groupe de francophones albertains qui cherchaient à obtenir la reconnaissance de leur droit de gestion de leurs écoles.

«Pour garder sa liberté de manœuvre à l'égard des anglophones québécois, le gouvernement du Québec était prêt à pactiser avec des gouvernements hostiles ou indifférents aux francophones dans l'Ouest. Pour se donner bonne conscience et faire avaler la pilule, il a mis l'accent sur d'autres formes de coopération: soutien aux organismes culturels, échanges, colloques, projets communs, etc. La charité a remplacé le droit. Les ponts ne sont pas coupés, ils sont détournés vers des culs-de-sac...»

## La taxe sur l'ignorance

Notre cher Gérard-D. Lévesque est au bout de son boulot. «Dieu veut ce que femme veut.» Pour une année, il a décidé de ne pas imposer la TVQ sur le livre, mais les abonnés de *L'Action Nationale* devront la payer. Notre ministre des Finances devrait se retirer. Il n'a rien compris. Par un entêtement irresponsable, le Québec et Ottawa percevront éventuellement 15% de taxes sur les livres, alors que les auteurs qui œuvrent péniblement reçoivent en moyenne moins de 10% des revenus sur la vente de leurs œuvres. Certains qui publient à compte d'auteur perdent même de l'argent.

Notre ministre est dépassé. Pour sauver la taxe fédérale sur les billets de Loto-Québec, il a multiplié les démarches; il sauvait quelque 33 millions\$ pour le trésor. Son jugement se borne à l'enregistrement d'une caisse enregistreuse. Pour lui, la «société

distincte», c'est le revenu qu'il perçoit sur les personnes qui expriment le mieux la «société distincte». Qu'arrivera-t-il l'an prochain? Je n'ose pas le prédire.

## Les radios scolaires

Rodrigue Larose de Sherbrooke s'insurge contre les radios scolaires qui font jouer 90% de chansons anglaises dans nos écoles françaises. Il écrit, entre autres, ce qui suit:

«... à une ou deux exceptions près, les radios des écoles francophones d'ordre secondaire, collégiale et universitaire de l'Estrie — et probablement de toute la province — diffusent au maximum 10% de chansons françaises. C'est la promotion de la culture populaire anglaise que font les radios scolaires québécoises. Une enquête même superficielle permettrait de débusquer la scandaleuse lâcheté culturelle des institutions scolaires francophones... pendant que le CRTC impose, avec raison, des normes aux stations publiques de radio. Et les interprètes et les chanteurs francophones se meurent... de n'être pas entendus d'abord dans les écoles québécoises.

«L'école fondamentale du peuple québécois, l'école ne joue pas son rôle culturel normal. Elle est détournée de sa mission naturelle au profit de la culture anglo-étatsunienne. Ceux qui sont aux fourneaux n'ont aucun souci du français dans le quotidien de l'école. Ils se donnent bonne conscience avec le français écrit...»

Si la situation dans l'école de votre quartier est celle que décrit notre correspondant, vous savez ce qu'il faut faire. Votre intervention et les interventions de votre cousinage et de votre voisinage peuvent corriger une situation anormale. Luc Plamondon, Pierre Vennat, Jacques Blais et tous les autres qui plaident pour la chanson française ne peuvent pas descendre dans votre école et redresser une situation anormale.

## Sommes-nous différents?

En 1974, j'écrivais les lignes qui suivent:

«Il faut regarder vivre quotidiennement le peuple canadien-français pour comprendre les causes de son infériorité économique.

«Des députés dorment dans les pyjamas de la Stanfield's Limited de Truro. Des religieux réfléchissent sous les chapeaux de la

Biltmore Hats de Guelph. Des juges rendent justice et portent les habits de la Cosmos Imperial Mills de Hamilton. Des épouses de médecins portent élégamment les soutiens-gorge de l'Exquisite Form Brassiere, filiale américaine. Des hommes d'affaires vont au golf en Floride, avec les vêtements de la Highland Queen Sportswear de Toronto. Des professeurs enseignent la fierté nationale en portant les chemises de la Lancer of Canada de Vancouver.

«Au même moment, dans des maternelles du Québec, les enfants s'éduquent avec les jouets de la Kelton Corporation de Toronto. Des étudiants en photographie utilisent les caméras japonaises. Des hôpitaux achètent les tapis de la Harding Carpet de Brantford. Des ouvriers boivent la Labatt de London et l'O'Keefe de Peterborough. Des pharmaciens vendent les cosmétiques de la General Foods de Toronto. Des commerçants dégustent le bacon de la Canada Packers de Toronto, sur des nappes en toile importées d'Irlande. Des centres d'artisanat vendent des souvenirs fabriqués au Japon. Pour abrié tout cela, des financiers se rajeunissent avec des perruques de Hong Kong.

«Ces faits sont vécus chaque jour. À la maison, au bureau, à l'usine, on achète un produit importé de New York, de Tokyo, de Milan, de Toronto, par habitude, sans même songer aux répercussions de la dépense effectuée. Cette situation est généralisée. Les Canadiens-Français achètent des produits fabriqués par des établissements étrangers pour une valeur excédant les 10 milliards\$ par année.»

16 ans plus tard, nos comportements se sont-ils améliorés? À chacun de répondre.

### Lassonde de Rougemont

C'est le cinquième mois de l'enquête sur l'origine des produits. C'est la première fois que je peux me réjouir. Comme vous avez pu le remarquer, les poissons en conserve, les jus de tomates, les soupes, les céréales et les savons nous parviennent de l'étranger. Les sièges sociaux et les usines sont principalement établis en Ontario. Les dirigeants sont des Canadiens-Anglais. Les travailleurs aussi, à quelques exceptions. Personne ou presque personne de ce beau monde ne souscrit au *Devoir*, à l'Orchestre Symphonique, à nos

œuvres théâtrales ou artistiques, etc. Personne d'entre eux n'est abonné à *L'Action Nationale*.

Ce mois-ci, chez mon épicier, dans le rayon des jus de fruits, j'ai aperçu avec joie les produits de A. Lassonde de Rougemont. J'ai acheté six contenants différents pour la visite que je recevais dans les jours qui suivaient. Tous mes convives sont partis satisfaits de la saveur de ces jus.

Savez-vous que les marques Oasis, Rougemont, Mont-Rouge et Fruitina sont offertes par Lassonde? Cette entreprise produit des boissons à la pomme, pêche, poire, orange, raisin, fruits mélangés, citronnade, punch. Elle produit des jus de pomme, orange, pamplemousse, ananas, fruits, légumes. Elle emploie plus de 250 travailleurs chez nous. Elle participe à la vie communautaire de chez nous. Si nous achetions Lassonde, l'entreprise pourrait employer 2 500 travailleurs. Voyez-vous la différence?

### Welch's and Quaker Oats

Dans la même section, Cadbury Beverages de Mississauga offrait le jus de prune Welch's: aucune fabrique au Québec. Quaker Oats de Peterborough proposait de vous désaltérer avec Gatorade: aucune usine au Québec. Cola Cola Foods de North York présentait ses agrumes «Déli-Cinq»: aucune usine au Québec. Bennett's de California exposait son nectar de pruneaux: aucune usine au Québec. McCain de Florenceville exhibait ses jus de pommes: aucune usine au Québec. FBI Brands de Trenton suggérait divers jus et limonades: l'entreprise emploie quelque 160 personnes à Mont-Saint-Hilaire. Metro proposait aussi plusieurs jus: quels sont leurs fournisseurs? Mystère et boule de gomme. Je ne le sais pas encore. Au lieu de téléphoner, j'écris maintenant au président et vous connaîtrez sa réponse.

Les renseignements que je communique proviennent des contenants des produits, du répertoire du CRIQ et aussi du Survey of Industrials du *Financial Post*. Mes moyens financiers ne me permettent pas de recourir à d'autres sources. C'est avec plaisir que j'accueillerais toutes les informations complémentaires qu'on pourrait me procurer.

## C'est maintenant le moment

La question nationale, c'est mille et un détails. Elle se traduit dans notre vie de tous les jours, à tous les instants, dans tous les milieux. L'une de nos abonnés de Saint-Étienne, madame Danièle Saint-Amour, a compris cette réalité. Elle intervient constamment pour donner à la langue française la place qui lui revient. À titre d'exemple, elle vient de faire disparaître le mot *look* dans une annonce à la télévision de trois magasins de la Mauricie; elle a obtenu que le magasin «M» de Trois-Rivières publie une circulaire en français; elle boude les commerces qui distribuent des circulaires bilingues... «Le problème, écrit-elle, semble l'inconscience..., voire, même l'absence de fierté pour notre langue...» C'est maintenant le moment d'agir, pour chacun de nous.

## Have a Nice Trip

Le gouvernement fédéral oblige au bilinguisme les sociétés «dites» fédérales. Ainsi, la moitié du Québec deviendra bilingue au cours des prochaines années. Déjà, j'ai dénoncé cet usage simultané des deux langues officielles du Canada dans nombre d'entreprises, notamment à Bell Canada. J'avais récemment l'occasion de visiter l'une de mes filles. Le billet d'une petite compagnie d'autobus donnait même plus d'importance à l'anglais qu'au français. Sur une ligne, on nous souhaitait «Bon voyage». Sur deux lignes, apparaissait le «Have a nice trip». Tout le billet, recto et verso, était bilingue. Si chacun affichait ses convictions...

## Canada Post Corporation

Business Reply Mail

No postage stamp necessary if mailed in Canada

Postage will be paid by

Quality Control

Station

Sir Alexander Campbell Bldg, D

Ottawa, Ontario

K1A 9Z9

Et au verso:

Customer Reply Card, etc.

Un bon ami de Toronto me téléphone pour me dire que la carte qu'il a reçue était rédigée en anglais seulement. J'imagine que «là où le nombre le justifie», la carte devait être bilingue. C'est là une forme de bilinguisme qui est pratiquée en ce pays. La langue anglaise est la langue du Canada anglais et les formules anglaises et françaises sont utilisées là où le nombre des anglophones ne le justifie pas.

## **Le Mouvement Desjardins**

Desjardins, c'est une grosse entreprise, parce qu'elle sait faire de petites choses. Parmi les 1 000 petites réalisations, signalons l'aide apportée par la Caisse de Beauharnois aux étudiants de l'Atelier-Théâtre de la même ville; l'épanouissement de la culture, c'est une série de comportements. Notons l'investissement de la Fédération des caisses du Bas Saint-Laurent qui a permis le réaménagement de la maison funéraire de Mont-Joli; c'est lugubre, mais c'était nécessaire pour assurer l'expansion d'une entreprise qui offre ses services à une quinzaine de villages compris entre Esprit-Saint, Bic et Mont-Joli. Ajoutons le geste fraternel des 203 directeurs ou directrices qui ont recueilli quelque 180 000\$ pour Centraide Québec: la solidarité humaine, ça existe encore.

D'autres exemples peuvent être cités par centaines. La Caisse populaire de Saint-Mathieu et la Caisse populaire de Saint-Thomas de Montmagny contribuent financièrement au maintien du «Fonds de secours» de Montmagny qui prête de l'argent sans intérêt à des personnes dans le besoin; pour une fois, l'argent est source d'entraide. La Caisse de Sainte-Marie accorde une subvention aux jeunes familles qui se font construire une maison dans la ville, subvention accordée lors de l'obtention du prêt hypothécaire; voilà une autre façon de donner «un coup de pouce» qui a aidé 36 des 38 nouveaux propriétaires de Sainte-Marie depuis janvier 1990. Les caisses Desjardins de l'Amiante, de Disraeli, Saint-Méthode, Saint-Évariste et la caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante ont souscrit 156 900\$ à la Fondation du centre hospitalier de l'Amiante; ce geste communautaire est posé dans plusieurs autres milieux.

## **Le Fonds de solidarité**

Cette initiative de la FTQ mériterait d'être mentionnée tous les mois dans cette chronique. L'espace disponible en vertu de nos

faibles ressources matérielles nous oblige à restreindre nos désirs. Le Fonds vient de publier la liste des investissements faits dans 54 entreprises. Plus de 16 000 emplois ont été créés ou maintenus. Ces placements sont consentis dans toutes les régions du Québec. Nombre d'établissements auraient fermé leurs portes sans l'intervention du Fonds de solidarité.

À l'heure actuelle, près de 100 000 personnes sont actionnaires du Fonds. Vous pouvez le devenir, si vous ne l'êtes pas. Il y va même de votre intérêt. Le Fonds vous offre un REÉR qui vous permet d'économiser 2 fois plus d'impôt que les formules ordinaires. Chaque action que vous achetez vous donne droit à deux avantages fiscaux. Ces deux avantages combinés vous font économiser en moyenne 80% du montant que vous investissez. Voilà un geste qui vous est bénéfique et qui profite à la fois à des milliers de travailleurs et de travailleuses. Si vous êtes intéressé, vous pouvez rejoindre le fonds en composant sans frais 1 800 567 Fonds ou à Montréal 285-6400.

## **L'Union des producteurs agricoles**

Au moment où j'écris les présentes lignes, l'UPA n'a pas encore tenu son congrès. Mais il est d'ores et déjà assuré que l'organisme agricole aura voté une résolution en faveur de la souveraineté. Car un sondage récent révélait que 63,6% des 771 agriculteurs répondants favorisaient l'autodétermination du Québec. 36,4% approuvaient la souveraineté-association et 27,2% se déclaraient en faveur de l'indépendance sans référence à une association. 78,7% souhaitaient un référendum et 86,4% des répondants désiraient que la décision de l'avenir politique soit rapidement prise.

Ainsi, les grandes centrales: CEQ, CSN, FTQ et UPA veulent bâtir le pays du Québec. Il y a 21 ans, ces centrales avaient boudé les États généraux. «Un pays en marche» était le slogan de l'époque.

## **Le gouvernement a deux prises**

Le gouvernement a deux prises contre lui. Il n'a plus d'argent. Il coupe sur les services. Il impose de cent façons différentes. Il n'a pas d'argent pour lutter contre la pauvreté. Il n'a pas d'argent pour héberger de nuit les 12 000 itinérants de Montréal. Il n'a pas d'argent

pour engager une vraie bataille contre la misère. Mais un bon matin, il garantit les intérêts sur un prêt de 18 millions\$ consenti à des hommes d'affaires et il oblige la Ville de Montréal à investir 15 millions\$. Il donne un rabais de 1 million\$ sur le loyer... Il investit 30 millions\$ pour rénover les lieux... À quelle œuvre est destiné cet argent? À la culture? À la fondation de coopératives de travail? À la construction de maisons salubres pour des familles nombreuses qui vivent dans des taudis? À l'organisation de soupes populaires pour les enfants d'Hochelaga qui vont à l'école sans avoir déjeuné?

Mais non, cet argent aide des hommes d'affaires qui vont remettre 100 millions\$ à M. Bronfman, le même homme qui va déménager si le Québec proclame son indépendance. Vous avez deviné. M. Bronfman, qui a payé les EXPOS, nos amours, quelque 12 millions\$, qui a probablement diminué de ses revenus les pertes enregistrées avec les Expos, M. Bronfman, par mesure de charité, les revend pour 100 000\$. Nous, les caves, nous allons payer une partie de la facture. C'est ignoble, c'est inique, c'est écœurant.

### **La pollution, c'est légal**

La papetière canadienne la plus polluante peut continuer à polluer. En effet, un arrêt du juge Claude Pinard de la Cour du Québec a décrété que le règlement sur les rejets des papetières ne s'appliquait pas aux «Produits forestiers canadien Pacifique» de La Tuque. Pourquoi ne s'applique-t-il pas? La compagnie produit du carton et non du papier... Ainsi la compagnie canadienne peut demeurer celle qui rejette le plus de dioxines et de furanes dans l'environnement. C'est la sagesse de la justice.

Le ministère de l'Environnement ne peut pas intervenir avant un an. Il prépare une révision des règlements qui obligeront la compagnie à modifier son comportement, on ne sait pas au juste quand. Il serait si simple de poursuivre l'entreprise en vertu de l'article 20 de la Loi de l'environnement qui permet d'ester en justice les entreprises qui rejettent des contaminants non réglementés, mais susceptibles de polluer. C'est l'irresponsabilité d'un ministre...

### **Manipulation et manipulateurs**

Le plus grand de tous, l'honorable Brian Mulroney, déclare:

«Va dire à un journalier de Baie-Comeau qu'on ne sait pas comment on va payer sa pension après 30 ans de service à la Quebec North Shore». Sacré Brian! Il remplace Pierre Elliot...

Le plus petit des manipulateurs, Don Donderi, professeur de McGill, payé en partie à même nos impôts, affirme:

«Le Québec est moins violent que l'Allemagne ne l'était entre 1933 et 1945. Mais il a hérité de l'Allemagne nazie la distinction d'être le coin le plus rétrograde de la civilisation occidentale.» La vue de cet homme est vraiment malade.

## Une histoire de golf

Le gouvernement Bourassa a soutenu à plusieurs reprises n'être pas informé de l'assaut du 11 juillet contre les barricades d'Oka.

Or, le vendredi, 6 juillet, le ministre de la Sécurité publique, Sam L. Elkas, déclarait, en parlant des barricades érigées à Oka depuis le 11 mars: «Ils ont jusqu'à lundi pour obéir, sinon ça va descendre.»

Le 12 juillet, le lendemain de l'assaut, le ministre par intérim de la Sécurité publique, Michel Pagé, déclarait qu'on l'avait averti la semaine précédente de la possibilité d'un assaut.

## Un peu d'histoire

Le 17 mars 1810, sur l'ordre du gouverneur Craig, un magistrat, accompagné de deux constables et d'une escouade de soldats, saisit et s'empare de tout le matériel du journal *Le Canadien*. Deux jours plus tard, Bédard, Taschereau, Blanchet et l'imprimeur Lefrançois sont jetés en prison.

Ces incidents sont survenus sur l'ordre de Craig qui voulait imposer ses volontés à la Chambre élue composée en majorité de Canadiens-Français, alors que le Conseil législatif et le Conseil exécutif étaient dominés par les Anglais. La Chambre votait des lois et les deux autres pouvoirs refusaient de les sanctionner. La tactique ressemble à la guerre de la TPS entre les Communes et le Sénat...

Le premier affrontement majeur survenait en 1805. Il fallait lever des impôts pour payer la constitution des prisons de Montréal et de Québec. Les Anglais voulaient prélever les impôts sur les terres

qui appartenait principalement aux Canadiens-Français. Les Canadiens-Français voulaient imposer des droits sur les marchandises et ils gagnèrent leur cause.

Dès l'arrivée du gouvernement militaire Craig, deux problèmes surgissent. La Chambre des députés vote une loi pour décréter l'inéligibilité des juges et une autre loi pour exclure de la Chambre Ézéchiel Hart élu député de Trois-Rivières. Le Conseil exécutif désapprouve ces deux lois. Le parlement est dissous le 27 avril 1908. Les élections qui suivent sont violentes, mais ce sont les mêmes députés qui sont élus, à quelques exceptions. Les mêmes débats reprennent et Craig, à nouveau, proclame la dissolution de la Chambre. La descente au *Canadien* a lieu et les arrestations citées plus haut sont effectuées. Aux élections nouvelles, Bédard et Blanchet, toujours en prison, sont réélus. Craig libère les deux prisonniers sans aucune forme de procès. La même méthode a été utilisée en octobre 1970. L'histoire est un perpétuel recommencement. □

---

# *La soixante-quinzième année de L'Action Nationale*

Rosaire MORIN

## **L'homme-doctrine Lionel Groulx**

Un jour prochain, il me faudra revenir sur Lionel Groulx. Dans le cadre de cette chronique, la brièveté est la règle. Pour préparer les 4 ou 5 pages d'aujourd'hui, sans trop m'en rendre compte, je me suis retrouvé avec un manuscrit de 58 pages. Il me faut soustraire les souvenirs personnels, les notes biographiques, l'œuvre historique et l'action patriotique de l'abbé Groulx, et me limiter à sa participation à notre revue.

L'abbé Groulx est devenu membre de la Ligue des Droits du français en mars 1917 et il fut associé à notre mouvement jusqu'à sa mort, en 1967. Comment est-il venu à la Ligue? Le père Archambault parle d'une action providentielle. La mère du jeune Groulx, Philomène Pilon, fut certes l'instrument de la Providence. Elle éveilla chez l'enfant le sens national. À la maison, rang des Chenaux, à Vaudreuil, elle lui lisait à haute voix *La Minerve*, qui relatait et commentait le procès de Riel et la question des écoles françaises en Ontario et au Manitoba...

Le curé Philippe Perrier fut un autre émissaire de la Providence. Au début de l'an 1917, il invite l'abbé Groulx à demeurer au presbytère du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, surnommé «l'évêché du

Nord». Le lieu est un nid de patriotes. L'hospitalité du curé Perrier est accueillante. Des visiteurs de marque s'y retrouvent: Mgr Arthur Béliveau, Henri Bourassa, le père Charlebois, l'abbé Georges Courchesne, Joseph Gauvreau, Omer Héroux, Paul-Émile Lamarche, Mgr Léonard, Georges Pelletier, J.-B. Prince, Mgr F.-X. Ross, Louis Verschelden, le père Rodrigue-Marie Villeneuve... Nul doute que l'une de ces bonnes âmes invita le jeune professeur d'histoire à se joindre à *L'Action Française*.

### Une chaire d'éducation

Dans la revue, de 1917 à 1928, l'abbé Groulx signe 53 articles totalisant 484 pages. C'est notre auteur le plus prolifique. Il aborde le sujet des valeurs: action sociale, apostolat, catholicisme, clergé. Il donne des leçons d'histoire: Marguerite Bourgeoys, François de Laval, Dollard des Ormeaux, les Martyrs canadiens, la découverte du Mississippi, Louis-Joseph Papineau, les Patriotes, Ville-Marie. À plusieurs reprises, il souligne le rôle de l'histoire dans la vie d'un peuple.

Il traite aussi de l'avenir politique des Canadiens-Français, du bilinguisme, de la Confédération, d'économie, des Franco-Américains, de lois françaises. Il rend hommage au *Devoir*, à la *Revue Trimestrielle*, à Mgr Taché. Ses positions sont cohérentes. Son enseignement prend la forme d'une doctrine nationale. Il croit à l'action intellectuelle. Il aime profondément son «petit peuple» et il a le courage de ses opinions. Il fustige les politiciens et non les hommes politiques; il reproche à l'élite son apathie à l'égard de la nation; il propose des orientations claires et précises.

Selon la mode de l'époque, l'abbé Groulx utilise des pseudonymes. Sous la signature de Jacques Brassier, il écrit 76 textes représentant 381 pages. Il s'agit surtout de chroniques sur les activités de la revue et de la Ligue, mais on y retrouve plusieurs comptes rendus et des commentaires sur les écoles ontariennes, la situation du français, la fête de Dollard, la fête de la Saint-Jean-Baptiste et l'enseignement de l'anglais. Nicolas Tillemont, autre pseudonyme, a aussi signé quatre articles sur la vie de la revue et de la Ligue.

Mais l'abbé Groulx ne s'est pas contenté d'écrire. En 1921, à l'âge de 43 ans, il succède à Omer Héroux comme directeur de la revue. Il occupe cette responsabilité jusqu'en 1928. Pour un homme

ordinaire, c'est un emploi bénévole à temps plein, mais l'abbé Groulx trouve le moyen d'enseigner l'histoire, de poursuivre des recherches aux archives, d'écrire des dizaines de volumes et de brochures et de prononcer des centaines de conférences.

## Les enquêtes de L'Action Française

L'idée des enquêtes avait été lancée par le père Joseph-Papin Archambault. Dès 1917, notre célèbre jésuite entreprenait une étude auprès des commerçants sur les étiquettes anglaises.

En 1918, l'abbé Groulx donne une orientation définitive à ces travaux de recherche. Le thème choisi détermine la priorité de l'année. Les enquêteurs sont recrutés «parmi les hommes qui ont quelque chose à dire et qui le disent comme ils le pensent». L'importance de ces travaux est telle qu'il me faudra y revenir plusieurs fois au cours des prochaines chroniques. Cette série de 119 articles a contribué à l'évolution de la pensée nationale au Québec. La plupart de ces textes demeurent d'une actualité brûlante, n'en déplaise à Mme Lebel de Radio-Québec. Ils sont dus à la clairvoyance et à la pensée de l'abbé Groulx.

Les thèmes choisis sont: «Nos forces nationales» en 1918; «Les précurseurs» en 1919; «Comment servir» en 1920; «Le problème économique» en 1921; «Notre avenir politique» en 1922; «Notre intégrité catholique» en 1923; «L'ennemi dans la place» en 1924; «Le bilinguisme» en 1925; «La doctrine de *L'Action Française*» en 1926 et «L'éducation nationale» en 1927.

Cette série de 119 articles traite des grands problèmes de l'époque, et des orientations à devoir vivre. Ainsi seront étudiées, entre autres, les questions suivantes: activité intellectuelle, agriculture, anglomanie, artistes, assurances, bilinguisme, capital étranger, catholicisme, cinéma, colonisation, commerce, économie, éducation nationale, émigration, enseignement (primaire, secondaire, commercial, technique, supérieur et scientifique), esprit de parti, histoire, indépendance, industrialisation, institutions de crédit, jeunesse, langue française, mère de famille, minorités francophones, natalité, ouvrier, paroisse, presse, théâtre... À travers tous ces sujets, des modes d'action nationale ont été inventés. Les aspirations du Canada français ont été exprimées. La conception et la réalisation d'une telle œuvre sont dues à l'abbé Groulx.

Ses «enquêteurs» étaient recrutés parmi les chefs de file de la nation canadienne-française. Quelques noms nous en persuadent (le chiffre entre parenthèses indique le nombre de participations aux enquêtes): Joseph-Papin Archambault, Olivar Asselin, Hermas Bastien (2), N.-A. Belcourt, M<sup>gr</sup> Arthur Béliveau, Émile Benoist, Harry Bernard, J.-A. Bernier, Henri Bourassa, Émile Bruchési (3), Jos.-E. Caron, Alfred Charpentier, abbé Émile Chartier, abbé Georges Courchesne, Léo-Paul Desrosiers (2), Jules Dorion (2), Adélarde Dugré (3), Alexandre Dugré (3), Louis-D. Durand (3), Fadette (2), Ceslas Forest (2), M<sup>gr</sup> Georges Gauthier, Lionel Groulx (5), Omer Héroux (3), Louis Lalande, M.-A. Lamarche, Arthur Laurendeau (2), Henry Laurey, Beaudry Leman, Arthur Letondal, Firmin Létourneau, Eugène L'Heureux, Léon Lorrain, Jean-Charles Magnan, Fr. Marie-Victorin, Olivier Maurault, Ernest Miller, Esdras Minville (2), Édouard Montpetit (4), M<sup>gr</sup> L.-Adolphe Pâquet (2), Georges Pelletier (2), Antonio Perrault (9), Philippe Perrier (4), Yves Tessier-Lavigne (2), Anatole Vanier (4), Joseph Versailles, Thomas Vien, abbé Rodrigue-Marie Villeneuve (2), le plus séparatiste de tous.

Parmi cette longue liste de collaborateurs, on retrouve des avocats, des chefs ouvriers, des députés, des économistes, des évêques, des financiers, des journalistes, des médecins, des membres du clergé, un ministre, des religieux, des pédagogues, un sénateur.

### *L'Action Nationale*

Malgré toutes les tâches qui le retenaient, l'abbé Groulx a maintenu sa collaboration à *L'Action Nationale* jusqu'aux dernières années de sa vie. Comme les index de *L'Action Nationale* ne paraîtront pas avant quelques années, si Dieu me prête vie, et à la condition qu'Hydro-Québec n'ait pas trop de pannes qui affectent mes données, je crois utile de reproduire en annexe les titres et mois de publication des articles parus dans *L'Action Nationale* sous la signature de notre illustre membre.

Vous notez du premier coup d'œil l'amour qui l'anime envers son «petit pays» dont il raconte l'histoire: l'aristocrate d'autrefois, Hincks et Morin, la capitulation de Montréal, La Fontaine, les coupeurs de bois, les Patriotes, les premières religieuses, Jeanne Mance, Maisonneuve, Marie de l'Incarnation, Marquette, Talon, le chevalier de Troyes, l'Union des Canadas, Ville-Marie.

Mais l'historien a aussi des racines dans le temps présent. Il propose une vraie doctrine nationale et il écrit à plusieurs reprises sur la nécessité de l'éducation nationale et nos raisons de survivre. Il commente l'actualité, la campagne électorale de 1936, les conférences de Bourassa, la fondation d'un parti national fédéral, l'œuvre de Minville, le manuel unique d'histoire, l'œuvre libératrice de la coopération... L'«action intellectuelle» de l'abbé Groulx par notre revue est inappréciable tant elle est importante. En se référant aux enquêtes de la revue, François-Albert Angers écrivait: «J'ai alors compris que l'abbé Groulx avait été le premier recteur de notre première véritable université. C'est-à-dire non pas seulement une institution enseignante — et L'Action française était tout entière une chaire d'éducation permanente avant la lettre — mais une institution de recherche aussi, et qui fonde son enseignement sur la recherche<sup>1</sup>.» Ce témoignage, on peut le prolonger à l'ensemble de l'œuvre accomplie par cet homme par l'intermédiaire de la revue.

## Conclusion

Il est temps de conclure. La conclusion sera brève: sans l'abbé Groulx, *L'Action Nationale* n'existerait probablement pas. Si elle existait sans la pensée de ce géant, elle ne serait pas la même. Héritier de la mission perpétuelle qu'il nous a léguée, nous conservons en mémoire le message qui résume sa pensée et son action: «Le devoir certain où il n'y a pas de risque de se tromper ni de perdre son effort, c'est de travailler à la création d'un État français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible<sup>2</sup>.»

Nous en sommes maintenant à l'heure où l'État français est impossible dans la Confédération. En hommage à Groulx, montrons-nous à la hauteur des tâches qui nous attendent. Honorés d'être les continuateurs de son œuvre, inspirons-nous de son courage, de sa détermination, de son esprit de travail, pour bâtir notre pays, le Québec.

---

1. *Action Nationale*, juin 1968, 837.

2. *Directives*, 121-122.

**Annexe**

## Titres des articles

de monsieur l'abbé Lionel Groulx  
dans *L'Action Nationale*

- «Une tâche entre quelques autres», janv. 1933, 29-43.
- «Regards autour de nous», fév. 1933, 110-112.
- «Pour qu'on vive», avril 1933, 238-247.
- «Pour qu'on vive», mai 1933, 308-311.
- «Hincks et Morin», oct. 1933, 117-123.
- «Pour qu'on vive», nov. 1933, 187-193.
- «À travers les vieux journaux du British Museum», déc. 1933, 230-237.
- «L'éducation nationale et les écoles normales», janv. 1934, 6-21.
- «Pour qu'on vive», janv. 1934, 53-56.
- «Le national et le religieux», fév. 1934, 93-99.
- «L'esprit étudiantin», mars 1934, 161-174.
- «Pour qu'on vive», mars 1934, 178-182.
- «La relève», avril 1934, 226-228.
- «L'éducation nationale», sept. 1934, 5-26.
- «Langue et survivance», sept. 1934, 46-63.
- «Pour qu'on vive», oct. 1934, 135-142.
- «Vivre, lettre à Jean-Louis Gagnon», nov. 1934, 171-177.
- «Pour qu'on vive», nov. 1934, 201-205.
- «Pour qu'on vive», déc. 1934, 241-247.
- «Les échos d'une campagne», janv. 1935, 44-56.
- «Les conférences de M. Bourassa», mai 1935, 257-265.
- «Un chef de 33 ans, La Fontaine», mai 1935, 266-276.
- «Pour qu'on vive», sept. 1935, 52-63.
- «À propos de 37», juin 1936, 69-89.
- «La fondation d'un parti national fédéral», mars 1937, 130-144.
- «Talon en face de son œuvre», fév. 1938, 117-121.
- «Nos premières religieuses», déc. 1938, 291-295.
- «La bourgeoisie et le national», avril 1939, 291-301.
- «Une opinion anglo-canadienne (F.-R. Scott)», juin 1939, 466-476.
- «Jacques Marquette», décembre 1939, 232-237.
- «Le départ de Maisonneuve», mars 1940, 156-175.
- «Marie de l'Incarnation», mai 1940, 331-336.

- «L'an 1940», août-sept. 1940, 5-21.
- «Pour un commencement de libération (coopération)», oct. 1940, 115-122.
- «L'expédition du chevalier de Troyes», avril 1941, 275-286.
- «L'annexionnisme au Canada français», juin 1941, 443-456.
- «Problème politique», oct. 1941, 97-103.
- «Le centenaire de l'Union des Canadas», nov. 1941, 169-183.
- «La fondation de Ville-Marie», déc. 1941, 301-308.
- «Pour une politique nationale», sept. 1942, 6-25.
- «L'œuvre d'Esdras Minville», janv. 1945, 6-14.
- «Jeanne Mance», mars 1945, 176-196.
- «L'idée d'indépendance à travers l'histoire», juin 1946, 412-453.
- «L'orientation fatale», oct. 1946, 91-101.
- «Capitulation de Montréal en 1760», janv. 1947, 19-47.
- «Le coureur de bois, type social», janv. 1948, 23-38.
- «La génération de l'enracinement», avril 1950, 257-260.
- «Le manuel unique est-il conciliable?», mai 1950, 341-349.
- «L'aristocrate au Canada d'autrefois», juin 1951, 344-358.
- «À l'occasion du prix Duvernay», déc. 1952, 170-182.
- «La chaire de civilisation canadienne-française», fév. 1953, 122-144.
- «Nos raisons de survivre», janv. 1956, 441-448.
- «Témoignage sur Bourassa», mai-juin 1959, 416-420.
- «Épître badine au cher Frère Clément Lockquell», mai-juin 1959, 402-407.
- «Épître badine au P. Bernard Mailhot», fév. 1960, 428-432.
- «Ma conception de l'histoire», avril 1960, 603-617.
- «De quoi ont-ils peur?», janv. 1961, 434-442.
- «Une vraie doctrine de vie pour notre nation», oct. 1964, 113-119. □

## NOUS COMPTONS SUR VOUS

Depuis 75 ans, *L'ACTION NATIONALE* analyse les événements sociaux, politiques et économiques et fait le point sur la situation du Québec. De fait, c'est la plus ancienne des revues québécoises, mais également la plus engagée. De Lionel Groulx à nos jours, *L'Action Nationale* a su s'adjoindre des collaborateurs de renom, qui ont marqué leur époque. Faites une ACTION... NATIONALE et recrutez un nouvel abonné.

Remplir le coupon et retourner à:

*L'Action Nationale*, 82 rue Sherbrooke ouest,

Montréal, Québec, H2X 1X3 - Téléphone (514) 845-8533

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone: Bureau \_\_\_\_\_ Résidence \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Abonnement	1 an (10 numéros) 35,00\$	2 ans (20 numéros) 60,00\$
------------	------------------------------	-------------------------------

Autres pays	45,00\$	75,00\$
-------------	---------	---------

Abonnement de soutien	75,00\$ et plus
-----------------------	-----------------

Étudiants	20,00\$
-----------	---------

## *On peut se procurer les numéros de la revue*

Grâce aux nombreux collaborateurs qui se sont joints à *L'ACTION NATIONALE*, tous les numéros publiés depuis janvier 1988 ont suscité un vif intérêt, tant par les sujets traités que par la compétence et le prestige de leurs auteurs.

On peut se procurer des exemplaires de ces numéros, au coût de cinq dollars l'unité, en s'adressant à *L'ACTION NATIONALE*, tél. 845-8533, 82 Sherbrooke ouest, Montréal, H2X 1X3.

Quatre numéros spéciaux, qui constituent des dossiers de grande actualité, méritent particulièrement d'être signalés: celui de janvier-février 1988, sur la situation linguistique au Québec, traitée notamment par Jacques-Yvan Morin et Gaston Cholette; celui de mai 1988, consacré à la situation présente et à l'avenir de la population du Québec, préparé par Jacques Henripin et Yves Martin, avec la collaboration de spécialistes chevronnés; celui de juin 1989 sur la situation présente et l'avenir du nationalisme canadien-français auquel ont collaboré dix-sept personnalités dont les énoncés méritent d'être lus et vécus; celui d'avril 1990 sur la jeunesse, signé de quinze personnalités québécoises.

La plupart des numéros des années antérieures, soit depuis 1933, sont également disponibles. □



Le réseau électrique  
du Québec pourrait  
faire trois fois le tour  
de la terre.

L'hiver, il traverse la  
neige et le froid pour  
apporter lumière et  
chaleur.



Hydro-Québec



La Québécoise  
Promutuel-vie

PROMUTUEL

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE  
PLEINE DE PROMESSES

---

7 SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS  
S'UNISSENT À  
42 SOCIÉTÉS MUTUELLES D'ASSURANCE GÉNÉRALE  
POUR CONSTITUER UN IMPORTANT RÉSEAU DE  
DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ASSURANCE-VIE  
AU SERVICE DU QUÉBEC ET DES QUÉBÉCOIS



POUR LA COLLECTIVITÉ  
LA QUÉBÉCOISE PROMUTUEL-VIE

JULES FUGÈRE  
PRÉSIDENT

RENÉ DAIGNEAULT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

134, RUE SAINT-CHARLES  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
(QUÉBEC) J3B 2C3

**Avec les  
hommages  
de**



**Assurance-vie  
Desjardins**

**SOCIÉTÉ NATIONALE  
D'ASSURANCE**

425, boulevard de Maisonneuve ouest  
bureau 1500, Montréal H3A 3G5

288-8711



HOMMAGE  
de la  
**SOCIÉTÉ**  
**SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
du Centre du Québec

HOMMAGE  
de la  
**SOCIÉTÉ**  
**SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
de Montréal

Avec les hommages  
du Mouvement National  
des Québécois et Québécoises  
et de ses sociétés affiliées



Mouvement National des Québécois et Québécoises

2207, rue Fullum Montréal H2K 3P1

Tél.: (514) 527-9891

Télécopieur: (514) 527-9460

# REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947  
par Lionel Groulx

4 forts numéros  
par année

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

	CANADA	AUTRES PAYS
Individus	40,00\$	44,00\$
Étudiants (avec pièce justificative)	20,00	24,00
Abonnement de soutien	60,00	64,00
Institutions	40,00	44,00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,  
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.  
H2V 3R6  
Tél.: 271-4759

## relations

*Le magazine québécois de  
l'actualité sociale, politique et  
religieuse.*

Notre monde est trop malin, disait  
l'économiste Schumacher, il ne pourra  
pas survivre sans sagesse.

Dans un monde fébrile et désenchanté,  
le souci de la justice et l'espérance de  
la foi chrétienne ne sont plus un luxe,  
mais un guide de survie.

Chaque mois, l'équipe de Relations  
vous invite à dépasser l'anecdote pour  
questionner notre culture, analyser  
notre société, interpeller notre Église.

## ABONNEMENT

1 an (10 nos): 20,35\$  
(TPS incluse)  
à l'étranger: 24,00\$

## RELATIONS

25, rue Jarry ouest  
Montréal QC  
H2P 1S6

## **Rappel**

Avez-vous fait parvenir votre souscription  
à la Fondation Esdras-Minville?  
Sinon, il est toujours temps de le faire.

Libellez et adressez votre chèque à:  
**LA LIGUE D'ACTION NATIONALE**  
82 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal H2X 1X3

Vous recevrez un reçu qui rend votre don  
déductible des impôts fédéral et provincial.  
Nous déposerons votre don à la  
**FONDATION ESDRAS-MINVILLE.**

**DEVENEZ MEMBRE  
DE SOUTIEN  
DU MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS  
EN SOUSCRIVANT DEUX DOLLARS (ou plus).  
VOTRE CARTE DE MEMBRE  
VOUS PARVIENDRA SANS DÉLAI.**

**LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS**  
82 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal H2X 1X3  
tél.: 845-8533

**CLAUDE-PIERRE VIGEANT**  
**traducteur et publiciste**  
604, rue Waterloo  
London - Ontario  
N6B 2R3

**HUMANITAS**  
nouvelle optique

PRENEZ «LE BEAU RISQUE»!



Jean-Charles CLAVEAU

## **MA TERRE, QUÉBEC...**

Essai sur le Québec en marche

Parution, début juin 1990-280 pages, 19,95\$

*À la question cruciale soulevée dans ces pages, le docteur Jean-Charles Claveau considère qu'il n'y a qu'une seule réponse: le Québec ne saurait vivre et s'épanouir en français sans le contrôle politique total de son territoire.*

En vente à la Ligue d'action nationale (514) 845-8533  
82 Sherbrooke ouest, Montréal H2X 1X3

## Collection de *l'Action Nationale*

Louis-Philippe DeBlois offre en vente une collection de la revue depuis 1941, soit depuis près de 50 ans. Un montant raisonnable serait accepté. On peut rejoindre M. DeBlois au

81, rue George  
Rouyn-Noranda  
J9X 1B1  
Tél.: (819) 797-1215 ou 762-5234

## Numéro de juin 1990

Notre réserve de la revue de juin 1990 étant épuisée, les abonnés qui pourraient nous faire parvenir ce numéro nous rendraient un grand service.

La Direction  
*L'Action Nationale*  
82, rue Sherbrooke ouest  
Montréal H2X 1X3

Gagnant  
du Grand Prix  
d'Or 1991



**PIERRE DES MARAIS INC.**  
Imprimeur Lithographe Relieur

6125 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Québec, Canada H4T 1C8  
Téléphone (514) 341-5500      Télécopieur (514) 341-4601

## *Nous recommandons*

*Québec: dix ans de crise constitutionnelle*, dossier constitué par Roch Denis, VLB Éditeur

*Autopsie du Lac Meech*, la souveraineté est-elle inévitable, Pierre Fournier, VLB Éditeur

*La poudrière linguistique*, la révolution tranquille 1967-1970, Pierre Godin, Boréal

*FLQ: un projet révolutionnaire*, textes rassemblés par R. Comeau, D. Cooper et P. Valliperes, VLB Éditeur

*Maintenant ou jamais*, Pierre Bourgault, Stanké

*La vie partisane*, Andrée Ferretti, l'Hexagone

*Un dernier blues pour Octobre*, Pierre Turgeon, Libre Expression

*Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...*, Gérard Bergeron, Presse de l'Université du Québec

## *Nos collaborateurs 1990-1991*

Pierre ANCTIL  
François-Albert ANGERS

Louis BALTHAZAR  
André BEAUCHAMP  
Jules BÉLANGER  
Léon BERNIER  
Louise BISSON  
Aurélien BOIVIN  
Gérard BOUCHARD  
Jacques BOULAY  
Gilles BOULET  
Jean-Louis BOURQUE  
Odina BOUTET  
Guy BOUTHILLIER  
Henri BRUN  
André BZDERA

Jean CHAPDELAINE  
Solange CHAPUT-ROLLAND  
Guy CHARTRAND  
Roland CHAUSSÉ  
Gaston CHOLETTE  
Jean-Charles CLAVEAU  
Édouard CLOUTIER  
Paul-André COMEAU  
Daniel CÔTÉ

Jean-Marc DALPÉ  
Sylvie d'AUGEROT-AREND  
Gilles de la FONTAINE  
Bernard DENAULT  
Léon DION  
Gilles DORION  
Clermont DUGAS  
Fernand DUMONT  
Micheline DUMONT  
Jean-Pierre DUPUIS

Philippe FALARDEAU  
Michel FICHET

Carole GALAISE  
Madeleine GAUTHIER  
Philippe GÉLINAS  
Jean-Luc GOUIN  
Réginald GRÉGOIRE  
Denis GRENON  
Jean-Claude GUÉRARD

Pierre HAMELIN  
Fernand HARVEY

Julien HARVEY  
Jacques HENRIPIN

André JOYAL

Marcel LAFLAMME  
Simon LANGLOIS  
Ann LAPERRIÈRE  
Robert LAPLANTE  
Gaston LAURION  
Jacques LAZURE  
Michel LE BEL  
Jacques LECLERC  
Jean-Marc LÉGER  
Vincent LEMIEUX  
Brigitte LEPAGE  
Delmas LÉVESQUE  
Jean L'HÉRIAULT  
Ligue d'Action Nationale  
Doris LUSSIER

Yves MARTIN  
Georges MATHEWS  
Jacques MAURIS  
Julie MERCIER  
Rosaire MORIN

Lise NOËL

Edmond ORBAN  
Laurent OUMET

Roméo PAQUETTE  
Roland PARENTEAU  
Madeleine PLAMONDON  
Jacques POISSON  
Gilles PRONOVOST  
Jacques PROULX

Bernard RACINE  
Marc RENAUD  
André RICHARD

Jean-Jacques SIMARD

Aurèle THÉRIAULT  
Marc TERMOTE  
Marc-Adélar TREMBLAY  
Rodrigue TREMBLAY  
Gérard TURCOTTE

Pierre VADEBONCŒUR  
Pierre-André WILTZER



# La Ligue d'Action Nationale

---

**Président honoraire: François-Albert Angers**

**Président:**

Rosaire MORIN

**Membres:**

Thérèse BARON

Jacques MARTIN

André BEAUCHAMP

Georges MEYERS

Christiane BÉRUBÉ

Denis MONIÈRE

**Vice-**

**présidents:**

Nicole BOUDREAU

Jacques-Yvan MORIN

René BLANCHARD

Guy BOUTHILLIER

Jean-Marcel PAQUETTE

Claude DUGUAY

Michel BROCHU

Roméo PAQUETTE

Louise-C. BROCHU

Hélène P.-BAILLARGEON

**Conseillers:**

Hélène CHÉNIER

Juliette RÉMILLARD

Yvon GROULX

J.-Charles CLAVEAU

Gilles RHÉAUME

Léo JACQUES

Pierre DUPUIS

Jean-Jacques ROY

Pierre LAMY

Lucia FERRETTI

L.-Philippe ST-MARTIN

Marcel LAFLAMME

Philippe GÉLINAS

André THIBAUDEAU

Robert LAPLANTE

Jean GENEST

Pierre TRÉPANIER

Léo JACQUES

**Secrétaire-**

**trésorier:**

Denise JULIEN

Jacques HOULE

**Membre honoraire:**

Gérard TURCOTTE

Marcel LAFLAMME

Jacques BOULAY

Pierre LAMY

**Ex-président:**

Robert LAPLANTE

**Membre émérite:**

Delmas LÉVESQUE

Alain LARAMÉE

Anna L. NORMAND

Yvon LECLERC

Jean-Marc LÉGER

---

## L'Action Nationale

Revue d'information nationale, dont les origines remontent à 1917, *L'Action Nationale* est la plus ancienne publication nationaliste du Québec.

---

## Fondation Esdras-Minville

Créée en 1975, la Fondation Esdras-Minville recueille des fonds destinés à des activités nationales, notamment en assumant la permanence de la publication de *L'Action Nationale*.

---

## Éditions de L'Action Nationale

Par son service d'éditions, *L'Action Nationale* permet la publication et la diffusion d'ouvrages traitant de questions nationales.

---

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514) 845-8533

---

## *L'Action Nationale* **75<sup>e</sup> année**

*En 1990, se pose dans les heurts politiques tout l'inconnu de l'avenir national. «N'en doutons point: en ces heures plus graves les vieux ferments héroïques se réveillent dans l'âme héréditaire. Les idées qui voltigent et passionnent les têtes; les émotions, les angoisses qui secouent et étreignent, toutes ces puissances d'ébranlement vont atteindre jusqu'au fond certaines sensibilités plus vibrantes et plus fines. Les voix éparses, les inquiétudes communes se forment en écho net et puissant au fond de quelques âmes choisies, là où le sang de la race, par des mystères cachés, s'est infusé plus généreux et plus fort. Et alors nous avons les poètes, les écrivains, les penseurs des heures tragiques, ceux qui deviennent les guides...»*

*Lionel Groulx*

*L'Action Française, février 1917, p. 34.*